La LIBERTÉ

Vol. 87 n°33 • du 1 au 7 décembre 2000 • **SAINT-BONIFACE** **88 ¢ + taxes**



À la recherche d'une bonne idée de cadeau pour vos parents et amis ? Offrez *La Liberté* et recevez cette tasse thermos en prime.

■ **Détails en page 4.**

Citation de la semaine

« À l'université, je griffonnais pendant les cours ennuyeux. J'ai eu le temps de m'améliorer.»

Éric Gaudet de Somerset présente sa 1ère exposition de dessin à l'encre jusqu'au 22 décembre à la gallerie d'art de Neepawa.

■ **Page 14.**

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Provencher change d'alliance



photo : Claude Heppelle

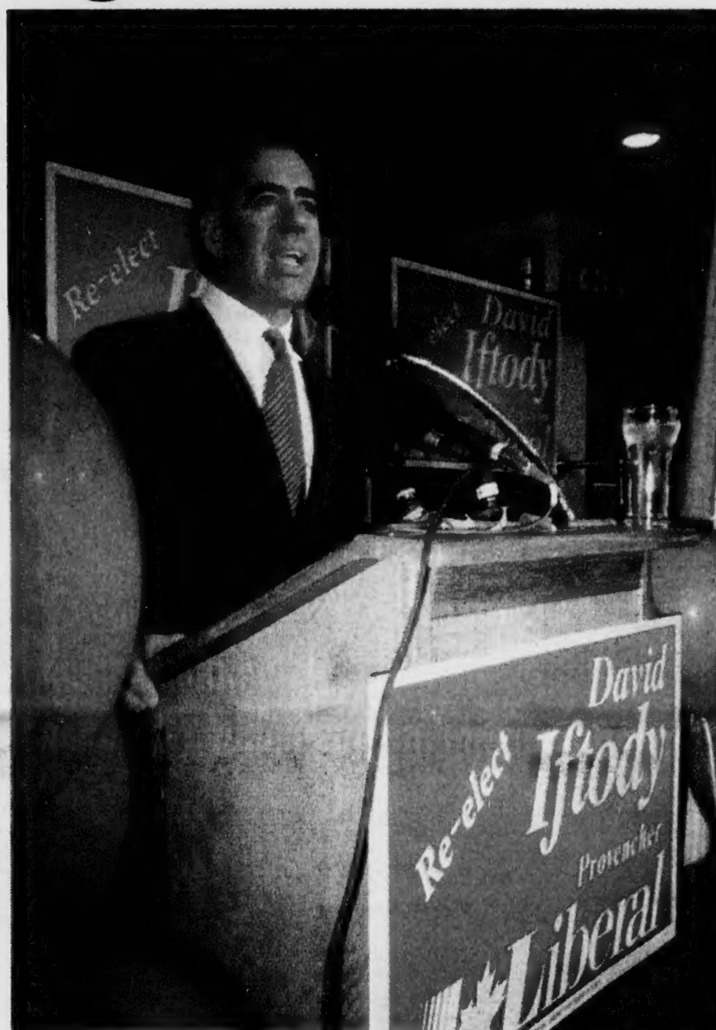


photo: Sandra Poirier

La lutte a été moins chaude que prévue dans la circonscription de Provencher où Vic Toews l'a facilement emporté sur David Iftody. Dans Saint-Boniface, Ronald Duhamel a écrasé son adversaire allianciste en récoltant plus de 50 % des voix. À lire également, les réactions de Daniel Boucher, Roxanne Sarrasin, Raymond Poirier et Hubert Gauthier. ■ **Pages 4, 6 à 9.**

Prendre un petit coup

À l'approche du temps des Fêtes,
Denis d'Eschambault et Leobard Cellars vous offrent
un verre de vin produit à base de fraises.
Vous retrouverez les bouteilles *Belle fraise*
dans les magasins de la
Société des alcools du Manitoba.

■ **Page 25.**

Un nouvel élan

Les chanteuses Marie-Claude McDonald
et Brigitte Sabourin s'unissent pour présenter
le spectacle intitulé *Élan - A New Beginning*.
Elles profiteront également de cette soirée
pour lancer leur album respectif.

■ **Page 21.**

KATIMAVIK

Un projet, mais pas de local

Katimavik espère accueillir en janvier dix jeunes à Saint-Boniface pour leur faire goûter au travail dans un milieu francophone minoritaire. Le hic ? L'organisme n'a toujours pas de local pour les abriter.

Daniel BAHUAUD

Chaque année, plus de 1 000 jeunes Canadiens âgés de 17 à 21 ans participent à Katimavik, un programme leur permettant d'acquérir de l'expérience de travail à la grandeur du pays. Et pour la première fois, dès janvier 2001, l'organisme à but non-lucratif compte mettre sur pied un projet de langue française au Manitoba. Mais pour le mener à bien, il doit d'abord louer un local à Saint-Boniface.

Le directeur adjoint régional de Katimavik, Patton MacLean, était à Saint-Boniface le 23 novembre pour discuter des modalités du projet avec plusieurs organismes francophones intéressés à y participer. Il a également pris le temps de poursuivre sa recherche d'un local adéquat. « C'est un moyen défi, lance-t-il. Avant même de parler du projet, il faut répondre aux besoins fondamentaux de la dizaine de jeunes qui seront de passage à Winnipeg du 10 janvier au 8 août. Il nous faut un local assez grand, ayant au moins quatre chambres et de deux salles de toilette, ce qui n'est pas facile à dénicher dans le temps qui nous reste. »

Patton MacLean souligne que si Katimavik n'arrive pas à louer un local à Saint-Boniface, le projet risque d'avoir moins d'impact sur les jeunes participants. « Parce qu'il s'agit du premier projet du genre à se dérouler en français au Manitoba, nous aimerions maximiser le contact qu'aura nos jeunes avec cette langue, explique-t-il. Un de nos buts est de faire connaître et comprendre aux jeunes anglophones l'expérience de la vie minoritaire. Nous ne voulons pas diluer l'impact de cet apprentissage. »

Entre-temps, les négociations avec les organismes francophones vont bon train. « Katimavik est toujours en train de déterminer qui seront ses partenaires, mentionne Patton MacLean. J'ai déjà rencontré des représentants du Conseil jeunesse provincial, du Festival du Voyageur, du Réseau communautaire, d'Envol FM, du Conseil des aînés de Saint-Boniface et de Saint-Vital, de l'Hôpital général Saint-Boniface, ainsi que de plusieurs écoles françaises. Tous se disent très enthousiasmés de pouvoir accueillir nos jeunes, et ont des idées très concrètes et réalisables quant au genre de travail qu'ils leur proposeront. Une fois qu'on aura trouvé notre local, ce sera un projet des plus intéressants. »

Toute personne ou organisme voulant accueillir des jeunes sont priés de contacter le Conseil jeunesse provincial au 237-8947.



photo: Daniel Bahuaud

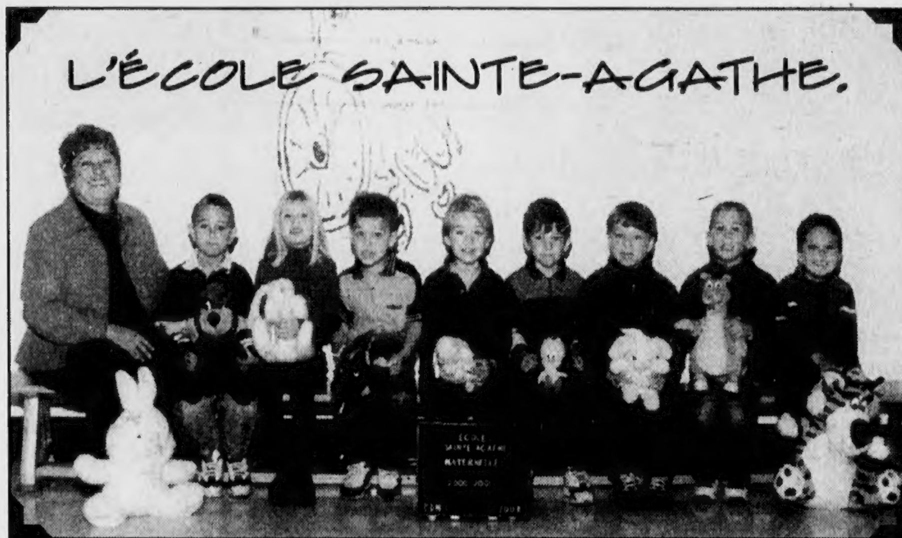
Patton MacLean : « Nous aimerions maximiser le contact qu'aura nos jeunes avec le français. »

Coup d'œil national



La relève francophone...

En collaboration avec la Division scolaire franco-manitobaine, *La Liberté* vous présente les classes de maternelle de nos écoles francophones. Au cours des prochaines semaines, découvrez avec nous qui seront les acteurs de demain. Cette semaine, nous vous présentons les élèves de la maternelle de



(De gauche à droite)

Roseline Gagnon (enseignante), Matthew Hadley, Dylana Barnabé, Eric Gagnon, Justin Everhardus, Réjean Courcelles, Roméo Bérard, Colton Crew et Ashton Robert.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes: **Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Correcteur et journaliste : **Claude HEPPELLE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

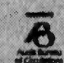
L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

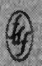
N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



APF

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

ASSOCIATION FRANCE-CANADA

Un retour aux sources

Avec l'élection d'un nouveau conseil exécutif, la régionale manitobaine de l'Association France-Canada, inactive depuis 1994, reprend son air d'aller pour resserrer les liens entre nos communautés et la « Mère patrie ».

Daniel BAHUAUD

Des francophones de Saint-Boniface ont relancé le 22 novembre la régionale manitobaine de l'Association France-Canada, dans le but de promouvoir le tourisme et les échanges culturels.

Mise en veilleuse en 1994, l'ancienne régionale était très active, ayant mis sur pied plusieurs projets d'échange d'envergure. Le nouveau groupe cherche à en faire autant. Dans ce dessein, il a élu un conseil exécutif provisoire et organise présentement une campagne de recrutement.

« À mon avis, renouer les liens avec la France développe chez les francophones une fierté, explique le trésorier par intérim de la nouvelle régionale, Marcel Marchildon. Grâce à un organisme comme l'Association France-Canada, les gens d'ici pourront apprendre d'où viennent leurs ancêtres proches ou lointains, et apprécier davantage les rapports culturels et historiques que nous avons avec la France. Je crois que bien des Franco-Manitobains s'intéresseront à nos projets, mais il faut d'abord qu'ils sachent que nous existons. Le recrutement, c'est notre premier objectif. Nous espérons avoir un nombre suffisant de membres pour élire à la fin de février 2001 un conseil permanent. »

Outre le recrutement, l'Association France-Canada songe déjà à se réseauter avec d'autres organismes francophones afin de promouvoir le tourisme et les échanges culturels. « Les Français s'intéressent beaucoup au Canada, souligne Marcel Marchildon. L'Association France-Canada a des membres et des organismes affiliés dans toutes les régions de France. Il y aurait donc moyen, avec l'appui et la coopération du Conseil de développement des municipalités bilingues du Manitoba ou du Corridor touristique francophone de l'Ouest, par exemple, d'inviter des Français à visiter l'Ouest. Dans les années 1980, la régionale faisait venir une trentaine d'agriculteurs français, qui passaient leur été au Manitoba. »



photo: Daniel Bahuaud

Le nouveau conseil exécutif de la régionale manitobaine de l'Association France-Canada et quelques membres présents à la réunion : France Lemay (conseillère), Jérôme Marchildon (présent à la réunion), Luc Marchildon (président), Christian Benhamour (présent à la réunion), Gilles Marchildon (conseiller), Johanne Cayer (secrétaire), Marcel Marchildon (trésorier) et Lucie Madeleine-Delisle (conseillère).

De plus, la régionale compte travailler étroitement avec Cinémental pour promouvoir le cinéma français, et espère établir des jumelages entre Saint-Boniface et plusieurs communautés françaises. « Nous cherchons aussi à lancer un projet du genre "Retour aux sources" pour les jeunes qui fréquentent nos écoles françaises, mentionne Marcel Marchildon. Ce serait agréable de travailler avec la Division scolaire franco-manitobaine, l'Alliance française et d'autres organismes pour organiser des échanges de correspondance avec la France, et fournir aux jeunes l'occasion de travailler un été là-bas. »

Les personnes intéressées à devenir membre de l'Association France-Canada sont priées de contacter Luc Marchildon au 235-1043 ou Marcel Marchildon au 231-9459.

FRANCOFONDS

Des chiffres records

La campagne annuelle de collecte de fonds de la fondation des francophones du Manitoba, Francofonds, a déjà recueilli près de 180 000 $ et atteindra probablement les 200 000 $ avant la fin de décembre.

C'est, du moins, ce qu'affirme la responsable de l'événement, Joanne Therrien, qui souligne qu'il s'agit-là d'une somme record. « Doubler les montants des campagnes précédentes, c'est un énorme défi, lance Joanne Therrien. Pourtant, nous y arriverons. En effet, la campagne va très, très bien. La bonne nouvelle, c'est que nous avons recueilli ces sommes des particuliers et d'organismes francophones alors que nous ne sommes même pas rendus au radiothon du 3 décembre. Et nous n'avons pas encore ciblé les entreprises. »

Joanne Therrien attribue cette réussite aux plus grandes ressources qu'on a accordées à la campagne. « Le fédéral et la province nous ont octroyé 85 000 $ pour les activités de levée de fonds, souligne-t-elle. Nous avons pu embaucher trois personnes très capables. Tout cela nous permet de rejoindre plus de gens, et d'aller plus loin dans notre recherche de nouveaux donateurs. »

En effet, pour la première fois, Francofonds fera des demandes auprès de plusieurs ministères du Québec, ainsi que des entreprises québécoises qui font affaire au



Archives La Liberté

Joanne Therrien : « Nous atteindrons nos objectifs qui sont à la hauteur de nos espérances. »

Manitoba. De plus, Francofonds contactera les grandes entreprises anglophones qui ont de grands cabinets au Manitoba, telles la Great-West Life, Investors et Transcontinental. « C'est une nouvelle stratégie, et nous espérons que les dividendes seront importants », mentionne Joanne Therrien.

La collecte de fonds sera menée jusqu'en mai 2001. Cette année, Francofonds s'est donné le but d'atteindre un fond de capital de trois millions $. Fière des résultats déjà escomptés, Joanne Therrien affirme que la fondation se rendra au but. « Nous atteindrons nos objectifs qui sont à la hauteur de nos espérances », conclut-elle.

Éditorial

Une victoire à la Pyrrhus

C'est avec étonnement que les Canadiens ont appris la nouvelle, le 27 novembre, que le Parti libéral de Jean Chrétien a réussi à se dénicher un troisième gouvernement fortement majoritaire.

Selon les sondages et les médias, sans parler des opinions de monsieur et de madame Tout le Monde, tout portait à croire que les libéraux formeraient le prochain gouvernement, mais faiblement majoritaire ou même minoritaire.


par Daniel BAHUAUD

Pour les Libéraux, il s'agit, bien entendu, d'une victoire écrasante. « L'homme d'hier » tant avili durant la campagne électorale par les médias et les leaders des autres partis politiques, a prouvé, une fois pour toute, que ce n'est pas un hasard qu'il soit premier ministre. Son expérience et son savoir-faire lui auront valu une douzième victoire comme député et lui auront permis de surmonter plus d'une attaque personnelle.

Dans l'Ouest, les Franco-Manitobains peuvent se dire heureux des résultats. Bien que les résidants de la circonscription de Provencher aient perdu un allié important en la personne de David Iftody, le parti qui supporte le plus leurs projets de développement culturel, économique et communautaire détient plus de 170 sièges à la Chambre des communes. Et depuis le départ de Lloyd Axworthy, l'un des députés libéraux les plus expérimentés de l'Ouest est Ronald Duhamel, un des nôtres. Pas mauvais !

Pourtant, si les Franco-Manitobains peuvent se permettre un soupir de soulagement collectif, cela ne veut pas pour autant dire que la victoire de Jean Chrétien a été des plus décisives. Bien au contraire, il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus. Il est déplorable que le gouvernement puisse à peine affirmer qu'il a des représentants de toutes les régions du pays. En outre, les partis dotés de politiques nationales peuvent à peine obtenir un statut de parti officiel.

En effet, le pays n'arrive toujours pas à se défragmenter. Nous vivons l'époque du chacun pour soi. Le Bloc québécois réussi encore à envoyer trop de députés à Ottawa et l'Alliance canadienne, bien que frustrée dans ses aspirations nationales, forme néanmoins l'opposition officielle. La présence de ces deux partis régionaux ne peut que nuire à la solution de nos défis économiques, sociaux et culturels. Bien au contraire, elle ne fera que contribuer à l'impasse dans laquelle se trouve le Canada depuis la défaite écrasante, voire surréaliste, du gouvernement Mulroney. Pour avancer des solutions nationales, il faut de la concorde, et non de la zizanie.

Compte tenu du climat politique actuel, il incombe donc au gouvernement Chrétien de bien utiliser son nouveau mandat et son importante majorité pour avancer des politiques nationales qui répondront aux besoins de tous les Canadiens, qu'ils soient Québécois ou agriculteurs des Prairies. Jean Chrétien se doit de protéger l'intégrité des programmes sociaux tant chéris des Canadiens. Il se doit aussi de protéger les minorités francophones et anglophone en dépits des esprits plus bornés qui clament l'intolérance. Bref, il se doit de faire avancer une vision pan-canadienne. Il l'a gagné son pari. Il l'a obtenue, sa majorité. Qu'il s'en sert, avant qu'il ne soit trop tard.



SAINT-BONIFACE

La biblio se refait une beauté

Si vous pr/voyer emprunter des livres ou du matériel de la bibliothèque de Saint-Boniface pour la période des Fêtes, veuillez le faire très bientôt car elle fermera ses portes le 11 décembre et jusqu'au 29 décembre au moins.

Daniel BAHUAUD

La bibliothèque municipale de Saint-Boniface, située à l'angle de l'avenue Taché et du boulevard Provencher, sera fermée du 11 au 29 décembre inclusivement afin de compléter deux projets d'aménagement.

Dans un premier temps, la Ville de Winnipeg remplacera le comptoir du prêt au rez-de-chaussée, à l'entrée de la bibliothèque. Cette réfection, dont le coût se chiffre à 16 000 $, a pour but de créer un espace de travail plus confortable et mieux éclairé pour le personnel de la bibliothèque. Elle vise également à éliminer les conditions menant au syndrome de tension répétée chez les employés.

Ensuite, on remplacera les tapis, vieux de 15 ans, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage. L'aménagement coûtera 36 000 $.

« L'idée était de compléter les travaux en même temps pour ne pas avoir à fermer deux fois la bibliothèque et incommoder davantage notre clientèle, explique le coordonnateur des services en français, Bruno LeGal. Au fait, nous sommes très conscients que cette fermeture ne fera pas le bonheur de tous les francophones, mais nous leur rappelons que la succursale du Parc Windsor (950, chemin Cottonwood) et les deux bibliothèques de Saint-Vital (6, avenue Fermor et 1168, rue Dakota) ont des livres et du matériel français. C'est d'ailleurs à la bibliothèque de l'avenue Fermor que nous acheminerons les livres que nos clients auront réservé. »

Le dépôt des livres, quant à lui, sera toujours possible à Saint-Boniface, puisque le guichet extérieur de la bibliothèque demeurera ouvert. On peut renouveler les emprunts à toute succursale, par téléphone au 986-4657 ou par Internet (wpl.city.winnipeg.mb.ca).



Archives La Liberté

Bruno LeGal : « L'idée était de compléter les travaux en même temps pour ne pas avoir à fermer deux fois la bibliothèque et incommoder davantage notre clientèle. »

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nez rouge prend les rênes

Sandra POIRIER

À compter du 1er décembre, les fêtards qui prendront un petit verre de trop au cours d'un « party » de Noël ou durant le temps des Fêtes pourront utiliser les services de retour à la maison offerts par le programme Opération Nez Rouge.

Dispensé à Winnipeg pour une sixième année consécutive, ce programme veut notamment contrer le nombre de conducteurs ayant les facultés affaiblies sur les routes. La Société d'assurance publique du Manitoba en collaboration avec le Manta Swim Club en assure la gestion.

« Bien que les services de retour à la maison soient gratuits, on suggère aux utilisateurs d'offrir un don monétaire, indique le spécialiste en sécurité routière, Kevin Young. Ces dons sont remis au club de natation Manta. »

À Winnipeg, le service de retour à la maison sera disponible les vendredis et samedis des deux premières semaines de décembre soient les 1er et 2 décembre ainsi que les 8 et 9 décembre. Lors de la troisième semaine, le service d'accompagnement sera offert à compter du jeudi, soit du 14 au 16 décembre. Les services reprendront le 18 décembre pour se poursuivre jusqu'au 23 décembre et reprendront le 29 jusqu'au 31 décembre. Les fêtards peuvent être reconduits à même leur voiture de 21 h à 3 h en téléphonant le 947-NOSE (6679).

Si vous êtes âgées de 18 ans et plus et êtes intéressés à faire du bénévolat pour Opération Nez Rouge, contactez Loreen Hamilton au 957-5071 ou au 941-9470.

L'an dernier, 1 500 Winnipegois ont utilisé les services d'Opération Nez Rouge.

GAGNANT(E)S DU TIRAGE de l'Association des résidants, Place Des Meurons, qui a eu lieu le 19 novembre à 16 h, sont :

1er prix • 100 $
N° 0542 T. Carrière

2e prix • 50 $
N° 1071 T. Griffith

3e prix • 25 $
N° 1853 J. Kucinic

4e prix • 25 $
N° 2784 J.C. Jones

Permis N° 990611

Toews élu

Bien que la majorité des municipalités francophones dans la circonscription de Provencher ait voté libéral, trois ont voté majoritairement pour l'Alliance canadienne, à la grande surprise du candidat Vic Toews.

Claude HEPPELLE

Le député allianciste Vic Toews a eu le meilleur sur son adversaire libéral David Iftody. Près de 200 partisans se sont rassemblés, le 27 novembre, pour savourer la victoire de leur nouveau député.

La salle communautaire de Friedensfeld au sud de Steinbach était pleine de partisans du candidat allianciste dans la circonscription de Provencher. Dès le comptage des premiers bureaux de vote, Vic Toews se dirigeait vers la victoire.

«Je remercie tous les gens de Provencher qui m'ont appuyé et les 200 bénévoles qui m'ont aidé à «faire sortir le vote» », s'est exclamé Vic Toews lors de son discours. En comparaison à l'élection de 1997, le taux de participation pour la circonscription est passé de 66,56 % à 74,28 %.

Commentant les résultats du scrutin, le nouveau député s'est dit très surpris du vote des francophones. « Il faut remercier certaines communautés comme Sainte-Anne qui nous ont montré leur appui », souligne-t-il.

Outre Sainte-Anne, les communautés de Sainte-Geneviève, Dugald et La Broquerie ont voté majoritairement pour l'Alliance canadienne, qui l'a remporté par près de 7 000 voix. « Pour les francophones qui ont voté pour un autre parti, je continuerai à leur faire passer mon message », ajoute-t-il.

« Le résultat du vote démontre que ce n'est pas qu'un seul groupe ethnique qui croit en l'Alliance canadienne mais plutôt une affirmation collective des gens de la circonscription. Je crois qu'on peut aussi dire avec assurance que la population d'ici croit aux principes de l'Alliance canadienne, et qu'ils ont voté pour un candidat qui représente ces principes. »

Un de ceux-là, mentionne-t-il, c'est l'intégrité des parlementaires : « On doit pouvoir avoir confiance en un député qui tient ses promesses électorales. C'est pour cela que je vais tout faire pour annuler la loi C-68 sur les armes à feu. C'est une mauvaise loi qui a coûté cher aux Canadiens, qui d'ailleurs n'en veulent pas. »

L'ancien ministre de la Justice du Manitoba a expliqué qu'il était satisfait de la campagne électorale et du résultat de l'élection bien qu'il aurait aimé que son parti ait eu une meilleure représentativité à la Chambre des communes.

Parmi ses priorités, Vic Toews veut aider les fermiers de Provencher. « Ils ont besoin d'aide financière pour survivre, explique-t-il. Je vais travailler à obtenir des programmes de subventions adéquats pour eux. »

Le député s'est dit déçu de la division du vote de droite. « C'est dommage que je ne suis pas en train de célébrer avec le candidat conservateur Henry Dyck, dit-il. Je tenterai de courtiser leur parti.

« Je serai la voix des gens de Provencher, dit-il avec confiance. Je serai là avec eux, même à travers des choix difficiles.



photo: Claude Heppelle

L'allianciste Vic Toews, vainqueur dans Provencher.

Une défaite pour les francophones

Sandra POIRIER

Malgré l'appui de la majorité des communautés francophones dans la circonscription de Provencher, le député libéral sortant David Iftody n'aura pas obtenu le 27 novembre un nombre suffisant de votes pour entamer un troisième mandat. L'allianciste Vic Toews a donc reçu la faveur générale en récoltant 52,7 % du suffrage pour un total de 21 357 votes devançant de 6 930 votes son adversaire.

L'émotion était palpable parmi les sympathisants qui, déçus, se sont réunis au lieu de rassemblement à Lac-du-Bonnet pour accueillir chaleureusement le candidat défait. « Je suis à la fois sous le choc et désappointé, indique l'agent de développement communautaire de la région Montcalm, Philippe Sabourin. Il faudra travailler avec Vic Toews et l'on va faire du mieux que l'on peut. Il a quand même dit qu'il respectait les écrits du rapport Chartier, alors on va sûrement pouvoir avancer quelques points. »

Un étudiant originaire de La Broquerie, Miguel Vielfaure, abonde dans le même sens. « Je ne crois pas que la victoire de Vic Toews fera un grand changement au sein de la Chambre parce que les libéraux ont un gouvernement majoritaire, souligne-t-il. Mais probablement que dans Provencher on aura à travailler un peu plus fort pour le respect du bilinguisme et des programmes parce que Vic Toews considère les francophones au même niveau que les Mennonites, les Ukrainiens, etc. »

Des résidantes de Dufrost et de Saint-Malo se sont dites plus que déçues. « L'inconnu est inquiétant, lance Réjane Fillion de Dufrost. On n'a plus personne pour nous représenter à la Chambre des communes. » En effet, David Iftody était le seul représentant libéral des communautés rurales du tout l'Ouest canadien à siéger à la Chambre des communes.

« David Iftody était un bon chrétien, un homme dévoué et il était bien connu dans les communautés de Provencher, ajoute Édith Desrosiers de Saint-Malo. Vic Toews on ne l'a jamais vu. Il n'est jamais venu nous visiter. »

« Je me demande bien comment il va faire pour représenter les communautés de Provencher puisqu'il vit à l'extérieur de la circonscription », renchérit Réjane Fillion.

Malgré sa défaite, David Iftody est apparu tête haute devant un peu plus d'une cinquantaine de partisans provenant de diverses régions de la circonscription. Au cours de son discours, il a notamment souligné que son terme prenait fin malgré tout avec un brin de joie. « J'ai réalisé un rêve d'enfance, mentionne-t-il. Et je termine mon mandat avec un sentiment d'honneur. Ma plus grande contribution au cours de mes sept années à la Chambre des communes a été de représenter les gens de la circonscription de Provencher. »

Avouant ne pas savoir s'il allait se représenter à la prochaine élection générale, David Iftody entrevoit démarrer sous peu une entreprise de consultants en gestion. « J'aurai à faire au cours des prochains jours des ajustements parce que j'aimais mon emploi, avoue-t-il. Une chose est certaine, c'est que je quitte avec le sentiment d'avoir fait une bonne contribution. Je suis fier d'être libéral et le Parti libéral l'emportera à nouveau dans la circonscription. »

C'est Noël à La Liberté

Avis aux lecteurs et aux annonceurs

***La Liberté* ne sera pas publiée dans la semaine du 29 décembre au 4 janvier. Pour placer une annonce dans le numédo du 5 janvier, il faut réserver son espace au plus tard le 27 décembre et, dans le cas d'un prêt à photographier, fournir le matériel au plus tard le 29 décembre.**

L'horaire habituel de production du journal sera repris dès le numéro du 12 janvier 2001.

Les bureaux de *La Liberté* seront fermés les 25, 26 décembre 2000 et le 1er janvier 2001.

La direction

SAINT-BONIFACE

« Ça me fait chaud au cœur ! »

Ronald Duhamel a répéter son exploit de 1997 en récoltant plus de 50 % des voix alors qu'il y avait quatre candidats inscrits dans la circonscription de Saint-Boniface. Le député a été mordant à l'endroit de la candidate allianciste Joyce Chilton.

Érick THÉBERGE

Pour la quatrième fois d'affilée, Ronald Duhamel représentera la circonscription de Saint-Boniface à la Chambre des communes. Lors de l'élection du 27 novembre, il a largement devancé ses adversaires, comme il l'avait fait en 1997, en récoltant un peu plus de 50 % des voix. Toutefois, en début de soirée, le député sortant de Saint-Boniface semblait nerveux.

« On est jamais certain de gagner le soir des élections », lance Ronald Duhamel. À 21 h 20, ses organisateurs l'ont proclamé élu, soit une vingtaine de minutes après que la Société Radio-Canada ait annoncé que les libéraux allaient former le prochain gouvernement.

Ronald Duhamel attribue sa victoire au fait qu'il a prôné, tout au long de la campagne, les valeurs canadiennes auxquelles il croit. « La majorité des gens de la circonscription ont voté en faveur d'un pays bilingue, multiculturel et ouvert sur le monde, déclare-t-il. En ce sens, Saint-Boniface reflète ce Canada que plusieurs d'entre nous avons bâti, à notre façon. Je crois que j'ai projeté une image d'une personne sincère, honnête et intègre. »

Ronald Duhamel a été cinglant à l'endroit de la candidate allianciste, Joyce Chilton. Cette dernière a déclaré, en campagne électorale, que les sommes d'argent investie dans des événements soutenant la francophonie, comme le Festival du Voyageur ou les 12 millions $ versés aux Jeux de la Francophonie, étaient du gaspillage. « Elle a été méchante et insultante à l'égard des francophones, mais aussi à l'égard des autres minorités, entre autres les autochtones et les métis, souligne-t-il. Je suis bien content de l'avoir battu. »

Sur le plan national, il s'est dit soulagé que l'Alliance canadienne n'ait pas atteint ses objectifs. « Ça me fait chaud au cœur, affirme-t-il. Je ne vois pas l'Alliance gouverner le Canada tel qu'il est actuellement, c'est-à-dire multiculturel et respectueux de la tolérance. »

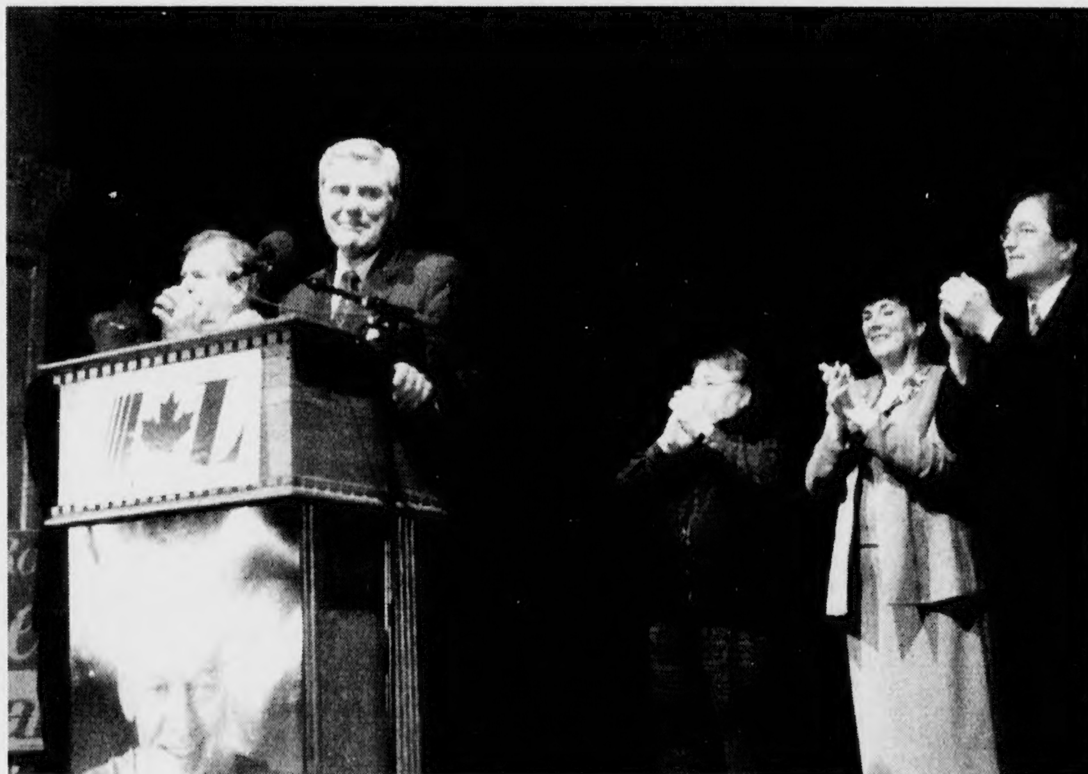


photo: Érick Théberge

Ronald Duhamel a été élu pour un quatrième mandat d'affilée.

Selon Ronald Duhamel, la défaite du candidat libéral de la circonscription de Provencher, David Ifrody, laisse un vide rural dans la députation libérale de l'Ouest. « C'est très décevant, dit-il. David a toujours travaillé fort pour ses électeurs. Il a été un acteur important pour les régions rurales au sein du caucus libéral. Mais les électeurs ont choisi un député allianciste de l'extérieur de la circonscription. Je m'attends à ce que le député élu, Vic Toews, respecte les francophones et qu'il soit là pour tout le monde, comme je le ferai moi-même pour les contribuables de Saint-Boniface. »



RÉSULTATS PAR COMTÉS
en date du 28 novembre

AC : Alliance Canadienne
Lib : Libéral
NPD : Nouveau Parti Démocratique
PC : Parti Conservateur

Brandon-Souris		%
Borotsik, Rick (PC)	**13 707**	**37**
Nestibo, Gary (AC)	11 639	32
Scott, Dick (Lib)	6 546	18
Black, Errol (NPD)	4 513	12
Charleswood St. James-Assiniboia		
Harvard, John (Lib)	**13 900**	**36**
McFate, Cyril (AC)	11 569	30
Moore, Curtis (PC)	9 997	26
Kshyk, Dennis (NPD)	2 786	7
Churchill		
Desjarlais, Bev (NPD)	**10 477**	**45**
Harper, Elijah (Lib)	7 514	32
Shaw, Jason (AC)	4 124	18
Murray, Doreen (PC)	1 199	5
Dauphin-Swan River		
Mark, Inky (AC)	**15 855**	**48**
Dawson, Jane (Lib)	7 092	21
Kines, Wayne (NPD)	5 813	18
Eliasson, Keith (PC)	3 946	12
Portage-Lisgar		
Pallister, Brian William (AC)	**17 323**	**50**
Gebler, Gerry J. E. (Lib)	6 133	18
McDonald, Morley (PC)	5 347	16
Beresford, Diane (NPD)	2 073	6
Provencher		
Toews, Vic (AC)	**21 357**	**53**
Iftody, David (Lib)	14 427	36
Dyck, Henry C. (PC)	2 720	7
Hiebert, Peter (NPD)	1 986	5
Saint-Boniface		
Duhamel, Ronald J. (Lib)	**20 175**	**52**
Chilton, Joyce M. (AC)	8 962	23
Parry, John (NPD)	5 026	13
Reilly, Mike (PC)	4 515	12
Selkirk-Interlake		
Hilstrom, Howard (AC)	**17 861**	**44**
Arnason, Kathy (Lib)	9 562	24
Pododworny, Paul (NPD)	8 077	20
Goodman, Tom (PC)	4 987	12
Winnipeg-Centre		
Martin, Pat (NPD)	**11 089**	**41**
Lamoureux, Kevin (Lib)	9 097	34
Smith, Reg (AC)	3 905	15
Allard, Michel (PC)	1 882	7
Winnipeg-Centre-Nord		
Wasylycia-Leis, Judy (NPD)	**14 356**	**58**
Richard, Mary (Lib)	6 753	27
Troniak, Myron (PC)	2 949	12
Winnipeg-Centre-Sud		
Neville, Anita (Lib)	**15 183**	**40**
Newman, David (PC)	10 676	28
Allum, James (NPD)	7 473	20
Granger, Betty (AC)	3215	9
Winnipeg-Nord-St. Paul		
Pagtakhan, Rey D. (Lib)	**14 556**	**39**
Sprague, Trevor (AC)	11 511	31
Yereniuk, Roman (NPD)	7 931	21
Vust, Dave (PC)	2 959	8
Winnipeg-Sud		
Alcock, Reg (Lib)	**21 438**	**51**
Hancock, Bill (AC)	12 633	30
Nicol, Duane (NPD)	4 167	10
Lambert, Geoffrey (PC)	3 636	9
Winnipeg-Transcona		
Blaikie, Bill (NPD)	**15 679**	**48**
Rattai, Shawn (AC)	8 333	25
Dobbin, Bret (Lib)	6 041	18
Brewer, Chris (PC)	2 133	7

RÉACTIONS

Un soupir collectif

Les Canadiens ont appuyé le Parti libéral du Canada dans une proportion de 41 %, lui donnant ainsi un troisième gouvernement majoritaire de suite. Le dernier Premier ministre a avoir réussi l'exploit a été Mackenzie King, il y a plus de cinquante ans.

Pascal DUBÉ

Le 27 novembre, les Canadiens ont élu un troisième gouvernement libéral majoritaire à Ottawa. En apprenant cette nouvelle, plusieurs organismes franco-manitobains ont poussé un soupir de soulagement. Le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, la présidente du conseil d'administration de Pluri-elles, Roxanne Sarrasin, le directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, Raymond Poirier et le président-directeur général de l'Hôpital général Saint-Boniface, Hubert Gauthier, ont bien voulu partager avec *La Liberté* leurs impressions quant à la performance des cinq grands partis politiques.



Daniel Boucher : C'est une bonne nouvelle pour la Société franco-manitobaine ! Maintenant que c'est terminé, nous pouvons nous remettre au travail. Je suis aussi un peu surpris de l'ampleur de la majorité du gouvernement et de sa percée au Québec. De plus, ils ont réussi à survivre à la marée de l'Alliance dans l'Ouest.

Roxanne Sarrasin : Soulagée est l'expression qui résume le mieux ma pensée. Le gouvernement Chrétien a reçu un message clair de la part des Canadiens qu'il était important de conserver l'équilibre entre la saine gestion des finances publiques et le réinvestissement dans les programmes sociaux. L'élection de Ronald Duhamel à Saint-Boniface est aussi de bonne augure car il a déjà appuyé Pluri-elles dans plusieurs projets et il travaille très fort pour la francophonie canadienne.

Raymond Poirier : C'est une bonne nouvelle puisque les gens avec qui on a travaillé au cours des dernières années, soit les Ronald Duhamel, Sheila Copps et Lucienne Robillard ont tous été réélus. On n'aura pas besoin de tout réexpliquer les défis auxquels on fait face pour qu'ils nous appuient dans nos démarches.

Les plus grands perdants dans cette élection sont les journalistes ! Tout au long de la campagne, ils ont été arrogants en affirmant que le parti libéral et Jean Chrétien étaient usé, qu'il allait y avoir des changements. Ils n'écoutaient même plus les sondages qui prédisaient un gouvernement majoritaire. Les journalistes ne faisaient plus du reportage, mais des commentaires éditoriaux !

Hubert Gauthier : Avec l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire, les étoiles sont maintenant alignées pour que les droits des minorités et que le système de santé prennent leur place dans les grands débats de société. Dans le programme du parti, les libéraux affirment qu'ils veulent renforcer les articles 41 et 42 de la Charte sur les droits des minorités et ils auront la chance de le faire.

Pour ce qu'il en est des soins de santé, il est temps qu'un débat en profondeur soit fait. Le ministre de la Santé, Allan Roch avait débuté le processus et les Canadiens doivent absolument laisser de côté leur parti pris politique et affronter les véritables enjeux. Les problèmes reliés au vieillissement de la population et le défi que présente le recrutement de ressources humaines à eux seuls peuvent alimenter le débat.



Daniel Boucher : Le message qui a été envoyé à l'Alliance est clair : La dualité linguistique et les soins de santé sont des éléments clés de l'identité canadienne et on ne peut pas prendre ça à la légère. Au cours de la campagne, c'était clair qu'ils n'ont pas réussi à définir clairement leur politiques. En ce qui nous concerne, ils devront mieux définir leurs politiques linguistiques car de la façon dont elle est présentée actuellement, il n'y a rien pour nous rassurer.

Roxanne Sarrasin : Le fait que l'Alliance n'ait pas fait la percée tant attendue nous soulage. Les politiques du parti qui propose qu'un référendum soit tenu sur les grandes questions à partir du moment où 3 % de la population le demande nous inquiètent. On ne peut pas toujours laisser la majorité décider; ce serait inquiétant pour les minorités. Même chose en ce qui concerne la condition féminine, le multiculturalisme et l'avortement. Je crois que l'émission *This hour as 22 minutes* l'a bien démontré en demandant aux gens de signer une pétition demandant à Stockwell Day de changer son nom à Doris Day. S'il y aurait eu plus de 3 % de la population canadienne qui aurait signé la pétition, l'Alliance aurait-elle tenu un référendum ?

Raymond Poirier : L'Alliance n'a pas réussi à convaincre les gens que sa plateforme était équilibrée et qu'elle contenait des propositions constructives. On avait toujours l'impression qu'ils étaient toujours contre quelque chose. Les gens aiment ça quand ça « bitch », mais ils veulent aussi avoir des solutions de rechange et c'est ce que l'Alliance n'a pas réussi à vendre.

Hubert Gauthier : Les messages du chef, du programme du parti et de certains membres étaient ambigus et ça l'a fait mal à l'Alliance. Les gens ne sont pas encore certain de ce que représente l'Alliance et jusqu'où ils sont prêts à aller.

Suite à la page 9.

Suite de la page 8.



Daniel Boucher : Joe Clark a mené une très bonne campagne et il a réussi à obtenir le statu de parti officiel, ce qui va lui donner un rôle important à jouer à la Chambre des communes. Je ne crois pas qu'il faille enterrer le Parti conservateur tout de suite. Joe Clark est un politicien expérimenté qui livre un message clair.

Roxanne Sarrasin : Joe Clark m'a beaucoup impressionné et j'espère que le Parti conservateur va rester. Il y a toute une vague de nouvelles politiques au pays et il va falloir que le parti revoit ses positions et peut-être même le leadership. Mais je crois que Joe Clark a bien fait dans les circonstances, surtout avec la vague allianciste qui a déferlé sur l'Ouest.

Raymond Poirier : Malgré le peu de sièges qu'ils ont recueilli, je crois qu'il faut surtout regarder du côté du pourcentage de votes qu'ils ont amassés (12 %). Je ne crois pas que les conservateurs sont morts et que les électeurs de l'Ontario attendent justement que le parti se remette sur pied pour voter à nouveau pour eux. En tout cas, les Ontariens ne sont pas encore prêts à appuyer l'Alliance, ce qui devrait encourager les conservateurs. Joe Clark m'a beaucoup impressionné.

Hubert Gauthier : Je crois que les gens cherchent les partis de centre et c'est pourquoi l'Alliance a de la difficulté à percer. Même si les conservateurs ont encore beaucoup de travail à faire pour reprendre le terrain perdu, il reste que les gens ne sont pas encore prêt à appuyer l'Alliance.



Daniel Boucher : C'est important que le NPD soit toujours en Chambre pour poser les questions. Traditionnellement, ils appuient les communautés minoritaires et leur appui est précieux pour faire avancer certains dossiers.

Roxanne Sarrasin : C'est dommage que le NPD n'ait pas plus de sièges, mais c'est une question de momentum et les politiques du parti en ce qui concerne le réinvestissement massif dans les transferts sociaux ne sont pas les plus populaires. Malgré tout, Alexa McDonough et Joe Clark ont été les deux seuls chefs de parti politique à rencontrer les responsables de la marche mondiale des femmes. Ils sont sensibles à nos causes et c'est important qu'ils soient là.

Raymond Poirier : Le NPD est sans doute le parti qui a mangé la plus grosse claque ! Tout le monde sait que c'est le parti qui est « la conscience » du pays. Alors quand tu vois la place que prend la conscience dans le gouvernement, c'est un peu inquiétant.

Hubert Gauthier : Je m'inquiète un peu de l'affaiblissement du parti NPD. J'aimerais que chaque parti politique ait la même « conscience » que le NPD.



photo : APF

Les chefs des cinq principaux partis lors du débat des chefs.



Daniel Boucher : J'interprète le vote au Québec comme un vote où les Québécois ont décidé de se ranger du côté du gouvernement fédéral parce qu'ils voient que le pays progresse et qu'ils sont peut-être en train de rater de belles occasions en restant à l'écart.

Roxanne Sarrasin : Le BQ demeure quand même fort. C'est toujours un peu inquiétant de savoir qu'à peu près la moitié des Québécois votent en faveur d'un parti séparatiste, quand on connaît l'importance du Québec pour la reconnaissance du français au pays.

Raymond Poirier : En votant majoritairement pour les libéraux, les Québécois embarquent dans ce qu'est devenu le Canada aujourd'hui. Je pense aussi que les gains des libéraux au Québec montre que le parti de Jean Chrétien vient enlever le vent dans les voiles des souverainistes.

Hubert Gauthier : Le BQ a récolté le 40 % de vote qui leur est toujours acquis, peu importe que ce soit pour une élection fédérale, provinciale ou un référendum. Alors dans ce sens là, je ne suis pas surpris des résultats au Québec. Mais je pense que les sondages ont sous estimé l'importance du vote de protestation contre les fusions municipales.

ENVOL 91

Un surplus de 20 000 $

La nouvelle présidente d'Envol 91, Damyèle Arbez-Chaput, souhaite laisser de côté les déboires financiers qui ont frappé la station pendant des années pour amorcer une ère positive.

Érick THÉBERGE

La station Envol 91 a présenté, lors de son assemblée générale annuelle tenue le 22 novembre, un surplus budgétaire de 20 000 $. La nouvelle présidente d'Envol 91 FM, Damyèle Arbez-Chaput, souhaite donner un nouveau souffle à la station de radio franco-manitobaine.

Selon elle, le surplus de 20 000 $ pourrait être aussitôt dépensé pour améliorer la transmission du signal radio de la station. « Actuellement, on paie une fortune pour envoyer notre signal, par voie téléphonique, à un lien micro-onde (sorte d'antenne qui sert de relais), situé dans le quartier Osborne, explique-t-elle. De là, notre signal est relayé par onde radio à l'antenne principale de Starbuck, pour finalement arriver dans le poste radio du public. Avec le surplus, on serait en mesure d'acquérir, nous aussi, un lien micro-onde pour acheminer notre signal au lien dans le quartier Osborne. Il n'y aurait donc plus de transmissions téléphoniques du signal, ce qui représenterait des économies mensuelles de l'ordre 300 $ à 500 $ et une meilleure qualité d'écoute. Mais avant, on doit en parler au conseil d'administration.

« Cette année, j'aimerais que la radio soit en mesure d'avancer sans regarder vers l'arrière, poursuit Damyèle Arbez-Chaput. On va travailler pour que le 10e anniversaire de la radio se passe sans accroc. »

La présidente d'Envol indique qu'elle veut accroître les ventes et la visibilité de la radio. Elle souhaite également changer certaines pièces d'équipement. « Après dix ans, il est normal que l'on change notre équipement », précise-t-elle.

Sur le plan administratif, Damyèle Arbez-Chaput désire également adapter les cinq sous-comités, soit des finances, de fonctionnement, de marketing, des effectifs et de la programmation, à la nouvelle structure de la station. « On veut s'assurer que les sous-comités répondent bien aux besoins de la radio, dit-elle. C'est positif parce que pour nous, cette évaluation est considérée comme une nouvelle étape. »

Le nouveau conseil d'administration d'Envol 91 est composé de la présidente, Damyèle Arbez-Chaput, la nouvelle vice-présidente, Jolinne Jolicoeur, du trésorier, Claude Courchaine, du président sortant, Mikel Côté ainsi que des conseillers Edwin et Richard Prince, Georges Couture, Lyna Le Gal et Joëlle Boisvert.

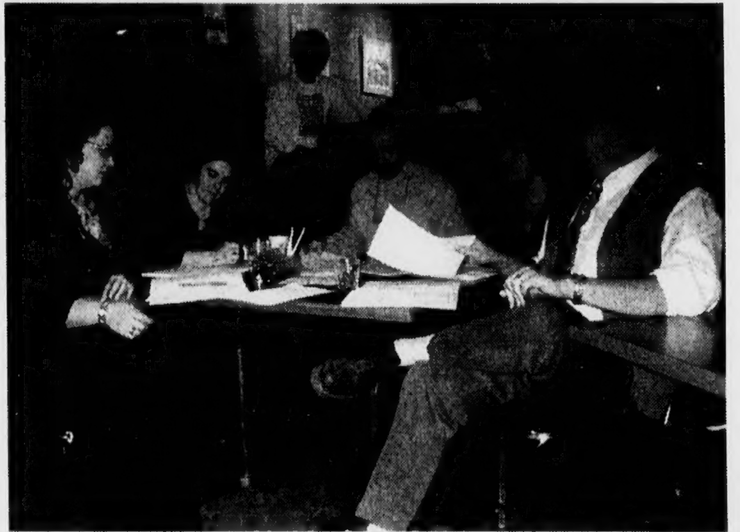


photo: Érick Théberge

Le nouveau conseil d'administration d'Envol 91 (dont on retrouve une partie des membres sur la photo) devra prendre une décision importante dans les prochaines semaines, à savoir l'achat d'un relais de transmission pour le signal radio au coût de 20 000 $, montant égal au surplus de la radio.

ACTUALITÉ

Renouveau au Centre Aulneau

Claude HEPPELLE

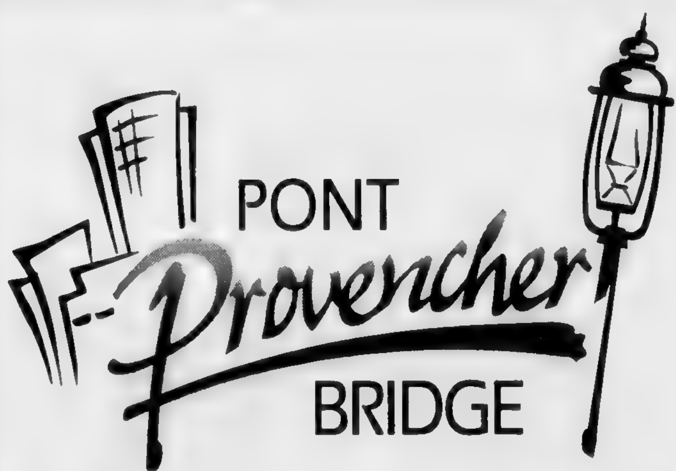
Le 24 novembre, le Centre de Renouveau Aulneau, fraîchement rénové, a inauguré ses nouveaux locaux au 4e étage du 601, rue Aulneau à Saint-Boniface devant une foule enthousiaste. Étaient présents à la cérémonie, les députés de Saint-Boniface à l'échelle fédérale et provinciale, Ronald Duhamel et Greg Selinger.

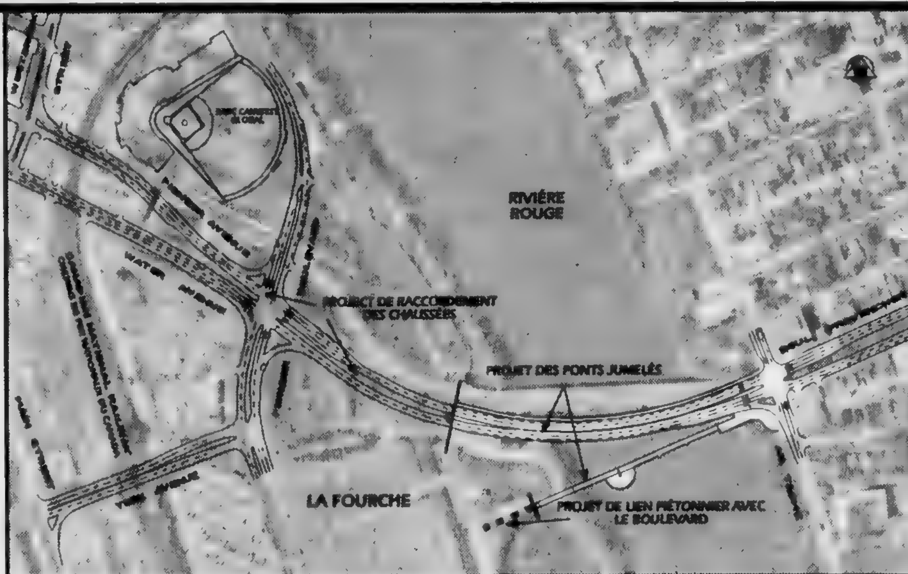
Ouvert par les Missionnaires Oblates du Manitoba en 1979 pour faciliter la croissance personnelle humaine, l'organisme à but non lucratif offre un service de counselling gratuit aux personnes, aux groupes et aux familles plus démunis de la région de Saint-Boniface.

« Les projets de rénovation totalisant 260 000 $ ont été financés à 50 % par les Missionnaires Oblates et à 50 % par le Winnipeg Foundation, le ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté du Manitoba, le Manitoba Services Council, et un don anonyme, explique la directrice du Centre de Renouveau Aulneau, Céline Déry. Nous bénéficions maintenant de plus de salles de consultation et de deux salles spécialement aménagées pour les jeunes enfants, avec salle d'observation pour les conseillers. »

La cérémonie a été animée par Janine Tougas, elle-même conseillère depuis dix ans au Centre. Au lieu de couper le ruban comme on le fait normalement, la conseillère a demandé la participation du public. « Sans vous, nous ne pourrions réussir comme on le fait, a-t-elle avoué. Formons un cercle et lançons-nous les trois boules de laine de couleurs différentes jusqu'à temps que tout le monde tient des bouts de ficelle de couleur rose, orange et verte. Ensemble, nous allons tisser nos rêves avec ces ficelles qui symbolisent la transformation, la création et le cœur. »

Le Centre de Renouveau Aulneau pourra maintenant accueillir 50 enfants et une centaine d'adultes avec l'aide des huit employés sur place. Les rénovations ont eu lieu du 4 juillet au 1er septembre.





Vue en plan

Qu'arrive-t-il au projet de ponts jumelés pour remplacer le pont Provencher?

Il y a quelques mois, le Conseil municipal de Winnipeg a approuvé la conception préliminaire des nouveaux *ponts jumelés* et autorisé le début des travaux de conception détaillée et du processus d'autorisation environnementale des nouveaux ponts pour remplacer le pont Provencher existant.

Comment le projet des ponts jumelés a-t-il été élaboré?
En 1998, le Comité consultatif du projet (CCP) a rassemblé des membres de la collectivité et des parties intéressées de tous les quartiers de Winnipeg afin de planifier l'avenir du pont Provencher. Le CPP a mis en œuvre un processus de planification approfondi pour examiner l'utilisation du sol ainsi que les facteurs sociaux, économiques et environnementaux ayant des incidences sur les résidents de la zone du projet. On a établi les objectifs du projet en tenant compte des valeurs et des aspirations de la collectivité locale.

Après avoir reçu des renseignements détaillés (bulletins d'information, annonces publicitaires et enquêtes), les Winnipégois ont indiqué une préférence marquée pour un nouveau pont. Le CPP a choisi unanimement l'option des *nouveaux ponts jumelés* comme celle qui permettait le mieux d'atteindre les objectifs du projet.

Élaborée avec l'apport du CPP, de la Ville de Winnipeg et de CentreVenture et ses partenaires intéressés (Corporation de développement économique Riel, Partenariat de La Fourche et de Portage Nord et Parcs Canada), la conception préliminaire a été soumise à la population qui a pu exprimer d'autres commentaires. Elle fait aujourd'hui l'objet de modifications en réponse aux suggestions de la population.

CONCEPTION DES PONTS JUMELÉS

La conception des *ponts jumelés* prévoit la construction de deux ponts séparés. Le premier est conçu principalement pour les véhicules et les cyclistes qui font la navette entre le travail et la maison. Le deuxième est conçu exclusivement pour les piétons et les cyclistes. Le pont pour les véhicules, au profil élancé, présente deux voies de circulation dans les deux sens, séparées par un terre-plein central, ainsi qu'une voie partielle réservée aux virages à droite dans l'avenue Taché en direction sud. Le pont piétonnier est une structure suspendue à haubans moderne, légère et élégante, qui comprend une grande place pour les activités commerciales. Cette dernière est un lieu de rencontre qui raccordera physiquement, économiquement et culturellement le boulevard Provencher à La Fourche.

Quelles sont les principales questions abordées dans la conception détaillée?
La consultation publique au sujet de la conception préliminaire des ponts a soulevé quelques questions qui sont aujourd'hui abordées à l'étape de la conception détaillée.

De plus amples renseignements seront publiés au début du printemps prochain.

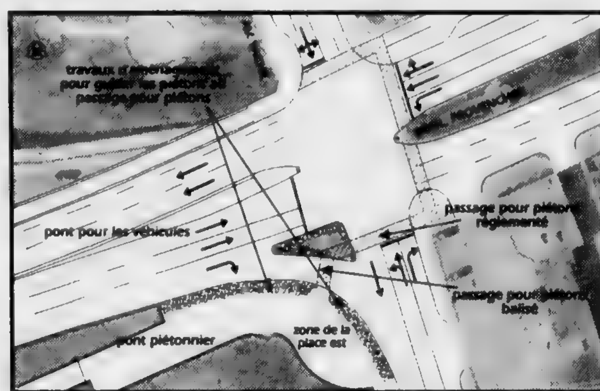
Sécurité des personnes sur le pont piétonnier
Des spécialistes de la prévention du crime, y compris des représentants du Service de police de Winnipeg, examinent la question de la sécurité et offrent leur apport à la conception. Voici les éléments examinés par les concepteurs :

- amélioration de l'éclairage;
- coins arrondis et espaces ouverts pour minimiser les cachettes et améliorer la visibilité;
- patrouilles de sécurité;
- dispositifs de sécurité tels que des téléphones d'urgence et des caméras de surveillance;
- accès facile des véhicules d'urgence.

Incidences du pont piétonnier sur les panoramas
En empruntant le pont, les passagers des véhicules verront, au sud, le pont piétonnier suspendu à haubans, au profil élancé et surélevé, ainsi que les deux côtés de la rivière. Aucun obstacle n'empêchera pratiquement de voir la rivière au sud et au nord, étant donné que les haubans n'ont qu'un diamètre de 100 mm (4 po) et qu'ils sont installés à des intervalles de 10 mètres (plus de 30 pi). La tour effilée de 40 mètres (130 pi) de hauteur, à laquelle les haubans sont attachés, a 4 mètres (13 pi) de largeur à la base et moins de 2 mètres (6,5 pi) de largeur au sommet.

Caractéristiques du pont pour les véhicules
Les deux ponts sont des structures complémentaires et leur conception est similaire. Les éléments importants du pont actuel, tels que l'arche, les engrenages et le kiosque de l'opérateur, seront installés sur une grande place historique à l'angle de Taché et de Provencher. Les textures des matériaux, des améliorations esthétiques, des éléments d'éclairage et des œuvres d'art permettront aux *ponts jumelés* de refléter la culture et l'histoire des collectivités qu'ils relient.

Sécurité des piétons dans l'avenue Taché
Étant donné qu'ils prévoient un accroissement de la circulation piétonnière en raison du pont piétonnier, les experts ont élaboré un passage pour piétons sécuritaire qui comprend une zone protégée pour piétons surélevée, située entre la voie de virage à droite du pont et les voies des circulation de l'avenue Taché (voir l'illustration).



Intersection Taché et Provencher

Quel projet de raccordement des chaussées avec la rue Main le Conseil municipal a-t-il approuvé?
Les avenues Water et Pioneer seront réalignées vers le sud pour créer une seule intersection au boulevard Pioneer et se raccorder aux intersections existantes à la rue Westbrook. Les nouvelles routes respecteront les lignes directrices actuelles en matière de sécurité, élimineront la courbe serrée de la route actuelle à l'approche du boulevard Pioneer et permettront l'expansion du parc CanWest Global.

ÉVALUATION DES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES

Pourquoi la Ville de Winnipeg a-t-elle besoin d'une licence environnementale pour le projet de ponts jumelés?
Avant d'entreprendre la construction, la Ville doit obtenir une licence en vertu de la *Loi sur l'environnement* du Manitoba. Le processus favorise la consultation publique dès le début d'un projet et veille à ce que le développement se soucie de l'environnement. La Ville de Winnipeg a dressé une liste préliminaire des incidences potentielles du projet sur l'environnement, ainsi que des moyens pour traiter ces incidences. Les résultats de l'évaluation seront publiés sous forme d'un rapport d'évaluation des incidences environnementales (ÉIE) qui sera soumis aux autorités réglementaires provinciales et fédérales. Le rapport fera également l'objet d'un examen public et des commentaires de la population. Les autorités réglementaires décideront ensuite d'accorder ou non une licence environnementale au projet.

Quels facteurs feront l'objet d'une étude dans le cadre de l'évaluation des incidences environnementales (ÉIE)?
L'ÉIE examine les modifications qui seront apportées par le projet aux milieux physiques et biologiques, ainsi que les incidences économiques et sociales de telles modifications. L'examen portera sur les facteurs suivants :

- Eau
- Développement économique
- Sol et rives
- Utilisation de la rivière
- Végétation et faune
- Sécurité des personnes
- Qualité de l'air et hygiène du travail
- Rejets accidentels de substances dangereuses
- Infrastructure
- Utilisation du sol
- Éléments esthétiques
- Terrains et établissements de loisirs
- Ressources patrimoniales

L'ÉIE qui découlera de l'analyse des facteurs ci-dessus comprendra les éléments suivants :

- Emplacement — description des conditions existantes avant le projet.
- Incidences — définition des effets potentiels sur l'environnement de la construction et de l'utilisation future des ponts.
- Atténuation — description des mesures visant à éliminer ou à minimiser les incidences négatives ou visant à rehausser les incidences positives.
- Surveillance — recommandations visant la surveillance des mesures adoptées après la fin du projet afin de veiller à l'efficacité des mesures d'atténuation.
- Incidences résiduelles — définition des incidences qui ne peuvent être traitées par des mesures d'atténuation.

Comment l'environnement sera-t-il protégé pendant la construction?
La Ville de Winnipeg a élaboré un plan que vous pourrez examiner lors de la journée portes ouvertes et qui traite de facteurs tels que le bruit, la circulation pendant la construction, l'accès aux résidences et aux entreprises et l'entreposage adéquat des matériaux et du matériel de construction.

Comment la population pourra-t-elle contribuer à l'évaluation des incidences environnementales (ÉIE)?
On a élaboré un programme afin de veiller à l'intégration des commentaires de la population à l'évaluation. Par exemple, la Ville continuera de tenir des réunions avec le CPP afin qu'on tienne compte des préoccupations communautaires dans l'ÉIE. La Ville a également tenu des réunions avec des représentants de divers groupes des quartiers avoisinants qui pourraient être touchés par le projet. Leurs commentaires et ceux de la population reçus jusqu'ici feront partie du processus d'évaluation environnementale.

Venez à la journée portes ouvertes
L'apport de la population a été recherché tout au cours de l'élaboration du projet. Pendant l'étape d'évaluation environnementale, la population est invitée à se prononcer en utilisant le coupon-réponse joint aux annonces publiées dans les journaux et au bulletin d'information du projet et en participant à une journée portes ouvertes, qui aura lieu le 9 décembre à La Fourche. L'événement vous donnera la possibilité d'obtenir de plus amples renseignements et de faire connaître vos commentaires, qui seront intégrés au rapport d'évaluation des incidences environnementales.

VOUS ÊTES INVITÉS

Venez apprendre comment se déroule le processus d'évaluation des incidences environnementales, discuter avec des experts, lire des panneaux explicatifs et exprimer vos commentaires.

Joignez-vous à nous
le samedi 9 décembre 2000
de 11 h à 17 h
Marché de La Fourche,
allée nord
1, chemin Forks Market

Dites-nous ce que vous pensez de l'évaluation des incidences environnementales!

(Si vous avez besoin de plus d'espace, annexez une feuille séparée.)

1. Avez-vous des préoccupations environnementales au sujet du projet de ponts jumelés? Oui ☐ Non ☐
2. Si oui, quelles sont-elles? ____________
3. Avez-vous des suggestions quant au traitement de ces préoccupations? ____________
4. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions? ____________

Veuillez indiquer votre code postal afin que nous puissions classer les résultats selon les quartiers. Code postal : ____________

(facultatif)
Nom : ____________ Adresse : ____________ N° de téléphone : ____________

Veuillez retourner le questionnaire dans la semaine qui suit sa réception à Bill Ebenspanger, P. Eng., gestionnaire de projet, Service des travaux publics, Ville de Winnipeg, 100, rue Main, Winnipeg (MB), R3C 1A4. N° de télécopieur : 942-4811; courriel : bebenspa@city.winnipeg.mb.ca



photo: Hubert Pantel

Merci monsieur Monnin !

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) a rendu hommage le 28 novembre à l'ancien juge en chef de la cour provinciale du Manitoba, Alfred Monnin. Pour l'occasion, l'actuel juge en chef, Richard Scott, le ministre de la Justice, Gord McKintosh, et son ami de longue date lui ont rendu hommage. Plus d'une centaine de membres de l'association et des représentants de la communauté étaient présents pour l'événement.

TÉLÉVISION

Place aux minorités

Une Franco-Manitobaine d'adoption s'est jointe à un panel de francophones pour partager ses opinions sur l'état de la télévision de la Société Radio-Canada.

Claude HEPPELLE

Quatorze personnes de toutes les provinces du Canada se sont rendues le 17 novembre à Montréal pour partager leurs impressions sur l'état de la programmation de Radio-Canada aux membres du Comité de direction supérieur de la Télévision française de Radio-Canada. Choisie par CBWFT, Sylviane Lanthier s'exprimait comme téléspectatrice résidant au Manitoba.

« Nous avons fait un tour de table et tous les participants ont exprimé leurs craintes et leurs souhaits, explique Sylviane Lanthier. Nous avons pu, grâce à cet échange, mieux comprendre les réalités et les enjeux lorsque vient le temps de programmer sur l'échelle nationale. Par exemple, il est difficile de produire un téléroman ailleurs qu'au Québec, parce qu'il n'y a tout simplement pas les ressources humaines sur place dans les régions. »

Le mandat du panel, d'une durée de deux ans, est de chercher à trouver des solutions à long terme aux problèmes existants. Pour la Franco-Manitobaine, un des problèmes est que la programmation de la société d'État ne répond pas à l'ensemble des besoins de la population. « En ce moment, mes jeunes ne peuvent pas suivre les émissions de bandes dessinées le matin, avance-t-elle. Ils doivent soit les suivre en anglais ou ne pas les suivre du tout. »

Il y a aussi toute la question de la programmation spécialisée. « De plus en plus, le CRTC (Conseil de radiodiffusion et de télévision canadienne) approuve des chaînes spécialisées, explique la mère de deux enfants. Ceci peut entraîner des chaînes nationales comme Radio-Canada à laisser tomber des éléments de programmation pour se spécialiser elle aussi. Si cela se produit, que s'offre-t-il à moi ? Je sais que les distributeurs locaux n'offrent pas le Canal-famille ou le Réseau des sports au Manitoba. »

Selon Sylviane Lanthier, l'exercice permet aux participants de mieux se connaître. « Habituellement, les gens qui se présentent devant la SRC, ce sont des dirigeants qui ont agendas politiques, explique-t-elle. Les employés de la SRC et les membres du panel sont très calmes, ce qui donne une ambiance positive. Personne n'est sur la défensive. »

Les membres du groupe, qui se rencontrent à Montréal à deux reprises dans l'année, ont quand même proposé de petites solutions aux dirigeants de la télévision. « Il y a moyen de promouvoir la télévision aux francophones vivant à l'extérieur du Québec, dit-elle. J'ai proposé de faire la promotion à l'intérieur des émissions. Aussi, il faut se servir des moyens technologiques comme Internet pour développer des partenariats entre nous. »



Archives La Liberté

Sylviane Lanthier siège au panel mis sur pied par Radio-Canada dans le but d'améliorer sa programmation.

Le panel a été mis sur pied à la demande du CRTC. Sa prochaine rencontre se tiendra en avril 2001 à Montréal.

ÉCOLE RÉAL-BÉRARD

Le chantier s'anime

Le projet de construction et de rénovations de l'école communautaire Réal-Bérard se concrétise. Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont autorisé le 20 novembre, lors d'une réunion extraordinaire, l'embauche de la compagnie GateWay Construction pour procéder à la réalisation de ce projet d'un peu plus de 1 800 000 $. La firme devrait entamer les travaux à compter des premiers jours de décembre.

Ce projet comprend notamment la construction d'un nouveau gymnase avec mezzanines ainsi que l'ajout de trois salles de classe. Les rénovations incluent la conversion du gymnase actuel en salle polyvalente, l'agrandissement de la bibliothèque ainsi que des espaces où sont dispensés les divers services aux élèves. Une salle de sciences et technologies sera aussi aménagée.

S. P.



La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

SPECTACLE MUSICAL

Petit papa Voisine

Roch Voisine promet au public réuni le 3 décembre au théâtre Pantages à Winnipeg un spectacle de Noël bilingue des plus énergiques.

Daniel BAHUAUD

Les férus de Roch Voisine recevront cette année plus d'un cadeau de Noël de leur musicien préféré. Non seulement le chansonnier francophone entame-t-il présentement une tournée pan-canadienne. mais il lance également deux disques de Noël, intitulés respectivement *L'album de Noël* et *Christmas Is Calling*. De quoi répondre à tous les goûts !

Mais attention ! L'auteur-compositeur-interprête est le premier à souligner qu'il s'agit tout autant d'un cadeau qu'il se fait à lui-même qu'à son public. « Noël me permet de revivre de beaux souvenirs de mon enfance à Saint-Basil au Nouveau-Brunswick, explique-t-il. Pour moi, c'est un temps agréable, où l'on fait de belles retrouvailles avec la famille et les amis. Les chansons de Noël rappellent la messe de minuit, le réveillon et les bonnes jasettes avec les parents et grand-parents. »

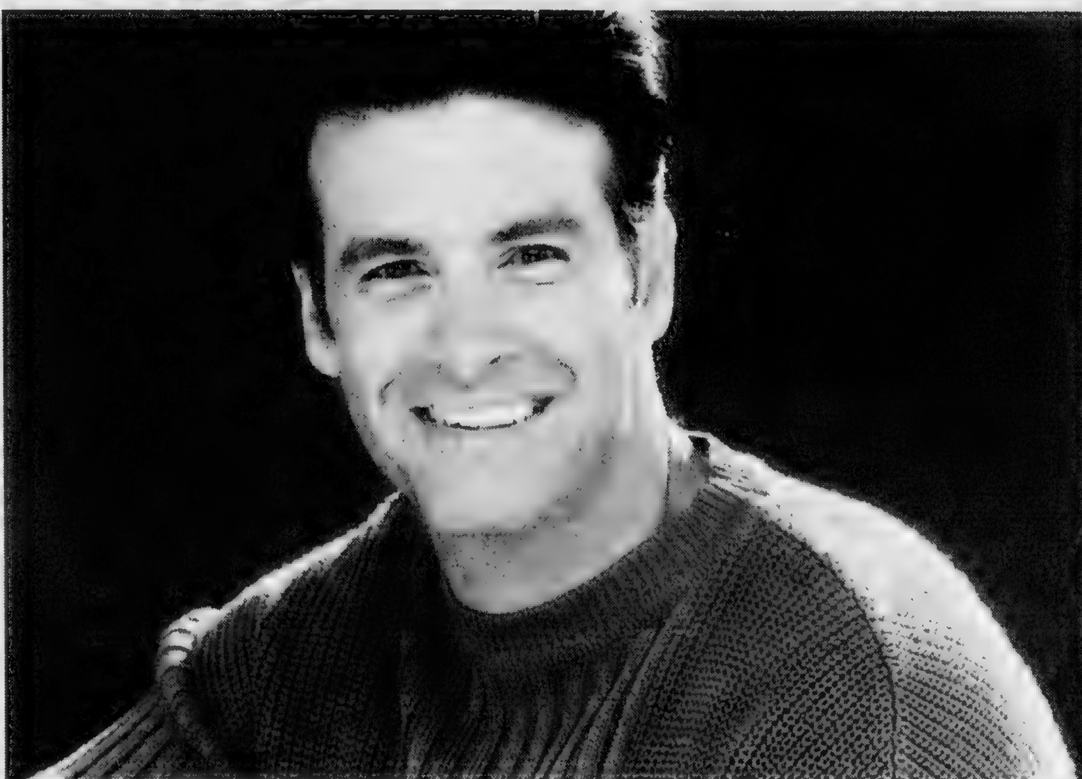


Photo : Gracieuseté André Panneton

Roch Voisine : « Les chansons de Noël rappellent la messe de minuit, le réveillon et les bonnes jasettes avec les parents et grand-parents. »

Pour son spectacle, Roch Voisine a voulu recréer l'intimité et l'énergie du temps des Fêtes. « Il y a deux parties au spectacle, souligne-t-il. D'abord, je me présente seul sur la scène et j'entonne sur guitare sèche quelques chants plus traditionnels, tout en pigeant également dans mon répertoire de ballades. Ensuite, c'est l'vrai show qui commence. Je crois qu'on s'amusera bien ensemble, le public et les musiciens. Je raconterai des anecdotes et des souvenirs de Noël, et j'espère que les gens pourront s'y reconnaître. Et, bien sûr, il y aura quelques surprises. »

Pour Roch Voisine, certaines chansons françaises et anglaises sont intimement liées à Noël. Les cantiques traditionnels *Sainte Nuit* et *Minuit Chrétiens* lui rappellent de beaux souvenirs. Or, le musicien estime que *23 décembre* de Beau Dommage et *Marie-Noël* de Robert Charlebois en font autant. Il en est de même du côté anglophone, où les vieux tubes de Bing Crosby (*White Christmas*) et Nat King Cole (*Christmas Song*) côtoient *Blue Christmas* d'Elvis Presley et *Happy Christmas* de John Lennon. « Les chansons contemporaines changent pas mal la couleur de la soirée et des albums, souligne-t-il. Je crois d'ailleurs qu'elles font partie de notre expérience collective. J'ai 36 ans, et les Beatles font autant partie de mon vocabulaire musical que les cantiques et les reels de Noël d'autrefois. »

C'est en effet la teneur plus contemporaine de sa musique de Noël qui, au dire du musicien, distingue son spectacle et ses albums de ceux de ses prédécesseurs. « Le public ne devrait pas s'attendre aux clochettes, à l'orgue et aux chorales d'enfants, même lorsque j'interprète des airs plus traditionnels, dit-il. On a tellement entendu des albums bourrés de tels clichés. C'est sûr qu'un album de Noël sert d'abord de musique de fond à l'échange des cadeaux et au party. Mais on peut en produire un qui est d'intérêt musical, qui a de l'énergie et qui donne le goût à la fête. »

Le concert de Noël de Roch Voisine aura lieu le 3 décembre au théâtre Pantages à Winnipeg. Billets disponibles chez Ticketmaster (780-3333). Coût : 45 $ et 60 $.

Erratum

Dans l'article *Polarités en harmonie*, publié dans l'édition du 24 au 30 novembre de *La Liberté*, nous avons commis une erreur en relatant les faits émis par Edith Lepage Crête, qui expliquait comment « elle était restée impressionnée par les œuvres de sculpture, de photographie et de peinture choisies par les auteurs (pour l'exposition au CCFM) ». Edith Lepage Crête nous décrivait l'atelier d'Andrew Giffin sur la rue Desmeurons et non l'exposition du CCFM qui ne contient que des peintures des deux artistes. Toutes nos excuses.

DESSINS

Une bonne plume

Éric Gaudet propose une exposition semi-abstraite originale où cohabite l'ange, la rose et dans laquelle la chance se traduit par le chiffre sept, omniprésent dans ses œuvres.

Érick THÉBERGE

Artiste originaire de Somerset, Éric Gaudet exposera pour la première fois, du 28 novembre au 22 décembre, ses œuvres à la galerie d'art Manawaka de Neepawa. Le vernissage de l'exposition, intitulé *Seventh Dimension Artwork*, aura lieu le 2 décembre à la galerie d'art.

Éric Gaudet utilise une technique simple. « J'utilise une plume à encre, dit-il. À la fin de la journée, je m'installe sur ma table et mon esprit s'allie avec ma plume pour illustrer mes sentiments. Mes tableaux sont semi-abstraits et il y a beaucoup de place à l'interprétation. Tout dépend qui les regarde. »

Éric Gaudet indique que le chiffre sept se retrouve dans presque tous ses tableaux. « J'aime le côté chanceux de ce chiffre », dit-il. L'ange et la rose habitent également l'œuvre, qui illustre aussi les éléments naturels, comme le vent, les champs de la prairie et les montagnes. Le tableau *Freedom* est éloquent. Un oiseau se libère d'une main qui s'ouvre vers le ciel.

Pour l'exposition, l'artiste a choisi 44 œuvres parmi une centaine qu'il a dessinées au fil des ans. « Quand j'étais élève à l'école primaire, je griffonnais dans mes cahiers de notes, raconte-t-il. À l'université, certains cours étaient ennuyeux. Pendant cette période, je me suis bien amélioré ! Au fil des années, j'en ai fait mon passe-temps. Une collègue de l'école secondaire de Neepawa, Judy Taylor, fait partie du comité de la galerie Manawaka. En 1999, elle a vu mes œuvres et elle s'est montrée intéressée à les exposer. »

Professeur d'art industriel, Éric Gaudet enseigne à ses élèves les techniques du bois ouvré. « J'ai pu utiliser les outils d'ici pour fabriquer les cadre de mes œuvres, dit-il. Ça fait près d'une année que je prépare l'exposition. C'est la première fois que ma création sera présentée au grand public. Le vernissage arrive vite. Je suis très nerveux ! »



photo: Érick Théberge

Éric Gaudet présente ses œuvres du 28 novembre au 22 décembre à Neepawa.

Le Babillard

ASSEMBLÉE

Réunion annuelle du ***Service de conseiller*** le 6 décembre à 17 h au 844, promenade Autumnwood. Un vin et fromage suivra l'assemblée.

ATELIER ET CROISSANCE PERSONNELLE

Le ***conseil consultatif des femmes du Manitoba*** organise le 6 décembre à 7 h 30 au palais législatif une cérémonie pour commémorer la tuerie du 6 décembre 1989 à la Polytechnique de Montréal et démontrer un appui à la cause des femmes victimes de violence. Suivra un déjeuner dans la salle 255 du palais. Tous sont les bienvenus. Réservez en téléphonant au 945-6281. N'oubliez pas d'apporter un jouet non emballé qui sera offert à un enfant qui passera Noël dans un refuge avec sa mère.

CONCOURS

Avis aux écoles françaises et d'immersion : ***l'Association canadienne pour les Nations Unies*** tient son ***concours oratoire*** annuel le 8 mars 2001 (date limite d'inscription : fin janvier 2001) dans le but de promouvoir l'art oratoire et une meilleure compréhension du rôle des Nations Unies. Ouvert aux élèves de la 5e année au secondaire 4 de toutes les écoles du Manitoba. Info : Aurise au 257-0071.

RECHERCHÉ

Le ***Festival du Voyageur*** recherche des bénévoles bilingues pour gérer l'entrée au Parc du Voyageur du 9 au 18 février. Un minimum de 12 heures est exigé. Pour info, contactez Noël Joyal au 237-7692, poste 239.

BRANDON

Le ***comité culturel Franc-Ouest*** organise tous les samedis à 10 h 30 un déjeuner-causerie en français au Chicken Delight (1112, avenue Rosser). Info : 728-4075.

Le comité culturel de Franc-Ouest tient son ***souper de Noël*** le 9 décembre à 18 h 30 à la salle de l'église Sainte Augustine. Nourriture, danse et cadeaux sont prévus à l'horaire de la soirée. Coûts : 15 $ par personne ou 10 $ pour les membres. Pour info ou pour obtenir une carte de membre au coût de 5 $, contactez Jean-Paul Lebel au 726-0373.

ÎLE-DES-CHÊNES

Prochaine messe animée par les adolescents et jeunes de la ***paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde*** : le 3 décembre à 10 h 30. Info : Lorraine au 878-9093.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Le ***Comité culturel de Lourdes*** présente le 3 décembre à 19 h 30 à l'église un programme de spiritualité avec ***Wilbert Chancy, baryton***, accompagné au piano de Renée de Moissac. Aussi à l'horaire, quelques chants d'Ave Maria et chants folkloriques d'Haïti. Offrande libre.

SAINT-BONIFACE

Grande vente de livres en français jusqu'au 3 décembre à la Bibliothèque de Saint-Boniface. Info : 986-4330.

Le ***Conseil jeunesse provincial*** vous invite pour une deuxième année consécutive à la ***Guignolée*** le 16 décembre à 18 h 30. Le départ s'effectue à partir du Rendez-vous (768, rue Taché). Activités pour toute la famille à compter de 15 h 30 au Fort Gibraltar. Suivra un souper à 17 h 30. Coût 2 $ pour un repas. N'oubliez pas d'apporter une denrée non périssable ! Info : Philippe au 237-8947.

SAINT-MALO

L'École catholique d'évangélisation organise des ***camps d'hiver*** de fin de semaine pour aider à faire grandir la foi chez les jeunes. Les camps en français auront lieu du 15 au 17 décembre pour les 8 à 10 ans, du 12 au 14 janvier pour les 11 et 12 ans et du 2 au 4 février pour les 13 à 15 ans. Info : 347-5396.

SAINT-NORBERT

La Chorale des Intrépides présente son premier concert de Noël à l'église de Saint-Norbert le 3 décembre à 14 h. La chorale des Petits Intrépides participera aussi à ce spectacle organisé en collaboration avec le comité de l'Orgue de Saint-Norbert. Billets : 10 $ pour les adultes et 5 $ pour les jeunes de 12 ans et moins, téléphonez à la paroisse au 269-3240.

Les Chevaliers de Colomb organisent chaque premier dimanche de chaque mois un ***déjeuner paroissial***. Le prochain aura lieu le 3 décembre immédiatement après la messe de 10 h 30 au sous-sol de l'église.

SAINT-PIERRE-JOLYS

La chambre de commerce invite toutes les familles à un ***déjeuner aux crêpes avec le Père Noël*** le 3 décembre de 10 h à 13 h 30 au Centre récréatif. Info : 433-7104.

SAINT-VITAL

La Chorale des Intrépides avec la participation des Petits Intrépides présente un concert de Noël à l'église Saint-Eugène le 3 décembre à 20 h. Billets : 10 $ pour les adultes et 5 $ pour les jeunes de 12 ans et moins en vente au CCFM au 233-8972.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Mârdi Jazz présente ***Tracy K.*** le 5 décembre ; ***Beni D. Quintet*** le 12 décembre et ***Laurent Roy*** le 19. Info : (233-8972).

Le Centre culturel franco-manitobain en collaboration avec le 100 Nons et CKSB présentent le 2 décembre à 21 h ***En Éclosion*** au Foyer du CCFM. Cette soirée met notamment en vedette Lianne Fournier, Ed Lamontagne, Caroline Simard et Ariane Jean. Coût : 2 $ par personne.

L'ensemble choral de chambre ***Camerata*** présente ***Thus Angels Sang*** le 2 décembre à 20 h et le 3 décembre à 14 h à la Rotonde du Palais législatif. Spectacle gratuit. Info : Michael Thompson au 897-3798.

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente le violoniste ***Martin Beaver*** les 1er et 2 décembre à 20 h. Un superconcert familial, ***Mad About Mozart,*** aura lieu le 3 décembre à 14 h. L'OSW accueille l'interprète ***Anne Murray*** les 6 et 7 décembre à 20 h. ***The New Orleans Connection*** seront également en spectacle avec l'OWS les 8 et 9 décembre à 20 h et le 10 décembre à 14 h à la salle du Centenaire. Info : 949-3999.

Au West End le 15 décembre à 20 h ***lancement de deux disques compacts*** enregistrés par les deux Franco-Manitobaines ***Brigitte Sabourin*** et ***Marie-Claude McDonald*** accompagné d'un spectacle multimédia. Billets en vente au Conseil jeunesse provincial et au West End Cultural Center au coût de 8 $ à l'avance et 10 $ à la porte.

THÉÂTRE

Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***The Complete Works of William Shakespeare*** de Adam Long, Daniel Singer et Jess Winfields jusqu'au 16 décembre. Info : 956-1340.

Prairie Theatre Exchange présente ***The Importance of Being Earnest*** d'Oscar Wilde jusqu'au 10 décembre. Billets entre 28 $ et 32 $ pour les adultes ; de 20 $ à 22 $ pour les aînés et 18 $ pour les étudiants au 942-5483.

CINÉMA

IMAX présente ***Cirque du Soleil, Journey of Man, Amazing Journey*** et ***Dolphins***. Représentations à 13 h, 15 h, 19 h et 21 h du lundi au vendredi et à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h et 21 h les samedis et dimanches. Billets 10,50 $ pour les adultes et 8,50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Info : 956-4629.

Au Planétarium, ***The Alien who Stole Christmas, Cosmic Perspectives*** et ***The Sky is Alive***. Coût : 2,99 $ + TPS. Représentations et info : 956-2830.

EXPOSITIONS

La Bibliothèque publique de Saint-Boniface présente les œuvres ***d'Adrienne Bouchard Langlois*** en trois volets. L'exposition ***Terre à terre***, qui représente le premier volet, sera présentée jusqu'au 4 décembre.

Le Musée de Saint-Boniface présente l'exposition ***Rappel sur scène,*** historique du théâtre au Manitoba français.

Au Centre culturel franco-manitobain, voyez l'exposition ***d'Andrew Giffin et Milos Milidrag : Polarités harmonieuses*** jusqu'au 7 janvier.

ENFANTS

Manitoba Theatre for Young People présente ***Peter Pan,*** de James Matthew Barrie adaptation de Gail Bowen, jusqu'au 24 décembre. Pour les enfants âgés de cinq ans et plus. Coût : 12 $ par personne. Info : 942-8898.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER




Michel Field

CE QUI FAIT DÉBAT : FAUT-IL AVOIR PEUR DE NOS ENFANTS ?

Lundi 11 décembre à 18h30
Mardi soir 12 décembre à 23h15
Mercredi 13 décembre à 11h15

Quand la délinquance des jeunes s'exacerbe dans des états de violence incontrôlés, c'est toute une société qui s'interroge et prend peur. Alors que l'âge des adolescents mis en cause ne cesse de diminuer, l'incompréhension s'accroît face à des actes qui ne trouvent parfois ni explication, ni justification. Le racket à la sortie des écoles, les agressions pour un regard croisé ou les jeux mortels dans les cours de récréation, l'actualité en offre tous les jours des illustrations. Faut-il avoir peur de nos enfants ? Une question au centre d'un débat animé par Michel Field.

COMME AU CINÉMA

COMMENT LE CINÉMA SÉDUIT-IL LES ADOS ?

Mardi 12 décembre à 18h30
Mercredi soir 13 décembre à 23h15


Frédéric Lopez

Les parents savent-ils ce qui attire leurs enfants dans les salles obscures ? COMME AU CINÉMA a demandé à une bande d'adolescents ce qu'ils aimaient. Leur réponse a mené l'équipe de COMME AU CINÉMA aux États-Unis, à la rencontre de quelques-uns des producteurs et des acteurs favoris de ce jeune public dont Jim Carrey.

L'intégrale de notre programmation se trouve sur Internet.

www.tv5.org

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Des billets pour Noël ?

Des artistes d'un peu partout en Amérique feront danser et chanter les festivaliers qui participeront à la série-spectacles au Rendez-vous dans le cadre du Festival du Voyageur. Ne tardez pas d'acheter vos billets car la vente commence très bientôt.

Sandra POIRIER

Des grands noms de la chanson francophone seront au rendez-vous de la 32e édition du Festival du Voyageur. Pourquoi ne pas offrir une paire de billets à un être cher pour Noël ? La vente pour la série de spectacles présentés au Rendez-vous débute le 4 décembre. Hâtez-vous !

Le chanteur québécois, Luc De Larochellière, entamera la série le 10 février en offrant un spectacle intime. La formation franco-manitobaine Madrigal montera sur la scène pour la première partie du spectacle. Le coût des billets est de 18 $ par personne.

Une soirée de chansons et danses traditionnelles aura lieu le 11 février dans la salle du Rendez-vous. Le violoneux « par excellence » Calvin Vollrath fera assurément giguer plus d'une personne. Les personnes intéressées à assister à cette soirée canadienne-française doivent se procurer des billets au coût de 10 $ chacun.

Connaissant une grande popularité, la soirée cajun revient le 15 février. Le groupe cajun franco-albertain, Fat Tuesday, dévoilera leurs talents en première partie après quoi la formation T'Mamou de la Louisiane fera danser plus d'un festivalier. Suivra le 16 février, la soirée celtique avec la formation Barra MacNeils. Le coût des billets pour assister à l'une ou l'autre de ces soirées est de 18 $ par personne.



Photos : Gracieuseté le Festival du Voyageur

Kevin Parent et Luc De Larochellière monteront sur les planches de la scène du Rendez-vous lors de la série-spectacles dans le cadre du Festival du Voyageur.

Pour clôturer la série-spectacles de la 32e édition du Festival du Voyageur, l'auteur compositeur gaspésien Kevin Parent montera sur la scène du Rendez-vous le 17 février dans le cadre du grand spectacle. Le Franco-Manitobain Edmond Dufort assurera la première partie. Le coût des billets pour assister à ce spectacle est de 25 $.

La 32e édition du Festival du Voyageur se mettra en branle le 9 février et se poursuivra jusqu'au 18 février. Le spectacle d'ouverture présenté gratuitement sur la scène extérieure située dans le parc du Voyageur mettra en vedette notamment le Québécois Luc De Larochellière, la Franco-Ontarienne Manon Séguin, l'Acadienne de Moncton Marie-Jo Thério et la formation fransaskoise Polly-Esther.

Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets pour l'un ou l'autre des spectacles à compter du 4 décembre au Centre culturel franco-manitobain.

MUSIQUE

Ya Ketchose à Moncton

Le groupe franco-manitobain Ya Ketchose a représenté le Manitoba à Moncton pour le projet Francofête. Le parolier du groupe, Mathieu Roy raconte l'aventure qui s'est échelonné sur trois jours.

Claude HEPPELLE

Les cinq membres du groupe Ya Ketchose ont eu le privilège de représenter leur province natale à Moncton les 10, 11 et 12 novembre dans le cadre du projet Francofête, activité regroupant des artistes francophones, tant canadiens que français qui vise à développer un réseau de contacts et à démontrer leurs talents.

« Il y avait plusieurs groupes de toutes les régions, mais surtout de l'Acadie, annonce Mathieu Roy. C'était intéressant d'échanger avec des groupes provenant de différentes régions du Canada. »

Le format de Francofête permet aux trois cents quelques groupes de se présenter sur scène pendant 40 minutes. La prestation ouverte au public permet aux formations de se faire connaître des autres musiciens et des gens de l'industrie musicale. « On est venu avec notre disque compact, mais nous n'étions pas là pour le vendre, ajoute Mathieu Roy. Nous voulions surtout échanger des cartes d'affaires. Chaque membre du groupe était impressionné de l'accueil qui nous a été réservé, explique le jeune de 23 ans. Tous s'exclamaient lorsqu'ils apprenaient qu'on venait du Manitoba. »

Avant de se rendre à Moncton, Luc Mireault, Luc Jolicoeur, Éric Normandeau, Jason Whitehead et Mathieu Roy avaient été retenus comme représentants provinciaux de l'événement. Ils ont pu financer leur voyage grâce à l'aide financière d'organismes comme Francofonds.

FRANCOPHONIE

Rivière-du-Loup hôte

Les 2e Jeux de la francophonie canadienne auront lieu en du 1er au 5 août 2002 à Rivière-du-Loup. La ville du Bas-Saint-Laurent, la seule à soumettre sa candidature, a rempli toutes les conditions aux yeux de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, qui est le maître d'œuvre de ce rassemblement sportif et culturel.

Les Jeux de la francophonie comptent trois volets : les sports, les arts et la formation. Plus de 1 000 jeunes de partout au pays. Les premiers jeux ont eu lieu à Memramcook au Nouveau-Brunswick en août 1999.

APF

La France à l'affiche

Les francophones et francophiles de la province sont invités du 4 au 7 décembre à la Cinémathèque dans le cadre du mini-festival de films français, CinéFrance.

Sandra POIRIER

Les cinéphiles de films français sont conviés à la Cinémathèque du 4 au 7 décembre pour visionner les réalisations de jeunes cinéastes français. « Ce festival fait la part belle aux jeunes acteurs et réalisateurs français, mentionne le vice-président de Cinémental, Philippe Bardet. CinéFrance est une bonne occasion pour découvrir et redécouvrir des visages plus ou moins connus ici. »

Présenté pour une deuxième année consécutive à Winnipeg, ce mini festival est organisé en collaboration avec l'Ambassade de France au Canada, l'Alliance française de Winnipeg et l'organisme Cinémental. Au cours de ces trois jours, sept productions respecteront à leur façon la thématique de CinéFrance 2000, *Entre réel et utopie*.

La réalisation d'Éric Rochan, *Un monde sans pitié*, lancera l'édition 2000 du festival le 4 décembre à 19 h 30. Hippo qui a tendance à se laisser aller, tombe un jour amoureux d'une fille qui a les deux pieds sur terre. Ce film met notamment en vedette un comédien qui perce bien dans le domaine, Hippolyte Girardot. Suivra à 21 h 30, *La discrète* de Christian Vincent. Un Don Juan fait un pari de séduire la première fille qui croisera son chemin. Ce qui au départ devait être une relation passagère se transformera en une histoire d'amour.

Le long métrage *Bar des rails* de Cédric Kahn sera projeté sur grand écran le 5 décembre à 19 h 30. Réalisé en 1992, ce film raconte l'histoire d'un jeune homme qui s'ennuie. Afin de s'amuser un peu, il épie sa voisine qu'il séduira pour finalement l'abandonner. *Les amoureux* de Catherine Corsini prendra l'affiche à 21 h 30. Mettant en relief le résultat engendré par les pressions sociales, un gars prend conscience de façon douloureuse son homosexualité. Finira-t-il par l'accepter ?

La soirée du 6 décembre sera entièrement consacrée à la présentation du film *Comment je me suis disputé* d'Arnaud Desplechin. Une bande de jeunes se demande ce qu'ils deviendront. « Ils remettent tout en question, mentionne Philippe Bardet. Ce film à caractère très philosophique amène les auditeurs à la réflexion. »

Un film dont tout le monde connaît la réponse, *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*, sera présenté le 7 décembre à 19 h 30. Réalisé en 1996 par Sandrine Veysset, le synopsis se concentre sur la vie d'une mère de famille qui gère une exploitation agricole tout en s'occupant de ses enfants pendant que le père est ailleurs avec une autre famille.

Le long métrage *Western* de Manuel Poirier, mettant en vedette l'acteur Sergi Lopez, qui a joué dans le film *La liaison pornographique* présenté dans le cadre de Cinémental, clôturera le CinéFrance 2000. Deux amis se promènent à travers la campagne en rêvant à haute voix d'un monde plein d'enfants.

Le coût de chaque représentation est de 6 $ par personnes, 5 $ pour les membres de l'Alliance française, les étudiants et les aînés et 4 $ pour les jeunes de moins de 14 ans. Ces derniers doivent toutefois être accompagnés par un adulte pour toutes les projections.

Les personnes intéressées à avoir plus d'information concernant ce mini festival, peuvent consulter le site Internet à l'adresse : www.ambafrance.org/CINEFRANCE.

Ce festival de promotion du cinéma français est également présenté dans dix villes canadiennes dont notamment Saint-Jean, Moncton, Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto et Vancouver.

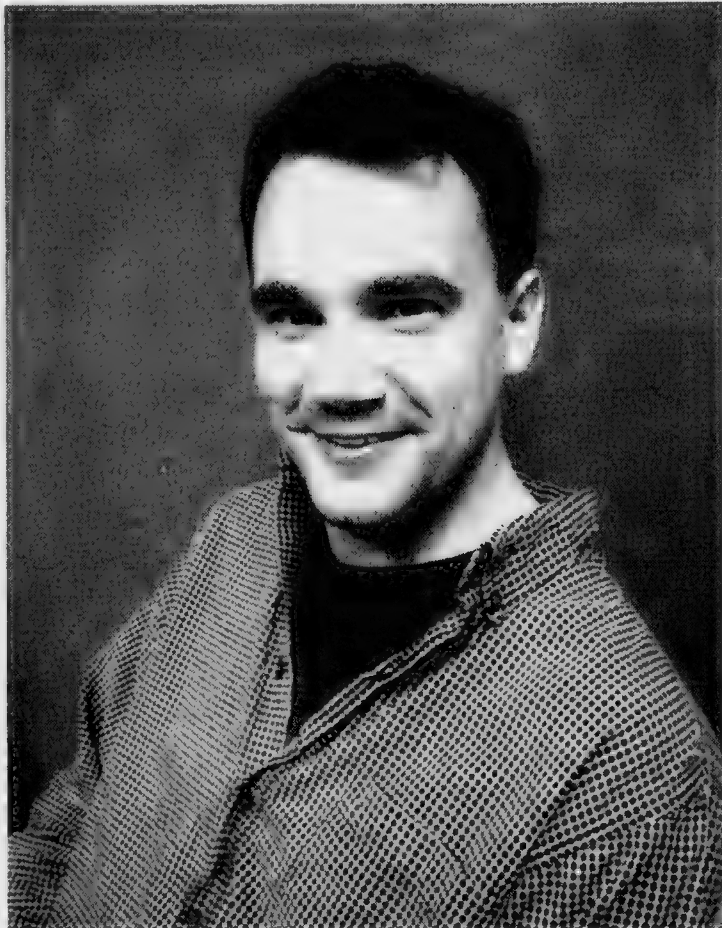


photo: Sandra Poirier

Le vice-président de Cinémental, Philippe Bardet.

LE NET PLUS ULTRA

Du bœuf à l'an nouveau

L'autre jour, je suis tombée par hasard sur une adresse web pour le moins originale : jemangeduboeuf.com! Ça m'a fait un effet bœuf ! Il s'agit ici d'une pétition virtuelle qui s'adresse aux Européens audacieux. Elle leur permet de confirmer que, malgré la psychose entraînée par la maladie de la vache folle, certains d'entre eux n'hésitent pas à continuer à manger du bœuf ! Mais, il y a quand même un malaise ici qui n'a rien à voir avec la viande, mais avec l'anonymat du site. Il n'y a dans ces pages, aucune mention du groupe responsable de cette pétition. Ah, la vache, c'est lait !



Si le sujet vous met en appétit, Yahoo France vous offre un répertoire de sites web et d'articles très intéressants. Un bon endroit pour désosser le sujet.

Mais si, au contraire, la lecture de ces documents vous rend végétarien, vous allez apprécier salade.com, un joli site tout de vert vêtu. On y apprend, entre autres qu'on mangeait de la salade dans l'antiquité, et que la laitue est constituée d'eau à 95 %. Et les recettes sont appétissantes dans salade.com, mais les ingrédients sont trop français et difficiles à trouver chez nous, à moins que votre épicier ne vende des cèpes, des feuilles de chênes, des pleurotes, ou des potimarrons.

Si vraiment vous cherchez des recettes vertes faciles à faire, je vous suggère un site que j'aime beaucoup : « La cuisine pour les nuls ». Cet endroit très sympathique est convivial, interactif et vraiment pratique. C'est l'ABC de la cuisine, pour les nuls oui, et les moins nuls, en quête d'une bonne recette. Vous y trouverez aussi de belles recettes de gâteries pour épater la visite du temps des fêtes.

Surveillez à la fin du mois, le site qui nous dévoilera les « nouvelles » merveilles du monde, sept au total, choisies par les internautes, dont les votes sont compilés depuis un an.

Pourquoi de nouvelles merveilles ? Selon l'auteur du projet, Bernard Weber, cinéaste suisse, qui parle cinq langues et qui a fait le tour du monde, les sept « vieilles merveilles » datent toutes de l'Antiquité et les seules encore de ce monde sont les Pyramides d'Égypte. Il est temps, selon Weber de choisir sept des plus belles créations humaines de ces 2000 dernières années. Parmi les 23 candidates, on retrouve : la Muraille de Chine, le Taj Mahal et l'Empire State Building. C'est plutôt séduisant de participer à cet exercice, ne trouvez-vous pas ?

Un des grands moments de l'année dans le monde culturel est certainement la sortie du nouvel album des Beatles, "One". L'occasion fut tout indiquée pour dévoiler le site web officiel du Fab Four. Il s'agit surtout d'un lieu de présentation des chansons du nouvel album. Le site a demandé un an de travail. Les trois membres vivants des Beatles ainsi que Yoko Ono y ont mis, paraît-il, leur grain de sel.

Dès que nous tapotons sur le clavier les lettres www.thebeatles.com, nous pénétrons par une grande fenêtre rouge dans la magie du multimédia pur. Ou plutôt épuré. Pas question ici de nous assaillir d'animations pénibles à regarder. Encore moins de nous inonder d'information assommante. Pas de chnoute visuelle. Ici, c'est une expérience presque spirituelle qui vous attend, toute en mouvements fluides. Ce site, c'est tout simplement « Les Beatles de l'an 2000 », sans hallucinogène ! Oui, j'ai aimé, beaucoup, passionnément.

Un beau cadeau de Noël ! Père Noël, je voudrais aussi le disque compact. J'ai été très sage. Juré, craché.

Joyeux Noël et bonne année, chers internautes !

http://www.jemangeduboeuf.com/
http://fr.fc.yahoo.com/a/agroal.html
http://www.salade.com/
http://www.recettes.qc.ca/
http://www.new7wonders.com/

Vous pouvez suivre les chroniques hebdomadaires « Les bonnes adresses Internet » de Martine Bordeleau à CKSB, tous les mercredis à 5 h 50. Vous pouvez les lire aussi dans le site Web de Radio-Canada Manitoba : http://radio-Canada.ca/manitoba

Déjà Vu dans La Liberté

Ralliement Scout



Dans *La Liberté* du 22 février, 1968, on pouvait lire : « Parmi les invités du Ralliement Scout diocésain on remarquait (au centre) le R.P. Aurèle Lemoine, OMI, curé du Précieux-Sang, Son Honneur le Maire Joseph Guay, de Saint-Boniface, et M. Jean-Guy Leboeuf, directeur des Cours de Personnalité. On les voit ici accompagnés (à l'extrême gauche) de MM Arthur Proulx, chef diocésain, et Herménégilde Dubé, assistant chef régional, et (à l'extrême droite) de M. Lucien Loiselle, de l'équipe diocésaine. »

Recette

Carrés au chocolat Turtles

Carrés :
1 emballage (515 g) de mélange à gâteau au chocolat
3/4 t. (175 mL) de beurre, ramolli
1/3 t. (75 mL) de lait évaporé
1 t. (250 mL) de pacanes, hachées
Garniture :
1 t. (250 mL) de pépites de chocolat mi-sucré
2 c. à soupe (25 mL) de lait évaporé
20 chocolats Turtles

Carrés : Dans un grand bol, combiner le mélange à gâteau, le beurre et le lait évaporé jusqu'à consistance lisse. Incoporer les pacanes. Étendre la moitié de la préparation dans un moule à gâteau de 13 x 9 po (3,5 L). Cuire 12 minutes au four à 375 °F (190 °C). Laisser refroidir 10 minutes sur une grille.

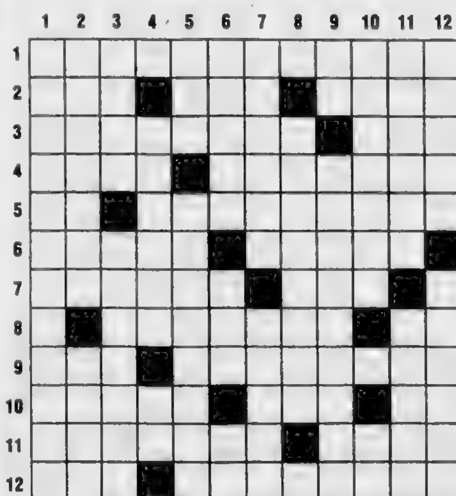
Garniture : Dans un bol allant au micro-ondes, mélanger les pépites de chocolat avec le lait évaporé. Chauffer au micro-ondes à puissance maximale environ 1 1/2 minute ou jusqu'à ce que les pépites soient fondues. Remuer pour bien mélanger. Étaler délicatement sur le gâteau.

Recouvrir la garniture avec des chocolats Turtles en les espaçant de 1 po (2,5 cm) les uns des autres, puis déposer à la cuillère le reste de la pâte, autour des chocolats. Cuire au four environ 16 minutes. Laisser refroidir complètement sur une grille. Couper en carrés contenant chacun un chocolat.

Donne 20 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 122



HORIZONTALEMENT

1. Qui est en pleine décadence.
2. Bouleversé. – La fin du participe présent. – Oiseau ratite.
3. Yeux. – Passereau.
4. Bières anglaises. – Tablette fixée horizontalement sur un mur.
5. Négation. – Transmets par le petit écran.
6. Chagrin, amertume. – Couverts de crasse.
7. Poires à deux valves. – Possessif.
8. Agitait. – Ville de Chaldée.
9. Mèche de cheveux rebelle. – Analogue, identique.
10. Fécule. – Colère. – Conjonction.
11. Chaîne de montagnes (pl.). – Capitale de l'Italie.
12. Époque. – Débarrasseras de la coquille.

VERTICALEMENT

1. Personne qui engage une action en justice.
2. Prénom masculin. – Divisible par deux.
3. Chaîne des Alpes françaises du Sud. – Point de l'orbite d'un astre le plus rapproché de la Terre.
4. Évalue. – Conjonction.
5. Substance hallucinogène. – Orifice rectangulaire situé à la face intérieure du fer à cheval.
6. Désigne anonymement un individu. – Suinta. – Une lettre les sépare.
7. Coupes la tête d'un arbre. – Diminua en prenant des ris de la voile.
8. Cordonnier.
9. Démonstratif. – Chaîne de montre.
10. Raides, affectés. – Conjonction.
11. Crasseuses. – Docteur de la loi musulmane.
12. Mortes. – Disponibles.

RÉPONSES DU N° 121

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	I	S	S	E	N	T	I	M	E	N	T
2	I	M	P	E	R	I	A	L	E	■	A	A
3	S	P	E	C	I	A	L	E	■	P	■	L
4	S	E	C	■	N	I	E	■	M	E	L	E
5	E	R	I	E	■	S	E	P	A	R	A	T
6	M	I	E	T	T	E	■	E	N	O	C	M
7	B	E	U	R	■	S	A	T	I	R	E	■
8	L	U	X	E	S	■	R	E	F	E	R	A
9	A	S	■	N	O	L	I	S	E	R	■	N
10	N	E	A	N	T	I	S	E	S	■	A	S
11	C	■	R	E	T	R	A	C	T	I	L	E
12	E	N	T	R	E	E	S	■	E	R	E	S



Le Club de Bicolo

Bonjour toi !

Cette semaine je te présente des jeux sur les animaux du monde polaire. En plus de t'amuser avec tous mes jeux, tu apprendras des choses fascinantes sur les animaux.

Le monde polaire



Le monde polaire se trouve à deux endroits différents : le pôle Nord sur le dessus de la Terre et le pôle Sud, tout en bas. Les oiseaux qui y vivent se ressemblent beaucoup, leur plumage est souvent blanc et noir, mais ils ne sont pas cousins.

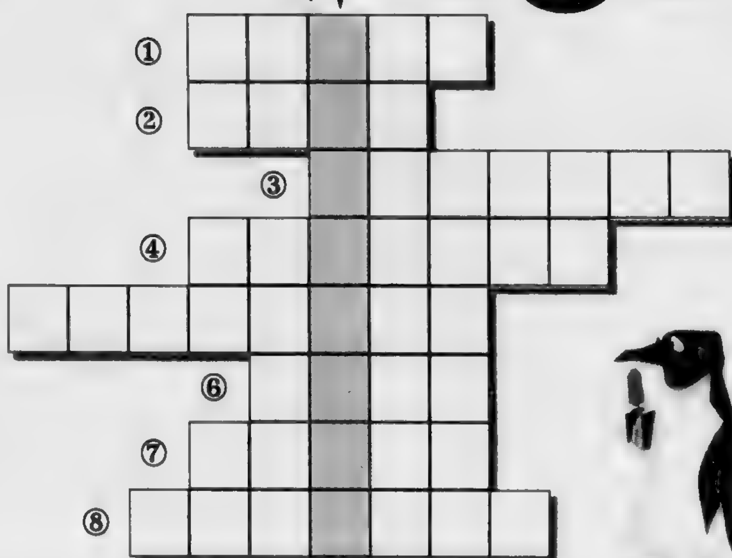
Qui suis-je ?

Complète la grille grâce aux définitions. Tu verras apparaître à la verticale le nom d'un gros oiseau du pôle Sud.

1. C'est la couleur principale du paysage du monde polaire.
2. Nom commun de la même famille que le mot « polaire ».
3. Gros mammifère marin qui filtre le plancton à l'aide des fanons de sa bouche.
4. Les animaux du monde polaire ont besoin d'une épaisse couche de « ______ » sous la peau, pour les protéger du froid.
5. Replace ces lettres et tu obtiendras le nom d'animaux microscopiques qui constitue la nourriture des baleines. N C T P L A O N
6. C'est la couleur des bébés bélugas. En grandissant, ils devriendront blancs.
7. Adjectif qu'on pourrait associer au climat du monde polaire.
8. Nourriture principale des phoques.



Lorsque cet oiseau déploie ses ailes, sa dimension devient plus grande que celle d'un homme.





Le détective

Encercle le nom de l'oiseau recherché dans la grille. Il y a une couleur au-dessus de lui, une partie du corps des oiseaux en-dessous et un chiffre à gauche du mot. C'est un des plus petits mammifères du monde polaire.

blanc	zéro	bleu	bec	un	gris
patte	rouge	pingouin	trois	guillemot	huit
vert	marmette	aile	rouge	queue	jaune
sterne	plume	deux	mauve	sept	macareux
six	gorfou	cinq	lemming	griffe	orange
yeux	duvet	brun	dos	ventre	quatre

Source : Félix joue avec les animaux 1, Éditions Trapèze inc.

Méli-mélo des nombres

Complète les phrases suivantes avec les informations contenues dans le nuage.

9 mètres
55 kilomètres par heure
18 minutes
2 kilomètres
7 minutes
35 400 kilomètres

L'épaulard peut mesurer ______________ de longueur, soit autant que deux voitures de grandeur moyenne. Il est le plus rapide de tous les mammifères marins. Il peu atteindre une vitesse de ______________.

La sterne arctique détient le record du monde de distance de migration. Chaque année, elle peut parcourir environ ______________, ce qui représente presque le tour de la Terre.

La couche de glace qui recouvre le pôle Sud est beaucoup plus épaisse que celle qui recouvre le pôle Nord. Elle mesure environ ______________ au pôle Sud et seulement quelques mètres au pôle Nord.

Le manchot papou effectue des plongées sous-marines qui durent environ ______________ alors que le manchot empereur peut rester sous l'eau beaucoup plus longtemps, soit jusqu'à ______________.



RÉPONSES

QUI SUIS-JE ?
Albatros

MÉLI-MÉLO DES NOMBRES :
9 mètres
55 kilomètres par heure
35 400 kilomètres
2 kilomètres
7 minutes
18 minutes

LE DÉTECTIVE :
lemming

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

LUNDI SOIR,
MERCREDI SOIR,
SAMEDI AVANT-MIDI



Voici les trois nouvelles possibilités de livraison qu'offre Postes Canada aux gens qui magasinent en ligne.

Dorénavant, quand vous commandez en ligne chez l'un de nos détaillants* canadiens privilégiés, comme Indigo.ca par exemple, vous pouvez choisir le moment de livraison qui convient à votre horaire. Avec le nouveau service Livraison à la carte[MC], Postes Canada vous offre une multitude de possibilités de livraison pour vos achats effectués en ligne. Personne n'est à la maison pendant la journée en semaine ? Aucun problème, puisque nous livrons aussi le lundi et le mercredi entre 17 h et 21 h ainsi que le samedi entre 9 h et 13 h.

Encore plus de possibilités.

Selon votre convenance, nous pouvons effectuer la livraison au Bureau de poste près de chez vous où vous cueillerez votre courrier. Évidemment, vous pouvez toujours opter pour notre livraison régulière de courrier pendant la journée, du lundi au vendredi.

C'est à vous de faire votre choix. Et à nous de vous offrir une expérience de magasinage en ligne un peu plus pratique et bien plus agréable avec Livraison à la carte.

* Pour plus d'information sur les possibilités offertes par Livraison à la carte et sur les détaillants qui offrent le service, visitez le répertoire Partez magasiner à www.postescanada.ca

MC Marque de commerce de Postes Canada



Livraison à la carte[MC]

www.postescanada.ca

L'amour de la musique

Deux jeunes femmes Franco-Manitobaine ont franchi une nouvelle étape de leur vie en enregistrant chacun un disque compact.

Sandra POIRIER

Les Franco-Manitobaines Marie-Claude McDonald et Brigitte Sabourin ont complété au cours des dernières semaines l'enregistrement de leurs nouveaux disques compacts. Pour célébrer l'événement, la communauté est invitée à assister à un spectacle multimédia le 15 décembre à 20 h au West End Cultural Centre pour marquer le lancement des deux disques compacts.

Le spectacle intitulé *Élan – A New Beginning* présentera plusieurs aspects de la vie artistique de ces deux jeunes femmes dans la vingtaine. Ainsi, lors de cette soirée multidimensionnelle, les spectateurs pourront voir et entendre notamment la formation Madrigal dans laquelle toutes les deux chantent et l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge dans lequel Brigitte Sabourin danse. Dominique Reynolds ainsi que les membres de Rudimental monteront aussi sur la scène.



Marie-Claude McDonald.



Archives La Liberté

Brigitte Sabourin.

« Bien que ce spectacle soit semblable aux deux derniers spectacles que j'ai conçus, il sera bien différent, mentionne Marie-Claude McDonald. Il y aura des jeux de percussions et de voix, de la danse et de l'art visuel des artistes Michel Saint-Hilaire et Marc Danis. »

Marie-Claude McDonald

Intitulé *The Beating of my Drum*, le second disque de Marie-Claude McDonald a été réalisé presque totalement en anglais à l'exception d'une composition écrite en français. « Ce sont toutes mes compositions sauf une qui est de mon frère, précise-t-elle. Depuis l'enregistrement de mon premier disque en 1994, j'ai beaucoup développé mon style. Pour la conception de celui-ci, je me suis influencée des auteurs-compositeurs-interprètes féminines comme Sarah McLachlan, Paula Cole et Jane Siberry. J'ai développé un style propre à moi sans toutefois le catégoriser. »

Pour la réalisation de ce projet, Marie-Claude McDonald a reçu une subvention modeste du Manitoba Film and Sound. « J'ai commencé l'enregistrement en décembre 1998, mais il a été interrompu en raison de l'épuisement de mes fonds, mentionne-t-elle. Je me suis alors lancée dans le prélèvement de fonds en créant entre autres un spectacle. Et j'ai travaillé fort. »

La jeune artiste souligne que les coûts totaux du projet pourraient s'élever à près de 40 000 $, mais « petite, je rêvais d'être chanteuse, raconte Marie-Claude McDonald. Depuis, j'ai toujours eu des ambitions que j'ai pu, un jour ou l'autre, réaliser. La musique c'est mes premières amours et c'est le seul amour qui restera toute ma vie. »

Brigitte Sabourin

Avec ce premier enregistrement, *Mosaïque*, l'interprète Brigitte Sabourin a voulu donner un aperçu de la variété de styles musicaux qu'elle aime chanter. « Ce disque compact, qui est un peu plus long qu'un démo, fait partie de mon cheminement artistique, indique-t-elle. C'est un outil essentiel à mon portfolio. » Brigitte Sabourin livre notamment une interprétation d'*Amsterdam* de Jacques Brel et un chant populaire de Croatie, *Vuprem Oci*, à quatre voix dont elle chante à capella toutes les voix. Deux compositions, l'une de Marie-Claude McDonald et une autre réalisée en collaboration avec Micheline Marchildon, se retrouvent aussi sur cette première production.

« De plus, cette expérience me sera utile toute ma vie puisque j'ai appris beaucoup, poursuit Brigitte Sabourin. J'ai entre autres conçu la pochette de mon disque avec la collaboration de Marc Danis. Il m'a fallu aussi faire des démarches pour les droits d'auteur, etc. »

Les personnes intéressées à assister au lancement de ces deux disques peuvent se procurer des billets au Centre Chrétien (à côté de IGA sur Provencher), au Conseil jeunesse provincial et au West End Cultural Centre. Le coût est de 8 $ par personne à l'avance et 10 $ à la porte. Pour ceux et celles qui désireraient acheter les disques compacts, un rabais sera offert lors du lancement. Ensuite, ils seront en vente à la librairie À la Page : *The Beating of my Drum* 20 $; *Mosaïque* 12 $.

Vous avez des événements à signaler ?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

THÉÂTRE

Un professionnel âgé de dix ans !

Ce n'est pas tous les jours que l'on rencontre un jeune âgé de dix ans qui fait du théâtre professionnel. Un des comédiens de la production Peter Pan, Tristan Field-Jones, est un de ceux-là.



photo: Sandra Poirier

À l'âge de dix ans, Tristan Field-Jones vit sa première expérience dans le domaine du théâtre professionnel en incarnant le rôle de Fifer dans la pièce *Peter Pan*, présentée jusqu'au 24 décembre au MTYP.

Sandra POIRIER

À l'âge de dix ans, Tristan Field-Jones vit présentement une première expérience dans le domaine du théâtre professionnel. Et, il ne s'en plaint pas. « C'est très amusant, lance le jeune comédien franco-manitobain. C'est très bien et j'aime beaucoup ça. En plus, je joue avec des comédiens comme Fred Penner et David Warburton.

« Ce n'est toutefois pas la première fois que je joue dans une pièce de théâtre, ajoute-t-il. J'ai joué dans une pièce lorsque j'avais huit ans, mais ce n'était pas du théâtre professionnel. C'est un travail amusant et qui n'est pas si difficile. La seule chose qui peut parfois être ennuyante, c'est la prise de note. On peut quelques fois être assis pendant deux heures à écouter le directeur et à prendre des notes. Ça c'est ennuyant. »

Pour cette première expérience dans le monde professionnel, Tristan Field-Jones incarne le rôle de Fifer dans la pièce de théâtre *Peter Pan*, présentée jusqu'au 24 décembre au Manitoba Theatre for Young People (MTYP). « Mon personnage ne parle pas, mais il joue du flûteau, explique-t-il. J'ai aussi un jumeau qui s'appelle Drum et il possède un tambour. »

Dynamique et très confiant, ce garçon suit des cours d'art dramatique depuis l'âge de six ans. « C'est ma mère qui m'a inscrit à ces cours, raconte Tristan Field-Jones. Ma première journée s'était tellement bien déroulée qu'une femme voulait me faire passer une audition, mais c'était trop tôt. Alors, j'ai suivi ce cours pendant une année. Maintenant, j'ai des leçons d'art dramatique chaque samedi au MTYP. Mon ambition est de devenir un bon acteur. »

Adapté par la Saskatchewannaise Gail Bowen, le conte *Peter Pan* de James Matthew Barrie est présenté au MTYP jusqu'au 24 décembre. Les présentations ont lieu à 19 h les vendredis et à 12 h et 16 h les samedis et dimanches. Les personnes intéressées à assister à l'une des présentations peuvent se procurer des billets, au coût de 12 $, en téléphonant au 942-8898. Pièce proposée pour les enfants âgés de cinq ans et plus.

PATINAGE ARTISTIQUE

Gérant à son heure

À sa deuxième année à titre de gérant d'aréna au Winnipeg Winter Club, Claude Bellefeuille répond aux besoins des plus de 450 membres de l'établissement et fait la promotion des sports sur glace, notamment le patinage artistique.

Claude HEPPELLE

Arrivé à Saint-Boniface avec sa jeune famille en 1998, Claude Bellefeuille assume la gérance de l'aréna au Winnipeg Winter Club avec une certification d'entraîneur de patinage artistique et quelques expériences de travail, mais sans connaissance réelle en administration et peu de contacts nécessaires pour ce type d'emploi. Plus encore, il connaît à peine la nouvelle région. L'adaptation au nouveau milieu était nécessaire et pas toujours facile, mais le natif de North Bay y a trouvé son compte.

« J'aime mon travail, dit-il simplement, surtout pour la diversité de tâches que j'ai à accomplir. J'ai l'occasion de travailler avec les gens de tout âge dans toutes sortes de contextes. »

Dans ses tâches, Claude Bellefeuille se dit maintenant plus à l'aise. « J'ai beaucoup appris depuis que j'ai commencé », indique-t-il. J'essaie de tout faire mon possible pour promouvoir l'aréna et le Club. Je crois que nous réussissons à rejoindre les attentes de nos membres. »

Le travail de Claude Bellefeuille est simple, mais à la fois complexe. « Il s'agit des rendre l'aréna le plus profitable possible, tant par l'utilisation qu'on y fait que financièrement, explique le résident de Saint-Boniface. L'important, c'est de louer l'aréna le plus possible, mais sans aller à l'encontre des membres qui paient pour y avoir l'accès. »

Le gérant d'aréna du Winnipeg Winter Club doit voir à la coordination des horaires du temps de glace, ce qui comprend la location de la glace pour des cours de patinage artistique, des ligues de hockey, des compétitions variées ou des sessions d'entraînement. Il est aussi responsable de créer une programmation annuelle, et tout ce qui y rattache : c'est-à-dire engager les instructeurs pour les cours, assurer les relations publiques et promouvoir l'aréna.

Père de deux enfants, l'homme de 36 ans assure de très près le survol de la programmation qu'il a développée. « Je ne suis pas ici pour tous les cours qui s'offrent à l'aréna, mais j'essaie d'être ici 3 ou 4 soirs par semaine pour encourager les jeunes et voir à leurs accomplissements », annonce le Franco-Ontarien. Il y est, d'autant plus, parce que ses deux enfants, Ainza et Philippe, âgés de dix et sept ans respectivement, participent aux formations qu'il organise. « Je peux rapprocher ma famille dans mon travail, ce qui est fantastique ! », ajoute-t-il.

Patinage artistique

Claude Bellefeuille se trouve à porter deux chapeaux au club établi en 1929, soit celui de gérant d'aréna, mais aussi de formateur parce qu'il enseigne sa passion, le patinage artistique, aux tout-petits. « J'aime enseigner parce que ça me permet de promouvoir le sport directement auprès des jeunes filles et des jeunes garçons », avance-t-il.

À la question de la place qui est donnée aux hommes dans ce sport, il répond : « Le patinage artistique, bien qu'il ait perdu un peu de popularité dernièrement, s'ouvre de plus en plus aux jeunes garçons. D'ailleurs nous allons offrir en janvier un atelier de patinage artistique exclusivement pour eux. Ce qui a aidé, dans les dix dernières années, est que nous vivons dans une société qui accepte beaucoup plus les choix des gens. Ce n'était pas comme ça lorsque je grandissais. Soyons clairs, le patinage artistique vivait des stéréotypes très négatifs tel « C'est un sport pour les hommes efféminés ou homosexuels «, mais avec l'arrivée des Kurt Browning, des Elvis Stojko ou le Québécois Jason Dénommée, tout a changé !

Situé au 200, avenue River à Winnipeg, le centre multidisciplinaire est à proximité du centre-ville, de la Fourche, du village Osborne et de Saint-Boniface. Il offre aux membres des installations sportives pour tous les goûts et des salles de location pour toute occasion. Information : 452-3311.



photo: Claude Heppelle

Claude Bellefeuille, gérant d'aréna du Winnipeg Winter Club, avec sa fille Ainza.

VOLLEY-BALL

C'est la meilleure !

Érick THÉBERGE

Jocelyne Roy vient d'être nommée meilleure joueuse de niveau secondaire de volley-ball au Manitoba. La jeune élève de 17 ans de l'Institut collégial de Notre-Dame se dit très surprise de cet honneur.

« Je l'ai appris parce que le directeur de l'école m'a dit que le Winnipeg Sun voulait m'interviewé, lance-t-elle. Je suis très heureuse de recevoir cet honneur. Je le partage avec mon entraîneur et mes coéquipières. Un titre comme celui-là ne se gagne pas seule. »

Cinq entraîneurs ont choisi Jocelyne Roy parmi toutes les joueuses manitobaines, tout calibre confondu. Ils ont fondé leur évaluation sur les techniques de jeu ainsi que les mentions antérieures remportées par l'athlète, comme le nombre de fois que le joueur a été nommé « joueur le plus utile » de son équipe lors d'un tournoi et des nominations sur des équipes d'étoiles.

La jeune joueuse des Cobras de Saint-Pierre, qui viennent de remporter le championnat des écoles secondaires manitobaines 2000 dans la catégorie AA, attribue son titre à ses techniques de jeux. « Les gens qui me voient jouer savent que j'ai beaucoup d'esprit d'équipe et que je suis polyvalente sur le terrain. Mais j'ai mérité beaucoup moins de titre que d'autres joueurs, explique-t-elle. Le fait que j'œuvre au sein de l'équipe junior canadienne joue en ma faveur. »



photo: Érick Théberge

Jocelyne Roy a reçu des offres pour jouer dans des universités américaines.

En plus de jouer pour l'école, Jocelyne Roy évolue au sein d'un club de volley-ball, le Club West de Brandon, qui rassemble des joueurs du Manitoba entier. En 1998, elle a contribué à la victoire du Club West au championnat national de Calgary.

« On a remporté le championnat parmi une centaine d'équipes, raconte-t-elle. J'ai été nommé la joueuse la plus utile de mon équipe. Cet honneur a été important pour moi. »

Jocelyne Roy a commencé à jouer au volley-ball en huitième année. « Mes entraîneurs m'ont beaucoup aidé à progresser, souligne-t-elle. Sans l'un de ceux-là, Dan Kalynchuk, je ne serai pas où je suis aujourd'hui. »

Selon la jeune joueuse, le volley-ball est un sport qui demande beaucoup d'esprit d'équipe. « Au basket-ball, on doit aussi jouer en équipe, mais c'est toujours un contre un, explique-t-elle. Au volley-ball, l'équipe entière bouge en même temps. On forme un tout et les joueurs doivent toujours compter sur l'un et l'autre. »

Finissante à l'Institut collégial, Jocelyne Roy n'a pas encore choisi sa future université. « J'ai eu des offres du Missouri, de l'Ohio, du Connecticut, du Minnesota, de l'Ontario et de Montréal, note-t-elle. Je ne sais pas quoi choisir. Les universités américaines offrent des bourses d'études qui permettent de jouer tout en étudiant. Mais maintenant, certaines universités canadiennes peuvent le faire aussi. J'ai maintenant l'embarras du choix. »

Elle signale que l'Université de Winnipeg et du Manitoba l'ont contacté mais elle ne croit pas se diriger vers ces deux institutions. « J'ai envie de partir à l'aventure et d'essayer quelque chose de nouveau », dit-elle.

Télé-horaire de la semaine du 4 au 10 décembre 2000



Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 16 h 25

6h30 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
7h00 La Princesse Astronaute (L) / Tohu-Bohu (Ma et Me) / Amandine Malabul (J) / Art Atack (V)
7h30 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 C'est simple comme bonjour!
11h30 Les Détecteurs de mensonges
12h00 Le Midi
12h30 Liza
13h30 Lois et Clark : les nouvelles Aventures de Superman
14h30 Entrée des artistes (L) / Culture-Choc (Ma) / Médias (Me) / Second regard (J) / Les idées lumières (V)
15h00 Iris le gentil professeur
15h13 Petite étoile
15h30 La boîte à lunch
15h45 Rouli-roulotte
16h00 Animaniacs
16h25 0340

Lundi

16h30 Super Mécanix
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Album: Les chœurs de chant
19h00 Virginie
19h30 La Petite vie
20h00 4 et demi...
21h00 Taga
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h48 Découverte
0h48 La Politique provinciale
1h00 Fin des émissions

Mardi

16h30 Au m@x
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h48 Découverte
0h50 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Débrouillards
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Passeport musique
21h00 Haute surveillance
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ 0h18 Vues d'ici: **La Déroute**. *Can. 1998. Drame psychologique. Un entrepreneur prospère, qui a quitté l'Italie pour immigrer au Québec, souhaite ardemment que sa fille s'intègre à l'entreprise qu'il a bâtie. Cependant, la jeune fille préfère mener sa barque à sa guise et s'empresse d'aller faire vie commune avec un réfugié sud-américain*
2h30 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Les Twist
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 Sous le signe du Lion
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Cinéma: **Cabaret**. *É.-U. 1972. Comédie musicale. À Berlin en 1931, un jeune Anglais s'éprend d'une Américaine excentrique qui chante dans un cabaret de troisième ordre.*
2h20 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Sciences point com
17h00 Histoires oubliées
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des Mots et des maux
19h00 Double étoile
19h30 Les Jeannettes
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h48 Cinéma: **La Discrète**. *Fr. 1990. Comédie de mœurs. Un écrivain entreprend de séduire une jeune femme avec l'intention de l'abandonner ensuite brutalement et de transcrire l'aventure dans un roman.*
1h50 Fin des émissions

Samedi

7h00 Rolie, Polie, Olie
7h15 Teddy & Annie
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Fennec
8h00 Mona le vampire
8h30 La Cour de récré
9h00 Hercule
9h30 Papyrus
10h00 Croyez-le ou non!
10h30 Histeria!
11h00 Animaniacs
11h30 Clan destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Les Chevaux de Noël**. *G.-B.-É.-U. 1992. Drame. À la mort de son grand-père, une jeune orpheline craint que son tuteur ne vende la ferme familiale à un promoteur touristique.*
14h30 Des Mots et des maux
15h00 L'Accent francophone
15h30 Trajectoires
16h00 Expresso
16h30 Chiens au travail
17h00 Le Téléjournal
17h30 Claude Charron
18h00 La Soirée du hockey Molson Export
21h00 Le Téléjournal/Le Point
21h38 Les Nouvelles du sport
21h50 Fitz
22h49 La Grande Aventure du ski
➤ 23h49 Comédie comédies: **Tel est pris qui croyait prendre**. *É.-U. 1994. Comédie policière. Un cambrioleur activement recherché par la police se réfugie à la pointe du fusil chez un couple en pleine crise conjugale.*
1h55 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Benjamin
7h10 Arthur
7h30 Jim Bouton
8h00 Kléo
8h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
9h00 Timon et Pumbaa
9h30 Doug
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Médias
11h30 Point de presse
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 L'Album: La météo
14h30 Culture-choc
15h00 Terre comprise
16h00 Jamais sans mon livre
17h00 MC
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 Le Monde de Charlotte
20h00 Les Beaux Dimanches: **Les Femmes savantes.** *La célèbre pièce de Molière nous est offerte dans une magnifique production du Théâtre du Trident.*
22h00 Le Téléjournal/Le Point
22h30 Les idées lumière
23h00 Les nouvelles du sport
➤ 23h18 Ciné-club: **Le Testament d'Orphée.** *Fr. 1959. Film poétique. La vie d'un poète, à travers l'espace et le temps, et leurs symboles.*
0h50 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h 00

4h30 Infopublicité
4h45 Évangélisation 2000
5h00 Salut, Bonjour!
8h00 Deux Filles le matin
9h00 Les Saisons de Clodine
10h00 Maman Dion
10h30 Coup de chapeau
10h45 Le TVA midi
11h30 Michel Jasmin
12h30 Boutique TVA
13h30 Les Feux de l'amour
14h30 Aimer
15h00 Claire Lamarche
16h00 Top Modèles

Lundi

16h30 Jet 7
17h00 Le TVA 18 heures
17h29 Le Journul de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Les Mordus
19h00 Dans la peau
20h00 Place Melrose
21h00 Le TVA réseau
21h29 Le Journul de François Pérusse
21h30 Le grand blond avec un show sournois
22h30 Le TVA sports
22h59 Infopublicité
0h59 Fin des émissions

Mardi

16h30 Jet 7
17h00 Le TVA 18 heures
17h29 Le Journul de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Lampe magique
18h30 La Série du peuple
19h00 Histoires de filles
19h30 KM / H
20h00 Rue L'Espérance
21h00 Le TVA réseau
21h29 Le Journul de François Pérusse
21h30 Le grand blond avec un show sournois
22h30 Le TVA sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Jet 7
17h00 Le TVA 18 heures
17h29 Le Journul de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Arcand
19h00 Le Retour
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA réseau
21h29 Le Journul de François Pérusse
21h30 Le grand blond avec un show sournois
22h30 Le TVA sports
22h59 Infopublicité
0h59 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Jet 7
17h00 Le TVA 18 heures
17h29 Le Journul de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Beverly Hills
19h00 Enfer et contre tous
20h00 Poursuites infernales
21h00 Le TVA réseau
21h29 Le Journul de François Pérusse
21h30 Le grand blond avec un show sournois
22h30 Le TVA sports
22h56 Infopublicité
0h56 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Jet 7
17h00 Le TVA 18 heures
17h29 Le Journul de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Histoire vraie: **1 000 hommes et un bébé**. *Am. 1997. Mélodrame. Deux membres d'équipage d'un porte-avions américain sont amenés à sauver la vie d'un bébé, orphelin de la guerre de Corée.*
21h00 Le TVA réseau
21h29 Le Journul de François Pérusse
21h30 Nikita
22h30 Le TVA sports
23h00 Infopublicités
1h30 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, Bonjour!
9h00 Prenez le volant
9h30 Bec et museau
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromages
11h00 I-D Maison
12h00 Via TVA
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicités
15h00 Magie sur glace Banque Royale
17h00 Le TVA 18 heures
17h29 Le Journul de François Pérusse
➤ 17h30 Ciné-extra: **Suzie Frisettes**. *Am. 1991. Comédie. Un clochard et sa fillette adoptive gagnent l'affection d'une riche avocate en séjournant chez elle à la suite d'un accident de la circulation.*
➤ 19h30 Cinémax: **Train d'enfer.** *Am. 1995. Drame policier. Un policier du métro de New York décide de cambrioler le train blindé qui collecte les recettes de chaque station.*
22h00 Le TVA réseau
22h25 Le TVA sports
22h45 Le Journul de François Pérusse
➤ 22h55 Ciné-lune: **Le Bon fils**. *Am. 1993. Drame. À l'occasion d'un séjour chez un oncle, un garçon découvre que son cousin est un enfant diabolique.*
0h55 Infopublicité
1h55 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, Bonjour
➤ 9h00 Cinéma au lit: **Noël sans toi.** *Am. 1996. Comédie sentimentale. Une veuve s'éprend d'un vendeur de jouets dans un grand magasin.*
11h00 Quoi de neuf Bugs?
12h00 Évangélisation 2000
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicités
15h00 Open du Canada Sears
17h00 Le TVA 18 heures
17h29 Le Journul de François Pérusse
17h30 Un Monde de fous
18h00 Fort Boyard
19h00 Centenaire de Desjardins
21h00 La vie est un sport dangereux
22h00 Le TVA réseau
22h25 Le TVA sports
22h45 Le Journul de François Pérusse
22h52 Infopublicité
0h52 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 TV5 Infos
5h03 Temps d'affaires (L) / Bibliotheca (Ma) / Les idées lumière (Me) / Panorama (J) / Les arts et les autres (V)
5h30 Télématin
7h30 Les Zap
8h00 Zig zag café
9h00 TV5 Le Journal
9h15 TV5 l'invité
9h30 100% question
9h50 TV5 infos
10h00 Mise au point (L) / Clémenceau, je fais la guerre (Ma) / Les œuvres en chantier : Bruxelles dédale (Me) / Faxculture (J) / Les oasis de l'Arctique (V)
11h00 TV5 Le Journal
11h15 Tapis Rouge (L) / Bouillon de culture (Ma) / Des racines et des ailes (Me) / Le dernier tour (J) / Vivement Dimanche (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
12h45 Télécinéma (J)
13h00 Découverte (V)
13h15 Coup de chapeau (L, Me, J)
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal suisse
14h30 Journal belge
15h00 La chance aux chansons
15h45 Coup de chapeau

Lundi

16h00 Fleurs et jardins
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Des racines et des ailes
20h30 L'hebdo
21h30 Bibliotheca
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Le secret de Saint-Junien
0h45 Bouillon de culture
2h00 TV5 infos
2h03 Mise au point
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% question

Mardi

16h00 Magellan
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Tout le monde en parle
21h00 Temps présent
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 le journal
23h15 Des racines et des ailes
1h00 L'hebdo
2h00 TV5 infos
2h03 Reflets sud
3h00 TV5 Le journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% question

Mercredi

16h00 Télétourisme
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 L'hebdo
20h00 Méditerranéo
20h30 Les oasis de l'Arctique
21h30 Panorama
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Tout le monde en parle
1h45 TV5 l'invité
2h00 TV5 infos
2h03 Les oeuvres en chantier Bruxelles dédale
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des ailes
4h30 100% question

Jeudi

16h00 Les carnets du bourlingueur
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Union libre
19h30 Écrans du monde
20h00 Julie Lescaut 02/13
21h30 Les arts et les autres
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Le Journal
23h15 L'hebdo
0h45 TV5 l'invité
1h00 Les oasis de l'Arctique
2h00 TV5 infos
2h03 Faxculture
3h00 TV5 le journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% question

Vendredi

16h00 Méditerranéo
16h30 Des chiffres et des lettres
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h45 PJ
21h30 Les Prix du Québec 1999
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Union libre
0h15 Julie Lescaut 02/13
1h45 TV5 l'invité
2h00 TV5 infos
2h03 Outremers
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% question

Samedi

5h00 TV5 infos
5h03 Les Prix du Québec 1999
5h30 Faxculture
6h30 Bons baisers d'Amérique
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Funambule
9h00 TV5 Le Journal
9h15 TV5 l'invité
9h30 Va savoir
10h00 TV5 infos
10h03 Génies en herbe
10h30 Fleurs et jardins
11h00 TV5 Le Journal
11h15 Revue de presse canadienne
11h30 Les carnets du bourlingueur
12h00 Reflets sud
13h00 Sport Africa
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal suisse
14h30 Journal belge
15h00 Outremers
16h00 Thalassa
17h00 Vins et fromages
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Le plus grand cabaret du monde
20h30 Union libre
21h30 Gros plan sur... Cédric Klapisch
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
22h45 TV5 l'invité
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Ouriga
0h45 Revue de presse canadienne
1h00 Les Prix du Québec 1999
1h30 Télécinéma
2h00 TV5 infos
2h05 PJ
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Julie Lescaut 02/13

Dimanche

5h00 TV5 infos
5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café
6h30 Sindbad
7h00 À bon entendeur
7h30 Les Zap
8h00 Le petit journal
8h30 Découverte
9h00 TV5 Le Journal
9h15 TV5 l'invité
9h30 Temps d'affaires
10h00 TV5 infos
10h03 Kiosque
11h00 TV5 Le Journal
11h15 La serre aux truffes
12h45 Images de pub
13h00 Écrans du monde
13h30 Mon Dieu, c'est plein d'étoiles
13h45 Championnat de France de football
14h30 Télétourisme
14h45 Championnat de France de football
15h45 Les pièces-à-trous
16h00 Jour de Foot
17h00 Pyramide
17h30 Journal suisse
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche
20h15 Bouillon de culture
21h30 Courants d'art
22h00 Journal belge
22h30 Soir 3
22h45 TV5 l'invité
23h00 TV5 Le Journal
23h15 Le plus grand cabaret du monde
1h15 Images de pub
1h30 Alice
2h00 TV5 infos
2h05 Kiosque
3h00 TV5 Le Journal
3h15 TV5 l'invité
3h30 Pyramide
4h00 Jour de foot

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L) / Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
18h30 Entrée des artistes (L) / Culture-choc (Ma) / Olympiquado (Me) / Partis pour la gloire (J) / Branché (V)
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Mardi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Mercredi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Jeudi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Le monde ce matin

Vendredi

20h30 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québécoise
22h30 Partis pour la gloire
21h00 XXe siècle
22h00 Le Canada aujourd'hui-Édition Québec, Atlantique, Ontario et l'Ouest
23h00 Le téléjournal et le point
0h00 Le journal de RDI
0h30 Capital actions
1h00 Le journal du Manitoba
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de l'Ontario
2h30 Le journal de l'Atlantique
3h00 Le téléjournal et le point
4h00 Culture-choc

Samedi

4h30 Rivières
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Le monde ce matin
9h30 La douce folie de l'aventure
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Olympiquado
13h00 Enjeux
14h00 Trajectoires
14h30 Rivières
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Un Canadien en Australie
17h30 Culture-choc
18h00 Le monde ce soir
18h30 Partis pour la gloire
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Culture-choc
21h30 Un Canadien en Australie
22h00 Zone Libre
23h00 Le téléjournal
23h30 Entrée des artistes
0h00 Le téléjournal
0h30 Branché
1h00 Enjeux
2h00 Un Canadien en Australie
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 La douce folie de l'aventure
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 Jardin d'aujourd'hui
9h00 Le monde ce matin
9h30 Enjeux
10h00 Griffe
10h30 Un Canadien en Australie
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Mémoires d'un pays
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Olympicado
17h30 Mémoires d'un pays
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien en Australie
19h00 Zone libre
20h00 Le journal RDI
20h30 Culture-choc
21h00 Jardin d'aujourd'hui
21h30 Second regard
22h00 Enjeux
23h00 Le téléjournal
23h30 Courants du Pacifique
0h00 Le téléjournal
0h30 Olympiquado
1h00 Zone libre
2h00 Un Canadien en Australie
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Courants du Pacifique
3h30 Culture-choc
4h00 Le monde ce matin

Des efforts qui portent fruits

Le Manitoba produit du vin à grande échelle pour la première fois de son histoire. Derrière l'idée se trouve un Franco-Manitobain qui a décidé avec son partenaire de fonder à Saint-Boniface une nouvelle entreprise, D.D. Leobard Cellars.

Claude HEPPELLE

Les propriétaires de D.D. Leobard Cellars, Denis d'Eschambault et Leonard Streilein viennent de produire leur première cuvée de vin. Contrairement à la majorité des vins qui sont produits avec des raisins fermentés, leur vin, *Belle fraise*, est confectionné, comme vous l'aurez deviné, à partir de fraises.

« Nous voulions fabriquer un vin avec une ressource qui est très abondante au Manitoba, explique Denis d'Eschambault. On retrouve beaucoup de fraises au Manitoba. »

Mais ça n'a pas été facile. En effet, Denis d'Eschambault expérimente depuis cinq ans avec des recettes de vin de fruit. C'est d'ailleurs à cause de son travail ardu et celui de son partenaire que leur entreprise porte fruits aujourd'hui.

Grâce à l'encouragement de sa famille, Denis d'Eschambault a surmonté les obstacles de démarrage d'une nouvelle entreprise. « Nous avons fait beaucoup de recherche et avons obtenu les licences et les permis, explique-t-il. Nous avons aussi acheté l'équipement nécessaire et avons trouvé le financement. Au total, ça nous a pris deux ans et investi plus de 100 000 $ pour bien démarrer. »

L'objectif de départ était de produire 24 000 bouteilles. Le Franco-Manitobain estime à 7 000 kg le nombre de fraises qui ont été achetées pour la première cuvée. « Les fraises sont très petites et très sucrées, explique-t-il. Nous les achetons déjà congelées, car ça nous permet d'extraire plus de jus. »



photo: Claude Heppelle

Denis d'Eschambault : « Fabriquer du vin a toujours été pour moi une passion. ».

D.D. Leobard Cellars n'a pas perdu de temps pour produire sa première cuvée. « On a commencé en plein lorsque les fraises étaient en saison et nous voulions produire une cuvée pour le temps des Fêtes, mentionne l'homme originaire de Saint-Boniface. Comme une cuvée nécessite quatre mois de préparation, il fallait s'organiser assez rapidement. »

Chaque cuvée passe nécessairement par trois étapes avant de pouvoir la déguster. D'abord, les fraises sont fermentées dans une énorme cuve pendant deux semaines. Puis, elles sont transférées dans d'autres cuves pendant 14 semaines pour les laisser prendre de la maturité. À ce stade, les fraises sont filtrées quatre fois pour enlever la pulpe. Enfin, le vin est embouteillé, on y met le liège et le décalque, qui a été dessiné par Roger Lafrenière, avant de l'emboîter.

« Nous n'avons qu'un seul client, le gouvernement, annonce Denis d'Eschambault. C'est lui qui assure la vente de notre produit. » Pour la période des Fêtes, D.D. Leobard Cellars a donc produit 700 caisses pour être distribuées dans les magasins d'alcool manitobains.

Belle fraise est un vin de table sec qui est mieux servi refroidi entre 4 et 8 degrés Celsius. Selon le copropriétaire de l'entreprise, il se boit bien avec des plats à goût distinctifs tels le bifteck au poivre, le saumon, des fromages forts ou des salades césar. « C'est un vin pour toute occasion, explique-t-il. Je crois que nous allons beaucoup en vendre l'été prochain, parce que c'est très désaltérant. D'ailleurs nos recherches démontrent que les femmes le préfèrent à la bière. »

Seul employé à temps plein du commerce, Denis d'Eschambault est très fier du travail accompli jusqu'ici. « Fabriquer du vin a toujours été pour moi une passion, explique-t-il. Maintenant, je trouve ça gratifiant que d'autres reconnaissent mes habiletés. »

Pour ce qui est des projets futurs, D.D. Leobard Cellars entend produire du vin à base d'autres fruits. « Lors de nos prochaines cuvées, nous produirons un vin de bleuets et de saskatoons », dit-il.

Les bouteilles *Belle fraise* se vendent à 9,95 $ l'unité (bouteille de 750 mL) aux magasins d'alcool du gouvernement et aux magasins de vin indépendants.

LA BROQUERIE

À votre service !

Après avoir encouru plusieurs délais, le nouvel hôtel de La Broquerie a ouvert ses portes le 1er décembre, ce qui fait le grand bonheur des entrepreneurs responsables du projet.



Photo : Gracieuseté Anita Tétrault

Le nouvel hôtel de La Broquerie.

« Tout est en place et je suis très heureux de pouvoir enfin accueillir nos clients, affirme le copropriétaire, Gilbert Dubé, qui avec Laurent Tétrault, Ronald Vielfaure et Luc Tétrault, a lancé le projet. Lorsqu'on construit un édifice de deux millions $, il y a toujours des petits contretemps. Nous avons eu par exemple un accrochage mécanique qui a affecté les travaux dans la cuisine de l'hôtel, et il a fallu faire venir un ingénieur, qui nous a tout de suite recommandé les changements nécessaires. Cependant, vu le manque de disponibilité du personnel requis, nous avons perdu trois semaines. C'est de valeur, parce qu'entre-temps, il nous a fallu annuler une réservation en novembre, et en plus nous avons manqué la Coupe Grey. »

En tenant compte du coût d'achat du terrain et de l'ancien hôtel, le projet se chiffre à environ 2,5 millions $. L'hôtel a une superficie de 20 000 pieds carrés et comprend 14 chambres, une salle de conférence et un bar de 4 000 pieds carrés. Les plans ont été conçus par l'architecte Étienne Gaboury.

D. B.

GÎTE DE FOREST

La fierté de sa culture

Le Gîte de Forest à Saint-Pierre-Jolys comble les besoins des visiteurs tout en comblant le besoin de ses propriétaires, Nicole et Raymond Lavergne, qui ont un désir immense de partager leurs cultures francophone et acadienne.

Sandra POIRIER

Depuis septembre 1998, Nicole et Raymond Lavergne, accueillent chaleureusement des visiteurs à leur domicile converti en gîte du passant, Gîte de Forest, à Saint-Pierre-Jolys. Au fils des mois, les propriétaires ont remarqué que l'expérience est d'autant plus enrichissante pour eux que pour les passants.

« Jusqu'à présent, nous avons entre autres hébergé des Allemands, des Français, des Anglais, des Américains et, bien entendu, des Canadiens, mentionne Nicole Lavergne. On aime rencontrer des gens et entendre leurs histoires. Généralement, les gens qui fréquentent les gîtes veulent communiquer, échanger leurs aventures. On aime aussi partager avec eux notre héritage. »



photo: Sandra Poirier

Nicole Lavergne et son mari Raymond se font un plaisir d'accueillir les voyageurs au Gîte de Forest.

Depuis deux ans, Nicole Lavergne compte avoir accueilli des gens au moins une fois par semaine. « Notre clientèle se compose d'un tiers de voyageurs d'agrément, d'un tiers de travailleurs et le dernier tiers de personnes se déplaçant pour des fêtes de familles ou des mariages, précise-t-elle. Bien que la haute saison soit l'été, nous accueillons quelques personnes l'hiver. »

Nicole Lavergne indique que plusieurs visiteurs découvrent le gîte en naviguant sur Internet. « Les gens nous disent souvent qu'ils ont choisi de venir parce qu'ils voulaient vivre une expérience d'immersion en français, explique-t-elle. Ils disent aussi être attirés par notre héritage acadien. »

Possédant deux salles de bains, trois chambres à coucher, un sous-sol rénové et un nouveau solarium quatre saisons, le Gîte de Forest est né à la suite de plusieurs années de discussions et de réflexions. « On a accueilli une équipe de cinq personnes de l'Office national du film qui était de passage ici pour le tournage du court métrage Voyage au Nord du Monde, rappelle-t-elle. Ils sont venus au gîte à deux reprises et ils sont demeurés environ huit jours chaque fois. Certains matins, l'équipe devait déjeuner à 5 h, alors Raymond et moi, on se levait très tôt pour préparer le petit-déjeuner. On a trouvé cette première expérience très plaisante et intéressante. »

Parlant de petit-déjeuner, Nicole avoue être très flexible autant sur les heures que sur le repas. « Notre spécialité ce sont les crêpes servies avec du sirop d'érable de Saint-Pierre, souligne-t-elle. Mais nous servons aussi des œufs avec bacon, ou tout simplement des toasts et des céréales, selon le désir du client. »

Les Lavergne sont également propriétaires à Saint-Pierre-Jolys d'une agence de voyages, d'une compagnie d'assurances et de la Galerie de la Rivière-aux-Rats, qui présente une exposition permanente d'œuvres d'un artiste de l'endroit, Réal Bérard. Les personnes intéressées à obtenir plus d'informations peuvent naviguer sur le site Internet : www.Placelavergne.com.



Cécile St-Vincent

80e anniversaire de naissance

Vous êtes invités à un thé-rencontre au Club Jovial, rue Centrale à Sainte-Anne (Manitoba)
le dimanche 10 décembre 2000
de 14 h à 17 h.

Votre présence sera votre cadeau.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

RADIOTHON DE FRANCOFONDS À CKSB

POUR QUE LA VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ SOIT ASSURÉE
JE VOUS INVITE AU RADIOTHON DE FRANCOFONDS À CKSB
LE DIMANCHE 3 DÉCEMBRE DE 13 H A 17 H
EN DIRECT DU FOYER DU CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN


Mariette Mulaire
Presidente campagne 2000


Une occasion exceptionnelle de contribuer à l'augmentation des fonds de Francofonds. Le gouvernement provincial verse 75 cents pour chaque don de un dollar.


Des artistes se produisent au Foyer : Dominique Reynolds, Marie-Claude McDonald, Kraink, Edmond Duford, Paul Lachance, David Larocque et Geneviève Toupin.


Francofonds dévoile le nom des récipiendaires des bourses et subventions 2000.

FAITES VOTRE DON SUR PLACE, EN ONDES, AU TÉLÉPHONE

1-204-237-5852

Animation :

Vincent Dureault

Suzanne Kennelly

FRANCOFONDS

realisation : Joelle Savard

CKSB manitoba
première chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/manitoba

VIOLENCE CONJUGALE

Briser l'isolement

Bien que de plus en plus de cas de violence conjugale soient dénoncé, trop de femmes sont encore isolées dans une relation violente et dangereuse.

Érick THÉBERGE

« Il faut écouter les gens qui vivent la violence faite aux femmes, et il ne faut surtout pas juger celles qui retournent auprès de leur conjoint même s'il est violent avec elle », lance une conseillère spécialisée en violence conjugale auprès des femmes de Pluri-elles, Paulette Fortier.

Le mois novembre a été consacré à la violence conjugale et le gouvernement canadien soulignera, le 6 décembre, la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Cette date est marque le décès de 14 jeunes femmes assassinées en 1989 à l'École Polytechnique de Montréal parce qu'elles étaient des femmes.

Paulette Fortier souligne que de plus en plus de femmes dénoncent la violence conjugale qu'elles vivent. Selon Statistique Canada, le nombre de cas de violence conjugale rapporté a grimpé, de 1993 à 1999, de près de 10 %.

Pourtant, la conseillère assure qu'il y a encore beaucoup de femmes qui se taisent en raison de certaines craintes. Le phénomène contient son lot de mythes.

Diane Desormeaux a subi la violence conjugale pendant quatre ans. Elle était de celles qui croient leur conjoint qui affirme, après chaque acte de violence, que ça ne se reproduira plus jamais. « J'ai vécue des crises de contrôle verbale, raconte-t-elle. Mon conjoint faisait des trous dans les murs, il lançait des chaises au bout de ses bras et il déchirait ma chemise. Il est même allé jusqu'à vider le réservoir d'essence de ma voiture pour que je reste à la maison.

« Ensuite, poursuit-elle, il devenait plus tranquille et il me promettait mer et monde en s'excusant profondément. Je croyais à ce qu'il me disait. Les conjoints sont souvent d'excellents manipulateurs; ils projettent l'image du bon gars en s'impliquant dans la communauté et réussissent ainsi à camoufler leur problème. Par la suite, j'assistais alors à une période d'accalmie jusqu'à la prochaine crise. Pendant ce moment de tranquillité, je marchais sur des œufs. On vit vraiment une sorte d'isolement parce qu'on a peur d'en parler. »

Même son de cloche pour une autre femme, Isabelle Fiola, qui a vécu la violence conjugale pendant de longues années. « Avant de me marier, se souvient-elle, je savais que mon futur mari était violent. Mais je croyais que ça s'arrangerait avec le temps et j'étais loin de penser qu'il passerait sa rage sur moi.

« Bien qu'il ne m'ait jamais frappé, ajoute-t-elle, il a déjà menacé de couper ma figure avec une bouteille cassée. C'est d'ailleurs lors de cet événement que j'ai pu briser l'isolement et m'enfuir avec l'aide de ma sœur et de mon beau-frère, qui retenait mon conjoint en me criant de courir. Mais, pendant les huit ans que j'ai été avec lui, après chaque crise, il s'excusait et il promettait qu'il ne recommencerait plus. Pourtant… »

Paulette Fortier indique que les femmes « reprennent » leur mari en moyenne quatre fois avant d'accepter d'opter pour la rupture. « Elles ont d'énormes craintes et plusieurs raisons de reprendre leurs conjoints, explique-t-elle.



photo: Érick Théberge

Paulette Fortier rappelle que la violence conjugale doit être discutée pour être démystifié.

Pour plusieurs d'entre elles, l'échec du mariage est inconcevable sur le plan socio-familial. De plus, la rupture veut souvent dire que la femme se retrouve en situation de pauvreté avec des enfants à sa charge. Elles doivent faire du rattrapage pour réintégrer le marché du travail. »

Diane Désormeaux décrit les retours de son conjoint. « Il revenait parce qu'il manquait d'argent, raconte-t-elle. Chez moi, il avait aussi un toit et une famille. Mais, ça ne durait jamais longtemps. D'un côté, je voulais garder mon mariage vivant à tout prix, je ne pouvais pas admettre l'échec de mon mariage. Par contre, ce type de gars là connaît tes points faibles et il les exploite au maximum. »

Aujourd'hui sorties du cycle de la violence conjugale, Diane Desormeaux et Isabelle Fiola ont refait leur vie chacune de leur côté. Toutefois, Diane Desormeaux n'est pas prête d'oublier sa mauvaise expérience. « Bien que mon conjoint soit sortie de ma vie, dit-elle, je sens toujours sa présence. C'est comme une cassette qui joue tout le temps. Je l'entends surtout dans les moments difficiles. Il faut que j'apprenne à ne pas l'écouter ou à l'effacer. »

LAURIER

Histoire d'enfants

Après une année d'existence, la prématernelle de l'école Jours de Plaine charme toujours une dizaine d'enfants.

Érick THÉBERGE

Deux matins par semaine, et ce depuis un an, neuf gamins âgés de trois et quatre ans se rendent à l'école Jours de Plaine de Laurier pour entrer dans La Forêt magique, la prématernelle des deux écoles de Laurier.

La présidente du comité de La Forêt magique, Martine Bonneau-Laczko, se dit satisfaite de la première année d'activités de la prématernelle. « On l'a mis sur pied en un temps record, dit-elle. Il nous a fallu trouver le financement, faire les demandes administratives auprès du gouvernement pour obtenir notre statut d'œuvre de charité, et bien sûr, magasiner pour trouver les jouets et les jeux. Tout ça, en quatre mois ! »

Martine Bonneau-Laczko indique que la prématernelle a reçu l'aide précieuse la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), de Francofonds et de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). « La FPCP nous a attribué une aide financière de 4 000 $ pour démarrer, signale-t-elle. À ce jour, Francofonds nous a remis 2 000 $ et la DSFM 1 250 $ pour le fonctionnement de La Forêt magique.

Martine Bonneau-Laczko souligne que l'appui de la fédération ne se limite pas à l'aide financière. « À chaque année, note-t-elle, la coordonnatrice préscolaire de la FPCP, Janine Bertrand, vient à Laurier donner des ateliers aux parents pour les inciter à participer au programme avec leurs enfants. »

L'éducatrice de l'école Jours de Plaine, Léah Delaurier, explique la structure de la prématernelle. « On est plus structuré qu'une garderie, précise-t-elle. Les enfants sont ici pour apprendre et jouer. Dans une garderie, ils sont là pour s'habituer à jouer avec d'autres enfants et la participation des parents n'est pas requise. »

L'équipe de La Forêt magique utilise le programme éducatif « Paul et Suzanne ». Créé par Janine Tougas, ce programme permet aux enfants d'apprendre les bases du vocabulaire de la langue française à travers différents thèmes. « La série Paul et Suzanne compte une vingtaine d'histoires thématiques, comme la période de Noël, les jouets, le cirque et la ferme, décrit Martine Bonneau-Laczko. Dans chaque histoire, on retrouve le vocabulaire que les enfants de cet âge ont besoin de savoir, comme le vocabulaire des mouvements du corps, des aliments et des couleurs. À chaque visite, Léah Delaurier conte une histoire de Paul de Suzanne aux enfants. »



photo: Érick Théberge

Léah Delaurier raconte les histoires de Paul et Suzanne aux enfants de la prématernelle de Laurier.

Martine Bonneau-Laczko note qu'à la fin de la matinée, les enfants repartent avec une feuille de Paul et Suzanne. « Ainsi, les parents peuvent participer au programme de prématernelle avec leurs enfants », remarque-t-elle.

Aux dires de la présidente, il n'y aurait qu'une seule ombre au tableau. Bien que la prématernelle soit prise en charge par l'école Jour de Plaine, elle est partagée par les deux écoles de Laurier. Or, les neuf enfants qui ont participé à La Forêt magique l'année dernière ont tous été inscrits à la maternelle de l'école Laurier, contigu à l'école Jour de Plaine. « Cette année, on souhaite en garder un peu plus », lance Martine Bonneau-Laczko.

TERRES DOMANIALES AGRICOLES À LOUER

Des terres domaniales agricoles sont actuellement à louer aux fins de coupe de foin ou de pâturage. Ces terres sont situées dans les municipalités rurales suivantes :

ALONSA	REYNOLDS
DALY	SAINT-LAURENT
HILLSBURG	SHELL RIVER
KELSEY	SHELLMOUTH-BOULTON
LANSDOWNE	STUARTBURN
MOUNTAIN SOUTH	WOODLANDS
PORTAGE-LA-PRAIRIE	

La date limite de dépôt des demandes est fixée au **5 janvier 2001**. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau des terres domaniales le plus près de chez vous, ou téléphonez au 1 (204) 867-3419 ou consultez notre site Internet à l'adresse suivante : http://www.gov.mb.ca/agriculture

Agriculture
et Alimentation
Manitoba



La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

Secrétaire en chef

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'une secrétaire en chef à temps plein qui œuvrera dans le secteur de la Programmation :

Les heures de travail sont de 8 h 30 à 16 h 30
L'entrée en fonction se fera le 22 janvier 2001

Ce poste temporaire prendra fin le 22 janvier 2002.

Les personnes intéressées auront :

- une excellente connaissance de l'informatique (Word et l'environemment Windows);
- une excellente connaissance du français et de l'anglais;
- l'habileté à travailler en équipe;
- l'habileté à gérer efficacement le temps et les ressources;
- de l'entregent;
- de l'expérience en secrétariat.

Les personnes intéressées enverront leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, au directeur général, **avant 12 h le jeudi 14 décembre 2000** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: (204) 878-9399 **Télécopieur: (204) 878-9407**

OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil d'administration de



est à la recherche d'un.e

Directeur(trice) général(e)

Francofonds est une fondation communautaire qui a comme mission de promouvoir et appuyer le développement de la communauté francophone du Manitoba.

Responsabilités :

- responsable, sous la direction du Conseil d'administration, de la gestion, des programmes et des budgets;
- responsable du prélèvement de fonds;
- responsable de la distribution des bourses et des subventions;
- gestion du personnel.

Qualifications requises :

- bonne connaissance de la communauté francophone;
- bonne communication orale et écrite en français;
- esprit d'initiative et de créativité;
- compétences en administration;
- connaissances en informatique;
- expérience dans le domaine du prélèvement de fonds/du marketing serait un atout.

Entrée en fonction : janvier 2001

Salaire : selon les qualifications et l'expérience

Prière d'adresser votre curriculum vitae, avec la mention « Confidentiel », d'ici le 8 décembre 2000 à :

Monsieur Michel Monnin, président
Conseil d'administration de Francofonds
340, boulevard Provencher, pièce 204
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

APPEL DE PROPOSITIONS

IMMEUBLE DE RAPPORT À VENDRE

Numéro de référence : 40 813 255

Adresse : 1-120, Davis Bay, Thompson (Manitoba)

Caractéristiques de la propriété :
• 120 maisons en bande de deux étages • 83 maisons de trois chambres • 37 maisons de quatre chambres • appareil de chauffage au propane à air pulsé dans chaque maison • salle de bain avec deux appareils à l'étage principal et salle de bain complète au deuxième étage

TOUTES LES PROPOSITIONS DOIVENT PARVENIR À L'ADRESSE CI-DESSOUS, AU PLUS TARD LE 13 DÉCEMBRE 2000, À 14H.

Pour obtenir une trousse pour l'appel de propositions, veuillez communiquer avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement
500 - 708, 11e avenue Sud-ouest, Calgary (Alberta) T2R 0E4

Aux soins de : Janice Santiaguel
Téléphone : (403) 515-2953
Télécopieur : (403) 515-2932
Courriel : jsantiag@cmhc-schl.gc.ca



Visitez notre site Web à :
www.cmhc-schl.gc.ca

AU COEUR DE L'HABITATION
Canada

La Division scolaire St-James Assiniboia n° 2

est à la recherche d'un(e)

conseiller(ière)/orthopédagogue

La position en question est disponible dans une école élémentaire (Immersion). La personne-ressource aura aussi à travailler dans la salle de classe (à négocier). L'entrée en fonction est le 8 janvier 2001.

Qualifications requises :

- avoir un brevet d'enseignement;
- avoir de l'expérience au niveau élémentaire;
- avoir de l'expérience préférablement dans le domaine de l'orthopédagogie et/ou l'orientation;
- avoir suivi des cours en counselling et/ou en orthopédagogie;
- avoir de l'habileté à travailler en petit groupe, en équipe, avec des parents, des enseignants et des élèves.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Stephen Chapman
Division scolaire St-James Assiniboia n° 2
2574, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0H8
Télécopieur : 831-0859

Date limite : le 6 décembre 2000.

JOURNALISTE RECHERCHÉ

l'Eau vive

LA CORPORATION DES PUBLICATIONS FRANSASKOISES,
ÉDITRICE DU SEUL HEBDOMADAIRE FRANÇAIS EN SASKATCHEWAN

CETTE PERSONNE DEVRA:
- faire preuve de dynamisme et de leadership,
- être autonome et respecter les heures de tombée,
- être en mesure de travailler en équipe,
- maîtriser le français écrit et oral ainsi que l'anglais,
- être capable de prendre des photos,
- rédiger des textes qui peuvent être publiés dans plusieurs jounaux,
- avoir un domicile à Regina ou dans les environs immédiats,
- faire preuve de disponibilité,
- détenir un diplôme en journaliste et/ou posséder de l'expérience seront considérés comme atouts.

LIEU DE TRAVAIL: Regina er ses environs
SALAIRE: Selon l'expérience et jumelé à des avantages sociaux compétitifs
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Le plus tôt possible

VEUILLEZ ADRESSER VOTRE CURRICULUM VITAE À:

Tél.: (306) 347-0481
Téléc.: (306) 565-3450
Courriel: leauvive@accesscomm.ca

Journal l'Eau vive
A/S Lise Fortier
2604, Rue Central
Regina, Saskatchewan S4S 2N9

La Division scolaire de la Rivière Rouge n° 17

invite les personnes bilingues interéssées à faire de la

suppléance

dans ses écoles
à soumettre leur curriculum vitae à :

Ron Perron
Directeur général
Division scolaire de la Rivière Rouge n° 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Téléphone : (204) 433-7815 • Télécopieur : (204) 433–7102



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Le service de Vérification interne de la CCB cherche à combler les postes suivants :

Vérificateur, vérificatrice interne

Concours #00-62A

Sous l'autorité du directeur de la Vérification interne, le ou la titulaire sera chargé de mener des vérifications opérationnelles et des tâches de vérification spéciales dans l'ensemble de l'organisation; il ou elle sera également chargé de rédiger des rapports de vérification et d'offrir des conseils et des recommandations à la direction de la CCB.

Les candidats doivent justifier d'un titre professionnel en comptabilité ou en vérification. Ils doivent en outre détenir un baccalauréat en comptabilité ou en administration des affaires ou posséder une expérience équivalente connexe, notamment au moins trois années d'expérience dans un service de vérification varié. La capacité attestée de rédiger des rapports de vérification ainsi que la capacité de bien s'exprimer oralement sont des qualités requises. La personne retenue possédera des compétences en leadership et en analyse ainsi que la capacité de travailler efficacement en équipe. L'expérience de la vérification des systèmes d'information constituera un atout. La langue de travail est l'anglais.

Vérificateur, vérificatrice des systèmes d'information

Concours #00-63A

Sous l'autorité du directeur de la Vérification interne, le ou la titulaire possédera de hautes compétences en vérification des systèmes d'information à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permettra de vérifier des systèmes client-serveur dans un cadre complexe. Les fonctions du poste comprennent les suivantes : évaluer les politiques et les procédures en matière d'informatique, mettre en œuvre des techniques de vérification assistée par ordinateur, offrir de l'aide en ce qui a trait à évaluer les risques liés aux activités réalisées grâce à la technologie de l'information, aider les vérificateurs internes et externes dans les activités liées aux systèmes d'information et travailler auprès du personnel du service de la Technologie de l'information.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en comptabilité ou en science informatique ou détenir un titre professionnel comptable (CGA, CMA ou CA) et posséder une expérience équivalente connexe. Une préférence sera accordée aux candidats détenant le titre professionnel AAI (auditeur informatique agréé) ou CIA (Certified Internal Auditor). De fortes connaissances dans le domaine informatique et dans le fonctionnement des bases de données relationnelles et des logiciels d'utilisation finale constitueront un atout. La personne retenue disposera de hautes compétences en analyse, pourra bien communiquer et saura travailler en équipe. L'expérience de la vérification des systèmes dans un cadre complexe constituera aussi un atout. La langue de travail est l'anglais.

La CCB offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur demande de candidature par écrit, en n'oubliant pas de mentionner le no de concours et d'inclure leur curriculum vitae, leurs attentes salariales et une liste de répondants, **au plus tard le vendredi 15 décembre 2000.**

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
CP 816, succ. Main
Winnipeg MB R3C 2P5
No de télécopieur: (204) 983-1209
Courriel: HRmailbox@cwb.ca

our strength is our people

an equal opportunity employer

REPRÉSENTANT.E.S BILINGUES DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Salaire de départ : 9,50 $ l'heure !

Cherchez-vous un emploi qui est à la fois motivant et amusant ? Payroll Loans Direct propose un milieu de travail formidable accompagné d'excellents avantages sociaux ! Nous recherchons actuellement des personnes bilingues pour se joindre à notre équipe afin d'occuper les emplois suivants :

- service à la clientèle entrante
- examen des documents
- entrée de données

Pour vous joindre à notre équipe,
veuillez envoyer votre curriculum vitae à :

directemployment@prloans.com

Télécopieur : (204) 338-1841



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Chefs d'équipe d'approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

HULL (QUÉBEC)

Postes offerts aux personnes qui habitent ou qui travaillent au Canada.

Plusieurs postes permanents existent au sein du Secteur des sciences, de l'informatique et des services professionnels (SSISP), l'un des secteurs d'activité principaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Ce Secteur gère la passation de marchés en ce qui a trait aux services de consultation, de recherche et de développement, de formation et d'informatique et aux biens tels que les systèmes informatiques de traitement de données, le matériel informatique et les logiciels pour une gamme étendue de ministères du gouvernement fédéral. Vous toucherez un salaire variant entre **59 599 $** et **67 454 $** par année.

Si l'un de ces postes permanents vous intéresse, veuillez postuler en direct, en précisant **le numéro de concours SO8533LMCR35, d'ici le 21 décembre 2000.** Pour obtenir de l'information supplémentaire comprenant le procédé d'application, veuillez s.v.p. communiquer avec **le service InfoTel de la Commission de la fonction publique du Canada** au **(613) 996-8436.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

http://emplois.gc.ca

Canada



La Paroisse de la Cathédrale

recherche un(e)

concierge
à demi-temps (heures flexibles)

Tâches :

- entretien général des propriétés de la paroisse;
- réparations mineures en électricité, plomberie, charpenterie et de divers mécanismes et d'outillages.

Expérience requise :

- minimum d'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants : conciergerie, construction, opération d'équipement lourd ou autres métiers reliés aux bâtiments et au paysagement.

Qualifications :

- posséder un sens de l'organisation et de priorisation;
- posséder un permis de conduire et une voiture;
- posséder une bonne connaissance du français oral (langue de travail) et une connaissance de l'anglais oral;
- avoir de l'entregent.

Échelle de salaire : 9,07 $ à 13,33 $ de l'heure selon les qualifications.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae au plus tard **le 15 décembre 2000** à :

Normand Touchette
La Paroisse de la Cathédrale
190, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu RAYMOND BOULET, du village de Lorette, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg, Manitoba, R3C 3T1, le ou avant le 31e jour de décembre 2000.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de novembre 2000.

Michel L. J. Chartier
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession



Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un.e

aide à l'entretien
(17 à 18 jours par mois)

Qualités requises :

- bilingue (français et anglais);
- bon sens du service à la clientèle;
- capable d'accepter des directives et de travailler en équipe.

Entrée en fonction : immédiatement.

Toute personne intéressée est priée de communiquer avec Monsieur Denis Sicotte, 233-8972.



CENTRE YOUVILLE

Adjoint(e) administrif(ive) bilingue

Fondé par les Soeurs Grises, le Centre Youville est un organisme qui administre deux Centres de ressources en santé gérés par des infirmières.

Sous l'autorité de la directrice générale, l'adjoint(e) administratif(ive) assiste cette dernière dans le fonctionnement quotidien des deux Centres en fournissant des services de secrétariat et de soutien à la directrice générale et au Conseil d'administration.

Qualités requises :

- capacité de préparer les ordres du jour ainsi que de prendre les minutes de différents comités;
- maîtrise du français et de l'anglais écrit et parlé;
- Sens de communication et entregent;
- aptitude à superviser le personnel pour favoriser un milieu de travail efficace;
- connaissance de l'utilisation des ordinateurs et expérience de l'utilisation des logiciels - Microsoft Word, Excel, Access et Powerpoint;
- capacité d'adaptation, un sens aigu de l'organisation et capable d'entreprendre plusieurs projets et de les mener à terme;
- trois ans d'expérience de travail administratif;
- diplôme d'études postsecondaires ou diplôme en administration des affaires.

Date d'entrée en fonction :
aussitôt que possible.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae d'ici **le 8 décembre 2000** à :

Directrice générale
Centre Youville
33, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0S8



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Administrateur ou administratrice de la comptabilité du fret

Concours #00-65A

Sous l'autorité du directeur du service des Stocks et en collaboration avec le service du Transport, le ou la titulaire sera chargé d'administrer le secteur du fret, en s'occupant notamment du règlement des frais de transport ferroviaire et de la facturation, en participant à la négociation de réclamations en matière de transport ferroviaire, en effectuant le rapprochement et l'analyse des comptes ainsi qu'en veillant à l'acheminement du grain aux ports.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en commerce ou détenir un titre professionnel comptable (CGA, CMA ou CA) et posséder une expérience équivalente connexe. Les candidats doivent avoir une capacité attestée de leadership ou de supervision et pouvoir travailler en équipe. La personne retenue disposera de hautes compétences en analyse et devra pouvoir bien communiquer verbalement et par écrit. L'expérience du règlement des frais de transport ferroviaire et de la facturation ainsi qu'une bonne connaissance pratique de la CCB et de l'industrie céréalière constitueront des atouts. La langue de travail est l'anglais.

La CCB offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur demande de candidature par écrit, en n'oubliant pas de mentionner le no de concours et d'inclure leur curriculum vitae, leurs attentes salariales et une liste de répondants, **au plus tard le vendredi 15 décembre 2000.**

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
CP 816, succ. Main
Winnipeg MB R3C 2P5
No de télécopieur: (204) 983-1209
Courriel: HRmailbox@cwb.ca

our strength
is our people

an equal opportunity employer

Manitoba

CONSEILLER AUPRÈS DES ÉTUDIANTS – A01, deux postes en anglais et un poste en français, Direction de l'aide aux étudiants, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 3688. Échelle de salaire : de 34 081 $ à 40 039 $. Date de clôture : le 11 décembre 2000.

Qualités requises : Les personnes choisies posséderont un diplôme d'études, tel qu'un certificat de spécialiste en counseling (social et financier), ou auront un minimum de cinq ans d'expérience professionnelle équivalente. Elles auront une connaissance des procédures financières suivantes : ratio du service de la dette, amortissement financier d'un emprunt, évaluation financière et établissement des budgets domestiques et personnels. De bonnes connaissances en analyse du flux d'encaisse sont essentielles. Les personnes choisies posséderont d'excellentes aptitudes en communication verbale et écrite, et seront capables de créer et d'entretenir une relation avec divers intervenants de la communauté susceptibles d'appuyer le programme. Elles devront également être en mesure de démontrer qu'elles peuvent comprendre, expliquer et mettre en application des politiques et des procédures complexes. Les personnes choisies seront aptes à travailler en équipe et aideront à atteindre les objectifs et les buts du département, à coordonner les activités en matière de communication et à gérer divers comités. Elles seront capables de travailler avec un minimum de supervision et auront une bonne connaissance des produits Microsoft, notamment Word, PowerPoint, Excel et Outlook. Un permis de conduire valide et l'usage d'un véhicule personnel à des fins professionnelles sont exigés. Le conseiller auprès des étudiants français devra être bilingue.

Fonctions : Relevant du directeur des services, les personnes choisies seront responsables des tâches suivantes : donner des conseils aux demandeurs; aider les demandeurs dans des domaines tels que : le ratio du service de la dette et l'amortissement financier d'un emprunt; l'évaluation financière; l'établissement de budgets domestiques et personnels; l'analyse du flux d'encaisse; créer et entretenir des relations avec divers intervenants (bailleurs de fonds, établissements d'enseignement, etc.); sensibiliser les individus et les groupes aux mécanismes du programme, notamment en ce qui concerne le remboursement des prêts et le défaut de paiement; évaluer les cas exceptionnels; élaborer du matériel de référence pour les clients, les intervenants et le personnel.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 407, Winnipeg (MB), R3G 0T3, (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

TRADUCTEURS ET TRADUCTRICES QUALIFIÉS DEMANDÉS

Le gouvernement du Manitoba est à la recherche de personnes qualifiées pour traduire à la pige des textes variés.

Ces textes sont rédigés, et doivent être rendus, en français et en anglais.

Les personnes qui désirent offrir leurs services doivent nous faire part de ce qui suit : expérience en traduction, tarifs, domaines de spécialité, ressources en informatique. Les candidats peuvent avoir à subir un examen écrit.

Envoyez vos offres de services à l'adresse suivante :

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba
Service de traduction
213, avenue Notre-Dame, 2e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3B 1N3

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 945-3096.

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un.e
enseignant.e en Français de base au cycle intermédiaire

pour un poste permanent à mi-temps (0,50). L'entrée en fonction se fera le 30 janvier 2001.

Les candidat.e.s doivent avoir :

- leur diplôme universitaire (majeure en français) ainsi que de l'expérience en méthodologie de l'enseignement d'une langue seconde;
- un certificat d'enseignement valide au Manitoba.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, y compris trois références à :

Division scolaire Assiniboine n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
ou par télécopieur:
(204) 896-0409
Courriel : jobs@co.assd3.org

Veuillez noter que nous commnuniquerons seulement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.

Perspectives de carrière à Winnipeg

CUETS (Credit Union Electronic Transaction Services) assure des services commerciaux et de carte de crédit MasterCard à ses clients d'un bout à l'autre du Canada.

*Sur la foi de 20 ans de succès, nous lançons un nouveau **centre de services à Winnipeg** afin de satisfaire à la demande croissante des clients MasterCard.*

Nous sommes à la recherche de personnes pour combler les postes suivants :

POSTES BILINGUES
- **Directeur du centre de services**
- **Superviseur et chef d'équipe**
- **Superviseur, Prêts et recouvrement des créances**
- **Représentant des prêts**
- **Représentants du service à la clientèle**
- **Adjoint administratif**

AUTRES POSTES
- **Analyste technique**
- **Personne-ressource, Gestion des systèmes**
- **Agent de formation et responsable de la documentation**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les possibilités d'emploi, veuillez visiter le site Web de CUETS :

www.cuets.ca

CUETS
CREDIT UNION ELECTRONIC TRANSACTION SERVICES

Ressources humaines
2055, rue Albert
Regina (Saskatchewan)
S4P 3G8
Télécopieur : (306) 566-1773

MasterCard

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un.e
enseignant.e bilingue
(français/anglais)

à temps plein (1,0) en **6e année**, programme d'immersion.

L'enseignant.e devra adhérer à la philosophie du programme d'immersion et avoir une bonne connaissance de l'enseignement au cycle intermédiaire. L'entrée en fonction se fera le 8 janvier 2001.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, y compris trois références à :

Immersion
Division scolaire Assiniboine n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
ou par télécopieur:
(204) 896-0409
Courriel : jobs@co.assd3.org

Veuillez noter que nous commnuniquerons seulement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.



La réforme des soins de santé et la régionalisation des services a donné lieu à la création d'un des plus grands organismes de soins de santé au Manitoba rural. L'Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc. veille à la planification, la coordination et la prestation d'une gamme complète de services de santé à plus de 100 000 résidants du Centre du Manitoba. Les postes suivants est présentement à combler :

SAGES-FEMMES
pour Morden et Winkler
2 postes permanents à temps plein • concours n° 00-CS-029

La sage-femme, en tant que prestataire de soins primaires aux femmes en âge d'enfanter, leur offre des soins sécuritaires et flexibles à divers endroits, soit à domicile, dans les centres de consultation communautaires ou dans les hôpitaux. La sage-femme est un membre important de l'équipe multidisciplinaire et offre ses services conformément au modèle de pratique des sages-femmes et aux normes du Collège des sages-femmes du Manitoba.

Qualifications :

- diplôme d'un programme de formation approuvé par le Collège des sages-femmes du Manitoba;
- certificat valide en RCR;
- certificat valide en réanimation néonatale avec intubation;
- admissibilité au Collège des sages-femmes du Manitoba;
- excellentes aptitudes de communication et de relations interpersonnelles;
- aptitudes à travailler au sein d'une équipe multidisiciplinaire;
- possibilité de travailler selon un horaire flexible, en fonction des besoins des bénéficiaires;
- permis de conduire valide et véhicule.

Date limite : le 8 décembre 2000

Les candidats dotés des qualifications requises qui désirent poser leur candidature à ce poste sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et leurs références, ainsi qu'une lettre de demande, à :

Ressources humaines
Office régional de la santé du Centre du Manitoba inc.
56, chemin Royal Nord
Portage-la-Prairie (Manitoba) R1N 1V1
Téléphone : 1 (204) 239-0418 Télécopieur : 1 (204) 239-0456
Courriel : humanresources@rha-central.mb.ca
Visitez notre site web : www.rha-central.mb.ca

Nous remercions tous les candidats qui manifesteront leur intérêt. Nous ne communiquerons toutefois qu'avec les personnes susceptibles d'être choisies.

L'École technique et professionnelle

fait appel de candidatures pour le poste de
Professeur ou professeure pour le programme Aide en soins de santé offert à distance
(janvier à juin 2001, à temps partiel)

La personne embauchée devra :

- enseigner les cours théoriques;
- préparer les cours;
- corriger les travaux;
- rencontrer les étudiants et les étudiantes au besoin;
- faire preuve d'intérêt à poursuivre sa formation dans le domaine de l'enseignement;
- voir au bon déroulement du programme offert à distance.

Entrée en fonction : à déterminer.

Qualités requises :

- formation professionnelle en sciences infirmières : minimum infirmière ou infirmier autorisé (RN);
- brevet ou certificat d'enseignement professionnel un atout;
- ouverture à suivre une formation pertinente;
- expérience en élaboration de cours un atout;
- expérience pratique dans le domaine de la santé;
- bon esprit d'organisation;
- excellentes habiletés de communication interpersonnelle;
- excellente connaissance du français;
- base de connaissances technologiques;
- aptitude à travailler en équipe.

Rémunération : à déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, **avant le 8 décembre 2000**, à :

Madame Charlotte Walkty, directrice
École technique et professionnelle
Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca

L'ÉCOLE BONAVENTURE

de

La Division Scolaire Lord Selkirk n° 11
est à la recherche d'un(e)
secrétaire bilingue (français/anglais)

L'entrée en fonction se fera le 15 janvier 2001 jusqu'au 29 juin 2001. Heures de travail : 7 heures/jour avec un salaire de 12,67 $ à 13,92 $/heure.

Connaissance des sytèmes d'exploitations MacIntosh et DOS un atout.

La personne choisie pourrait devoir avoir à fournir une vérification de son dossier criminel.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et le noms de trois références d'ici **le 8 décembre 2000** à :

Lucie Kully
Directrice
516A, rue Stanley
Selkirk (Manitoba)
R1A 0S1

Lord Selkirk n° 11 est une division scolaire sans fumée.

Nous remercions toutes les personnes qui s'intéressent au poste. Cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes à qui nous accorderons une entrevue.

Téléphone (204) 785-8284
Télécopieur : (204) 482-8370

Urgent besoin d'un
Père Noël bilingue
pour le Centre d'achat Saint-Vital.

Emploi temporaire à raison de quatre (4) heures par jour, du lundi au samedi. Les candidats doivent également accepter de se faire prendre en photo avec les enfants.

Prière de s'adresser le plus tôt possible à
Kathy au 654-2686.

Agence des douanes et du revenu du Canada | Canada Customs and Revenue Agency | Canada

Opérateurs et opératrices de saisie de données

Le Centre fiscal de Winnipeg est à la recherche d'opérateurs expérimentés en vue de doter des postes de durée déterminée pour nos programmes annuels de déclarations d'impôt (de mars à mai) et pour le programme de recensement (été 2001). Salaire de départ : 11,83 $/h, possibilité d'augmentation jusqu'à 14,84 $/h selon le rendement. **Nous acceptons seulement les demandes d'emploi soumises en ligne à**

www.ccra-adrc.gc.ca/careers/menu-f.html, avant le 8 décembre 2000.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

GAGNEZ 200 $, 300 $, 500 $ ou plus par semaine en assemblant différents produits à la maison. Pour plus d'info envoyez une enveloppe pré-adressée à : O.P.T.D. 6-2400, Ouest rue Dundas, bureau 541. Réf. : 1489, Mississauga (Ontario) L5K 2R8.
189-

RECHERCHE

RECHERCHE GARDIENNE pour enfant de 6 mois à domicile entre 14 h et 17 h du lundi au vendredi. Les intéressés peuvent composer le 654-4146 pour plus d'information.
200-

RECHERCHE GARDIENNE francophone pour enfant de 8 mois à Transcona, heures flexibles. Pour faire parvenir votre curriculum vitae composez le 224-0280.
203-

À VENDRE

À VENDRE: 15 km nord-est de Sainte-Anne. Maison avec caractère de huit pièces sur deux étages. Plus de 2 000 pi2, 14,5 acres de terrain. Cuisine rénovée en 1997 avec poêle, réfrigérateur et lave-vaisselle encastré. Poêle à bois dans la cuisine et le salon. Patio recouvert à l'arrière. Beaucoup d'arbres, extérieur en cèdre. Libre immédiatement. Tél.: (204) 231-0552.
202-

À LOUER

À LOUER: Saint-Boniface, 487, rue Ritchot, appartement de 3 chambres à coucher, laveuse et sécheuse, pas d'animaux, non-fumeur svp. 650 $/mois + services. Libre le 1er janvier. 253-5259.
198-

CHAMBRE À LOUER dans une maison privée. Parc Windsor, près des autobus et centre commercial. 300 $/mois. Comprend tous les services. De préférence une femme ou étudiante. 254-5564 après 18 h.
201-

Le jour où l'on a volé ma fille

Le mois de novembre était le mois de la sensibilisation envers la violence conjugale. Pluri-elles nous présente un témoignage qui nous invite tous à mettre un terme à ce fléau.

Christiane LEROUX

Le 17 novembre 1998 s'annonçait comme une journée normale. J'avais déménagé à Winnipeg deux semaines auparavant et je prenais des cours. Il était environ 17 h et je venais de rentrer chez moi lorsque le téléphone a sonné - ce doit être ma fille Mitzi, me suis-je dite, car je l'attendais. Elle devait venir pour une courte visite le vendredi soir.

Ma fille était âgée de 27ans et était mariée depuis treize mois. Elle m'avait dit qu'elle voulait sortir de cette union abusive. Je ne peux pas comprendre, même aujourd'hui, pourquoi elle a marié cet homme qui l'abusait sexuellement et psychologiquement même avant le mariage. Pensait-elle que son comportement et ses croyances changeraient avec le temps ? Lui avait-t-il fait des fausses promesses ? Je ne le saurai jamais. Au début, j'ai remarqué certaines situations qui me mettaient mal à l'aise, il l'a laissait souvent seule avec les enfants, il ne participait pas beaucoup aux activités familiales, il venait rarement avec elle me visiter. Son ton était autoritaire envers ma fille et surtout envers les enfants, qui par leurs attitudes montraient que ceux-ci le craignaient visiblement. Ceci me troublait beaucoup. J'ai demandé à ma fille :« est-ce que tu es certaine qu'il veut une compagne et non pas une gardienne pour son fils ? ». Mais jamais elle me dira ce qui ce passait vraiment dans leur relation. Elle se plaignait de la solitude, du manque d'activités dans cette petite ville du Nord de l'Ontario, mais surtout elle trouvait que son mari était rarement à la maison pour finir les travaux qu'il avait commencés. Enfin, n'est-ce pas la litanie commune des épouses ? Mon intuition ne me trompait pas. Au cours d'une conversation téléphonique avec mon gendre, il m'a avoué s'être « forcé sur Mitzi ». En un mot il l'a abusé sexuellement. Il m'a dit qu'il regrettait son action, qu'il avait payé un voyage à Mitzi pour aller voir son amie et qu'il lui avait acheté du linge. Je me disais : « Il a payé pour apaiser sa conscience ». J'ai essayé de parler à ma fille, mais je n'ai pas pu ou su comment la contacter. Lorsqu'elle est venue me voir, l'occasion ne s'est pas présentée pour me parler car il y avait beaucoup de va et vient dû à mon déménagement à Winnipeg. Ce qui nous a frappé, mon fils et moi, c'était son apparence physique. Ordinairement, ma fille était toute petite, elle ne pouvait pas se permettre de perdre du poids. La dernière fois que je l'ai vue vivante, elle était émaciée, sans vie, nerveuse, sans patience et elle ne pouvait pas rester une minute en place. Pour ces raisons et maintes autres, elle devait passer une fin de semaine avec moi. Nous allions parler. Jamais n'aurai-je imaginé le choc que j'allais recevoir plus tard.

La belle-mère de ma fille m'a appelée pour me dire qu'il y avait eu un accident et que Mitzi était morte. J'ai seulement entendu le mot accident - ma fille venait juste de s'acheter une voiture et je pensais qu'elle avait eu un accident de voiture. Je lui ai demandé si elle était blessée et sur ce, elle m'a annoncé « Mitzi est morte... noyée dans son bain... elle a eu une crise d'épilepsie. » « Je ne me souviens pas d'avoir raccroché... j'étais tellement bouleversée, je n'avais aucune réaction. Je ne sais pas combien de temps a passé avant que puisse appeler mes fils. Je me disais, eux, ils vont comprendre, moi, j'ai du mal à comprendre. Mitzi ne peut pas être morte... elle devait venir passer la fin de semaine avec moi... on doit se parler... » J'ai finalement joint mes fils, mais je pleurais tellement qu'ils ne pouvaient pas me comprendre. Ils ont cru comprendre que Mitzi était morte, ce n'était pas possible... Mon fils a eu des soupçons dès le début. Lorsqu'il est arrivé où ma fille habitait, la maison était sous scellés de la police. L'hôpital ne voulait rien lui dire ; il ne pouvait pas avoir aucune information sur ce qui s'était passé. Mon gendre, et sa famille racontaient des histoires différentes de ce qui était arrivé à ma fille. Pour moi, ne rien savoir était plus dure, plus frustrant. Nous étions dans un véritable cauchemar. Nous vivions une semaine avant de pourvoir les funérailles de ma fille.

Ma fille avait décidé de laisser un mariage abusif, un mari qui l'abusait sexuellement. Il lui donnait des pilules pour dormir (Temazapan) pour ensuite l'abuser sexuellement. Ce jour-là, il lui a donné de ces pilules avec du Neo-Citran. Ce n'était pas la première fois qu'il l'a droguait. Pour elle, cela allait être la dernière fois qu'elle faisait ses valises. Mais hélas, elle ne partirait pas de la manière qu'elle l'avait prévue.

Cet homme qui avait promis devant Dieu de l'aimer, l'a, par orgueil, pour la contrôler, froidement tuée. Mitzi prenait un bain et il l'a tenue par force sous l'eau jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus se débattre... Imaginez ce qu'elle a dû ressentir lorsqu'elle s'est rendu compte qu'elle allait mourir... Je me demande « quelles ont été ses dernières pensées » ? Étaient-elles pour ses enfants et sa famille qu'elle ne reverrait plus. Je suis certaine qu'elle s'est débattue mais elle n'avait aucune chance. Son destin était écrit.

Ces pensées me tiennent éveillée la nuit, je m'imagine sa souffrance, sa peur...

Il a fallu onze mois aux détectives de la police provinciale, avec l'aide de la technologie moderne, des amis de Mitzi ainsi que de la mienne, pour assembler assez de preuves pour arrêter cet homme pour le meurtre de sa femme. Ma famille et nos amis proches se doutaient qu'il l'avait tuée. Moi aussi, je savais qu'il l'avait tuée, mais au fond de mon cœur, j'espérais que je me trompais. Je souhaitais cela surtout pour les enfants, mais il y avait trop de coïncidences, trop d'histoires qui ne tenaient pas debout...

Durant ces onze mois, il est venu chez moi avec les enfants, il m'embrassait, il couchait dans ma maison quand il venait avec les enfants pour une visite. Il a fait un commentaire devant les enfants qu'il avait une amie deux semaines après la mort de ma fille. Quand il me voyait, jamais il ne pouvait me regarder dans les yeux et bien que ma fille soit notre lien commun, jamais a-t-il exprimé aucune peine pour sa mort. Il ne parlait pas de ma fille. Nos conversations tournaient autour de son travail, des rénovations faites dans la maison, dont une nouvelle chambre de bain. Il parlait de la pêche et de la chasse... Il m'a aussi parlé qu'il avait dépensé je ne sais pas combien de dollars pour une chaîne qu'il avait achetée pour Mitzi à laquelle il a suspendu son alliance, trois jours après ses funérailles.

Durant l'attente des funérailles, cet homme n'a jamais exprimé aucun remords. Il a eu peur lorsqu'il a appris que le corps de ma fille serait envoyé au Centre des sciences des médecines légales à Toronto. Il s'est cependant très vite repris car il est allé à la chasse à la perdrix pendant que nous attendions son corps. Il aimait dire à tous et chacun combien il était heureux ce jour là, que c'était le plus beau jour de sa vie, parce qu'ils s'étaient réconciliés. Il aimait tellement ma fille qu'il lui a fallu presque deux ans pour nous rendre ses cendres. Tout ce temps-là, il les a laissées à la maison funéraire, sur une tablette, comme un paquet oublié. Jamais, lui ou sa famille nous ont offert un souvenir de ma fille, ils ont même gardé ses bijoux que je lui avais achetés. Mon petit-fils n'a aucun souvenir de sa mère excepté sa mémoire des jours heureux, des disputes... Mon gendre était connu pour être prompt à la colère, et vouloir le contrôle, une attitude très « je suis le maître et vous obéissez. » Ma famille et moi avons dû entendre les commentaires, lorsque nous attendions le retour du corps de ma fille, entre lui et sa sœur tel que : « Il va falloir que je me trouve une amie de taille 2 ans pour mettre les vêtements que je viens juste de lui acheter ou je peux toujours les retourner, elle ne les a pas portés. »

Non seulement, nous avons subit la perte d'un être cher, mais en plus nous avons dû revivre cette tragédie sans cesse. Je n'ai jamais tant ressenti la solitude que depuis la mort de ma fille ; j'attends toujours ses appels (elle m'appelait 3 à 4 fois par semaine). Je relis les cartes qu'elle m'a données pour la fête des mères, mon anniversaire de naissance. Pour mes enfants , leur soeur leur manque ; elle était le cœur de notre famille. Ils s'ennuient de ses réprimandes et ses commentaires sur leur vie de célibataire. Ils sourient lorsqu'ils se souviennent de comment elle prenait leurs taquineries sur le « women's work » au sérieux. Mes petits-enfants, mes enfants et moi sommes aussi victimes de cet homme ; il nous a volé une partie de notre vie. Il nous a fait souffrir moralement. Il a brisé notre famille

J'ai encore à ce jour beaucoup de difficulté avec ma concentration, le manque de sommeil. Économiquement, nous avons dépensé plusieurs milliers de dollars pour obtenir le droit de visite de ma petite-fille. Nous avons dû prendre des moyens légaux car il était évident que nous devions nous battre pour chaque visite. Elle vit avec ses grands-parents, son frère et son père. Nous avons dû lui expliquer que non, nous ne voulions pas la voler. Nous devons voyager de 10 à 12 heures pour aller la chercher. Mon petit-fils voyage deux jours pour venir me voir et le coût d'un billet d'avion est au-dessus de 600 $. Nous devions également payer pour l'urne et pour l'endroit où reposera ma fille.

Cependant, ce que j'ai trouvé le plus difficile a été le manque d'appui, de ne pas savoir où s'adresser pour de l'aide et pour de l'appui. Les policiers ont montré beaucoup de compassion et ils nous ont tenu à jour sur les progrès de l'enquête, mais ils ne peuvent pas en parler beaucoup. Après l'arrestation de mon gendre, les policiers n'étaient même plus en mesure de nous donner aucun détail. Le fait de ne pas savoir tous les détails est des plus frustrant. Cela fait plus de deux ans que ma fille est morte, et la date du procès n'est même pas connue.

Nous avons besoin d'un réseau de personnes et organisations qui peuvent aider moralement, financièrement les victimes et leur famille. Les aider dans leurs démarches, avec les obstacles de la bureaucratie mais surtout nous avons besoins d'un système judiciaire qui supporte les victimes autant que les coupables. Nous avons l'impression que quelque soit où l'on se tourne, l'accusé gagne. La police doit être très vigilante pour ne pas empiéter les droits du coupable, mais quels sont les droits des victimes ? Après quatre mois d'incarcération, il a été libéré conditionnellement ; il est libre d'aller pêcher, de faire pas mal ce qu'il veut... de vivre une vie normale. Il me semble que la vie ne vaut pas chère... Il a même été question qu'il puisse plaider coupable pour meurtre au 2ième degré au lieu d'homicide, ce qui serait une tape sur les mains et ne le fait plus...

POLICE DE WINNIPEG

Au nom de la loi

Kelly Trudeau, Philippe Trudeau et Nicolas Doyon ont complété une formation rigoureuse à l'école de Police de Winnipeg. Les nouveaux gendarmes sont fiers d'être postés au quartier de Saint-Boniface.

Daniel BAHUAUD

C'est avec fierté et enthousiasme que le chef de police de la Ville de Winnipeg, Jack Ewatski, a félicité le 24 novembre les 34 nouveaux diplômés de l'École de Police de Winnipeg. Pour Kelly Trudeau, Philippe Trudeau et Nicolas Doyon, la cérémonie marquait la réalisation d'un rêve d'enfance. Les trois francophones étaient enfin gendarmes. Ils s'accordent tous cependant pour dire que le privilège d'arborer l'uniforme de la métropole n'a pas été facilement acquis.

« On a complété 25 semaines de cours académiques, suivies de dix semaines de stages pratiques, explique Kelly Trudeau. C'était très intense, mais l'expérience est venue confirmer mon choix de vocation. Il fallait étudier fort tous les jours, sans quoi il aurait été impossible de compléter les travaux, mais j'ai adoré ça. J'ai découvert l'esprit de corps des recrues et des professeurs. L'effort n'était pas seulement individuel, mais collectif. On s'est tous appuyé et soutenu les uns les autres.

« On a touché à tous les sujets imaginables, passant de la bonne utilisation de la force policière au cours de conduite «offensive», poursuit le résidant de Lorette. Combien d'entre-nous pouvons dire qu'on nous a enseigné à conduire plus agressivement ? »

Son cousin, le Franco-Manitobain Philippe Trudeau, abonde dans le même sens. Il a surtout apprécié les cours sur le bon emploi de la force policière. « On nous a donné un entraînement pratique, qui m'a été très utile lors des dix semaines de stages, souligne le récipiendaire du prix Gove, décerné à la recrue incarnant l'idéal du corps policier. C'est essentiel d'apprendre à prendre des décisions rapides, et surtout correctes, lorsqu'on se trouve dans des situations dangereuses. »

Un ancien agent de prison, Nicolas Doyon a surtout apprécié les scénarios pratiques présentés dans plusieurs cours. « En prison, il fallait réfléchir rapidement, donc j'avais déjà développé un bon jugement de gendarme, mentionne l'ancien Franco-Ontarien. Mais on a toujours de quoi à apprendre. Et il faut développer les bon réflexes en cas d'attaque physique ou d'un vol à main armée. »

Le baptême du feu

Une fois leur 25 semaines de cours terminées, les trois francophones se sont retrouvés dans le quartier Nord de Winnipeg, dans le District no 3. Comme le souligne Nicolas Doyon, il s'agit-là d'un véritable baptême du feu. « Je crois que l'École le fait exprès, comme pour dire que c'est la dernière chance aux recrues de changer d'avis, dit-il en riant un peu jaune. Le fameux «North End» n'est pas un quartier facile, et je suis très heureux d'avoir accompagné des agents très expérimentés. C'est un appel après un autre. Ma première journée a duré 15 heures. »

Kelly Trudeau pour sa part se dit heureux d'avoir appris à l'École des techniques pour s'inoculer contre le stress. « Un incident m'a secoué pas mal, confie-t-il. On a reçu un appel indiquant qu'une personne armée était entrée dans une maison résidentielle. Mon partenaire et moi, on s'attendait au pire, surtout quand j'ai su qu'il y avait une aînée et plusieurs enfants dans la maison. Heureusement, c'était un malentendu. Un membre de la famille était entré dans la maison avec le couvert anti-vol d'une chaîne stéréo de voiture, et quelqu'un dans le voisinage avait faussement pris cette pièce pour un révolver. Il faut dire par contre que j'ai eu la trouille. Mon cœur battait très fort ! Mais je m'en suis remis. »

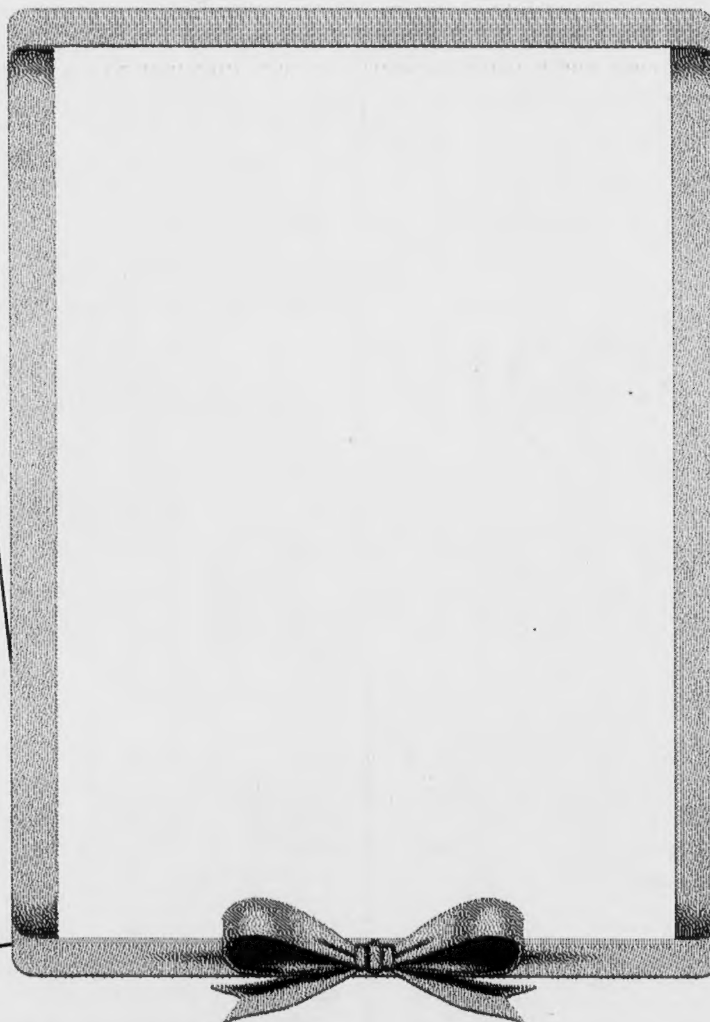
Philippe Trudeau a complété ses stages pratiques au centre-ville (District no. 1). Il souligne que l'expérience était parfois choquante. « J'ai fréquenté l'Université de Winnipeg, et je ne m'imaginais pas alors qu'il se tramait des choses se terribles à deux portes du campus, mentionne le résidant de Fort Garry. Il y a un tout autre monde au centre-ville. L'alcool et les solvants font des ravages chez les adultes. Et ce sont les enfants qui en souffrent. Un jour, j'ai vu des enfants, âgés de deux ou trois ans à peine, seuls dans une maison. Ça m'a ouvert les yeux. »

Malgré le travail ardu, le stress et les coups durs, les trois nouveaux gendarmes se disent heureux de leur choix de vocation et du fait qu'ils ont tous les trois été postés au District no 5, c'est-à-dire au quartier de Saint-Boniface et Saint-Vital. « J'adore Winnipeg et notre quartier francophone, affirme Nicolas Doyon. Je veux faire carrière ici. » Même son de cloche chez Philippe Trudeau. « J'ai fréquenté l'école Taché et le collège Louis-Riel, souligne-t-il. Pour moi, c'est un privilège que de pouvoir redonner quelque chose au quartier qui m'a vu grandir. »



photo: Daniel Bahuaud

Kelly Trudeau, Philippe Trudeau et Nicolas Doyon portent avec fierté leur uniforme de la Police de Winnipeg.





FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

E.G.



Coup de chapeau

En collaboration avec la radio française de Radio-Canada, CKSB 1050 AM, La Liberté vous présente le Coup de chapeau de la semaine.

CKSB première chaîne Radio-Canada



Cette semaine, le coup de chapeau de la semaine est remis à un résident de Saint-Boniface. Passionné de notre sport national, il organise avec ses amis un « pool » de hockey. Ancien orienteur à l'école Précieux-Sang, il travaille présentement au programme alternatif du collège Louis-Riel. C'est d'ailleurs le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Léo Robert, qui a proposé le coup de chapeau de cette semaine. Notre récipiendaire prévoit d'ailleurs prendre sa retraite en juin 2001. Le coup de chapeau de CKSB de cette semaine est remis à Claude Laurin.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN

···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS
Me ROBERT L. BUISSON

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue

Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.

Avocat et notaire

182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3



Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne

Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET Monuments
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com



RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA
Eugene Brokopiw, CA
Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP
Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
James Doer, CA, CFP
Lucien Guenette, CA
Chris Kauenhofen, CA
Collin LeGall, CMA, CIP
Lucile Legal-Griffiths, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA
Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Marc Rivard,CA
Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
Sara Martin

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX®
performance realty
Service bilingue
255-4204

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

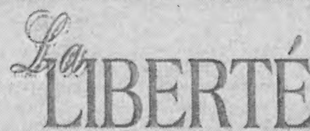
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher

Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald

Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4